

RTP 1195p

SALOMON REINACH

MEMBRE DE L'INSTITUT

ÉPHÉMÉRIDES DE GLOZEL

TOME II

AVEC 24 FIGURES

..... Diram qui contudit hydram
Comperit invidiam supremo fine domari
(Horace, *Epist.*, II, 1. 10.)



Hercule terrassant l'Envie, d'après Rubens.

ÉDITIONS KRA, 20, RUE HENRI-RÉGNAULT, PARIS

130083

1930

ERRATUM

Au lieu de BRUEL, lire
partout BRUET.

ÉPHÉMÉRIDES DE GLOZEL

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

- Manuel de Philologie classique*, 2 vol., 1883-1884 (nouveau tirage, 1907).
Traité d'épigraphie grecque, 1885.
Grammaire latine, 1886.
La colonne Trajane, 1886.
Conseils aux voyageurs archéologues, 1886.
Catalogue sommaire du Musée de Saint-Germain, 1887 (3^e éd., 1899).
 E. POTTIER et S. REINACH, *La nécropole de Myrina*, 2 vol., 1887.
Atlas de la province romaine d'Afrique, 1883.
Voyage archéologique de Le Bas en Grèce et en Asie Mineure, 1888.
Esquisses archéologiques, 1888.
Epoque des alluvions et des cavernes, 1889.
Minerva, 1889 (6^e éd., 1909).
Les Gaulois dans l'art antique, 1889.
L'histoire du travail en Gaule, 1890.
Peintures de vases antiques, 1891.
 KONDAKOF, TOLSTOÏ, S. REINACH, *Antiquités de la Russie méridionale*, 1891.
Chroniques d'Orient, 2 vol., 1891, 1896.
Antiquités du Bosphore cimmérien, 1892.
L'Origine des Aryens, 1892.
 A. BERTRAND et S. REINACH, *Les Celtes du Pô et du Danube*, 1894.
Bronzes figurés de la Gaule romaine, 1894.
 O. MONTELIUS et S. REINACH, *Les Temps préhistoriques en Suède*, 1895.
Épona, la déesse gauloise des chevaux, 1895.
Pierres gravées, 1895.
La sculpture en Europe avant les influences gréco-romaines, 1896.
Répertoire de la statuaire grecque et romaine, 5 vol., 1897-1924.
Répertoire de vases grecs et étrusques, 2 vol., 1899-1900.
Guide illustré du Musée de Saint-Germain, 1899 (nouv. éd., 1922).
 H. C. LEA, *Histoire de l'Inquisition*, trad. par S. REINACH, 3 vol., 1900-1902.
La représentation du galop, 1901 (nouvelle édition, 1926).
L'album de Pierre Jacques, 1902.
Recueil de têtes antiques, 1903.
Un manuscrit de la Bibliothèque de Philippe le Bon à Saint-Pétersbourg, 1904.
Apollo, histoire générale des arts, 1904 (11^e éd., 1926).
Répertoire de peintures du moyen âge et de la Renaissance, t. I-VI, 1905-1923.
Cultes, mythes et religions, t. I-V, 1905-1922.
Tableaux inédits ou peu connus, 1906.
Album des moulages et modèles en vente à Saint-Germain, 1908.
Répertoire de reliefs grecs et romains, 3 vol., 1909-1912.
Répertoire de l'art quaternaire, 1913.
Orpheus, histoire générale des religions, 1909 (30^e éd., 1924).
Chronologie de la guerre, 10 vol., 1915-1919.
Histoire de la [première] Révolution russe, 1918.
Histoire sommaire de la guerre de quatre ans, 1919.
Catalogue illustré du Musée de Saint-Germain, 2 vol., 1917, 1921.
Répertoire de peintures grecques et romaines, 1922.
A short history of Christianity, 1922.
Monuments nouveaux de l'art antique, 2 vol., 1925.
Lettres à Zoé sur l'histoire des philosophies, 3 vol., 1926.
Éphémérides de Glozel, t. I, 1928.
Glozel, la découverte, la controverse, 1928.
Amalthée, tomes I et II, 1930.

SALOMON REINACH

MEMBRE DE L'INSTITUT

ÉPHÉMÉRIDES DE GLOZEL

TOME II

AVEC 24 FIGURES

..... Diram qui contudit hydram
 Comperit invidiam supremo fine domari
 (Horace, *Epist.*, II, I, 10.)



Hercule terrassant l'Envie, d'après Rubens.

ÉDITIONS KRA, 20, RUE HENRI-RÉGNAULT, PARIS

1930

PRÉFACE

J'avais espéré que le second volume des Éphémérides (mars 1928 à février 1930) conduirait l'histoire du scandale de Glozel jusqu'à la confusion et même la confession des égarés et des coupables. Dis aliter visum. De ce retard dans la manifestation éclatante de la vérité, il faut, en partie, accuser les lenteurs de la justice, saisie de l'affaire dès le 8 janvier 1928. On se rappelle, en effet, qu'à cette date la famille Fradin intenta des poursuites contre le professeur R. Dussaud pour diffamation calomnieuse. Ce procès est pendant depuis deux ans; il a été sans cesse renvoyé à une date ultérieure, ce qui implique, tout au moins, une complaisance très haut placée. On n'a rien négligé pour l'empêcher d'aboutir et l'on a imaginé, pour cela, l'accusation ridicule d'escroquerie lancée contre X par la Société préhistorique, avec la perquisition irrégulière, sinon illégale, dans le Musée de Glozel, qui en a été la suite immédiate, par le fait de la complicité du parquet de Moulins (25 février 1928). Il y avait urgence, mais dans le seul intérêt de la calomnie, car l'éminent géologue de Lyon, Depéret, venait de découvrir lui-même des gravures et des galets inscrits à Puyravel

(19 février) et l'avocat José Théry avait annoncé (20 février) qu'une demande d'expertise judiciaire du gisement allait être formulée le 23 par la partie lésée. « Il faut renoncer désormais, écrivait le 21 un journaliste, à l'idée d'une mystification de la famille Fradin. Il est impossible que le jeune Émile ait truffé tout le département. » Comme il n'y avait plus de temps à perdre, la contre-attaque fut brusquée. Le 29 février, le tribunal de Paris remit à huitaine sa décision, l'avocat Garçon ayant combattu la demande d'expertise. Le 8 mars, le tribunal conclut dans ce sens, vu l'action judiciaire engagée par le parquet de Moulins. En dernier lieu (8 janvier 1929), après de nombreuses remises, le tribunal déclara qu'il y avait lieu à surseoir, l'affaire Fradin-Dussaud étant subordonnée à celle de Moulins, ce qui était une hérésie juridique. On comprit alors pourquoi la Société préhistorique, ou plutôt le bureau de cette Société (car elle ne consulta pas ses membres) avait porté plainte contre X, tout en se hâtant de faire violer et mettre au pillage le domicile de Fradin ; si, comme l'exigeait l'honnêteté la plus vulgaire, elle avait porté plainte contre Émile Fradin, celui-ci aurait pu se pourvoir devant une instance supérieure qui l'eût naturellement dégagé de la poursuite, très mal fondée sur la vente de tickets aux visiteurs bénévoles de Glozel.

La suite de l'affaire, engagée en apparence (aux frais de qui?) par la Société préhistorique, en réalité par MM. Dussaud et consorts, ne fut pas moins singulière. Le parquet de Moulins, au lieu d'envoyer les

objets saisis au laboratoire d'une Université de la région, les remit au laboratoire de la Préfecture de police, dirigé par un simple licencié ès sciences physiques nommé Bayle. Celui-ci en prit livraison (3 mars 1928), sans qu'Émile Fradin eût été appelé à reconnaître l'identité des pièces, et prêta serment le même jour. Dès le mois de juin 1928, Bayle laissa dire dans la presse hostile à Glozel qu'il avait reconnu la fausseté de ces objets et ne cessa dès lors de jouer un double jeu : alimenter les calomnies de la presse antiglozélienne, et déclarer à d'autres journaux qu'il ne pouvait rien dire, son travail n'étant pas terminé. Des mois se passèrent ainsi.

Entre temps, un Comité d'Études s'étant rendu à Glozel (12 avril 1928), y ayant fouillé et conclu à l'unanimité que le gisement était authentique, l'opinion publique et la presse dessinaient un nouveau revirement auquel il importait de couper court par un « coup de massue. » Aussi, avant d'avoir fini son expertise, Bayle fit ou laissa publier à grand bruit (11 mai 1929) un rapport hostile sur trois tablettes de Glozel, qui prétendait valoir pour tous les objets analogues ; l'avocat de Dussaud, ayant eu communication de ce rapport avant sa divulgation (il aurait dû être envoyé d'abord au parquet de Moulins), s'empessa de se rendre dans cette ville et le 12 mai, après vingt-quatre heures, déposa un mémoire de 30 pages concluant à la mise en accusation d'Émile Fradin. Ce document, à côté d'erreurs cent fois réfutées et réitérées à plaisir, contient une calomnie contre le Dr Morlet qui cita

devant le tribunal de Clermont la Société préhistorique et le Journal des Débats, où avait paru le rapport. Cette affaire fut assez vite réglée par la condamnation des diffamateurs (25 octobre), qui firent appel devant la cour de Riom (5 nov. 1929).

Cependant l'instruction de l'affaire Fradin, accusé d'escroquerie, avait été confiée à un juge d'instruction de Moulins (4 juin) ; celui-ci fit comparaître des témoins, interrogea Émile et d'autres personnes, mais, au bout de huit mois, n'avait pu encore recueillir les éléments d'une accusation. Certaines gens se prirent à espérer que l'opinion se laisserait et qu'une paix de compromis serait conclue entre Fradin et ses diffamateurs. Au risque de renoncer au procès de Moulins, simple instrument de pression, il fallait faire abandonner celui de Paris. Dussaud était devenu, par le roulement coutumier, président de l'Académie des Inscriptions ; la condamnation pour diffamation d'un si gros personnage paraissait en haut lieu intolérable et le petit paysan diffamé, puis menacé de prison, n'avait qu'à se tenir coi.

Mais, paysan ou professeur, un citoyen français ne se laisse pas qualifier impunément de faussaire. Le jour de la justice finira bien par luire et d'autres expertises, celles-là exemptes de fraude, seront opposées à celle de Bayle. Ce malheureux a été assassiné le 16 septembre 1929, au Palais de Justice, par un plaideur mécontent. Rien ne justifie un pareil attentat ; mais l'incompétence de Bayle venait d'être mise en pleine lumière à Anvers (10 juillet), où, expert de la

défense dans une affaire criminelle, il s'était attiré les admonestations sévères du procureur-général.

La suite de l'enquête — sur les galets et les os — fut confiée à un jeune élève de Bayle, dont on ne peut guère attendre qu'il s'inscrive en faux contre les conclusions de son maître et protecteur.

Le doyen de la Faculté des Sciences de Lyon, membre de l'Académie des Sciences, Charles Depéret, mourut presque subitement le 17 mai 1929. Cette mort privait les glozéliens d'un puissant appui scientifique, et deux demi-désertions ou demi-palinodies de jeunes géologues en furent la conséquence. Cependant les assertions motivées que l'un et l'autre avaient publiées antérieurement restaient valables ; les erreurs de l'expertise de Bayle étaient trop fortes pour être maintenues et la discussion continua sur ses conclusions.

Il y avait d'autant plus lieu de la continuer que de nouveaux visiteurs de Glozel, quelques-uns d'une science reconnue, avaient, à leur tour, affirmé l'authenticité du gisement. L'un de ces derniers, l'ancien médecin d'État-Major G. Wilke, qui, dès 1912, avait soutenu la thèse de l'origine occidentale de l'alphabet (voir tome I, p. 15, 16, 50), se rendit à Vichy et à Glozel, malgré son âge avancé, et, à son retour, fit à Rochlitz en Saxe, où il vit retiré, deux conférences qui furent publiées en brochure (nov.-déc. 1929). C'était le premier savant allemand qui osât porter un jugement sur l'affaire ; jusqu'alors, comme il le dit lui-même, la presse de son pays avait enregistré, avec une

certaine Schadenfreude, tout ce qui pouvait rendre ridicule la science française, en dénonçant l'énorme erreur de quatre membres de l'Institut, avocats de l'authenticité. Le Dr Wilke blâme avec raison cette attitude, mais se montre encore beaucoup plus sévère pour celle d'antiglozéliens auteurs de brochures, qu'il traite tout bonnement de menteurs.

En Angleterre, la condamnation de Glozel par Sir Arthur Evans, prononcée à la légère (7 janvier 1928), moins sur le vu des objets, qu'il n'a pas étudiés, qu'après lecture des écrits calomnieux qu'a jugés si sévèrement le Dr Wilke, avait tellement influencé l'opinion que le Times refusa désormais de publier les lettres ayant pour objet de rétablir la vérité. En revanche, ce grand journal inséra le 30 octobre 1929 quelques lignes de Sir Arthur Evans, où il était question de l'imposture et de l'exposure de Glozel. Ce que le Dr Foat put écrire à l'encontre dans le Daily Mail ne suffit pas à ranimer la discussion chez nos voisins, et le British Museum continua à ne souffler mot.

Ainsi, par la coalition de la jalousie, de l'incompétence, de la néophobie, de l'indolence, la plus grande découverte historique et archéologique du XX^e siècle, annoncée en termes formels il y a près de cinq ans, découverte faite en France par un Français, a été niée et diffamée non seulement en France, mais à l'étranger, où l'un des pires initiateurs de cette campagne a promené de ville en ville, et sous couleur de servir la science, ses propos mensongers et fielleux. Bien entendu, la vérité ne craint rien de ces attaques ridi-

cules, et il n'y a pas lieu d'être un instant inquiet pour elle; mais que dire des « mauvais bergers » qui ont lutté et luttent encore contre elle à grand renfort de calomnies? Voici le bureau de la Société préhistorique, qui reçoit des subsides importants de deux ministères; voici l'Institut de paléontologie humaine, créé et enrichi par la libéralité d'Albert de Monaco; voici les grands établissements publics de la science officielle, Museum, Universités, École des Mines, Ecoles d'anthropologie et du Louvre; partout, soit indifférence, soit foi ajoutée au mensonge; les quelques exceptions qu'on peut relever en France, les quelques savants officiels, mais honnêtes et courageux, qui ont élevé la voix au Collège de France, à l'Institut, aux Universités de Lyon, de Clermont, de Grenoble, n'apportent qu'une consolation bien insuffisante à ceux qu'afflige ce spectacle scandaleux. Et le scandale est encore pire qu'on ne pense: pour excommunier Glozel, on a prétendu faire parler, par la bouche d'un medium, un savant honorable mort en 1921, trois ans avant le début des fouilles, et une tentative de fraude grossière, qui n'est pas l'œuvre des premiers venus, s'est follement greffée sur la malice (voir plus bas, p. 177). Acheronta movent! Je ne cite pas de noms, mais je les connais.

La postérité aura peine à expliquer ces choses sans l'hypothèse d'une hallucination collective ou d'une crise de paresse intellectuelle, dignes l'une et l'autre de sévères sanctions. Celles-ci seront toutes morales; l'opinion seule les infligera. Mais elle se demandera

aussi s'il convient, avant une réforme complète, de faire alimenter par le budget de l'État des institutions crues scientifiques qui ont si lamentablement manqué à leurs devoirs.

Quant à moi, j'aurais certes eu mieux à faire, au soir de ma vie, que de raconter en détail, à l'aide de notes journalières, cette longue lutte à laquelle j'ai pris part dès le début ; mais l'approbation de ma conscience m'est trop précieuse pour que j'eusse voulu y renoncer en me tenant à l'écart. Il y a d'autres devoirs envers la science que celui d'en explorer et, si l'on peut, d'en agrandir le domaine : il faut la défendre contre les entreprises de la fausse science et de la méchanceté, contre l'invidia doctorum, si distingués que soient à d'autres égards ces docteurs. Tant que je tiendrai une plume, je ne manquerai pas à ce devoir-là.

Février 1930.

S. R.

*
*
*

MARS 1928

1^{er} MARS. — E. Fradin dit à l'*Intransigeant* :
« Les policiers ont emporté une centaine d'objets, plus des débris de verres et d'assiettes qui constituaient, pensaient-ils, des outils... Il y avait aussi dans l'étable des galets sans importance de la première tombe ; Peyrony en avait pris un. On me le mit sous les yeux plus tard orné d'un dessin gravé, mais je reconnus le galet et dénonçai la tentative. Le D^r Morlet possède à ce sujet une lettre de Peyrony. »

— J. Loth publie une lettre humoristique à l'« Esprit de Glozel » où il lui exprime son admiration. « M. Jullian s'est trompé de sexe ; ce n'est pas une sorcière qui a opéré à Glozel ; c'est un sorcier, et ce sorcier, c'est vous. » (*Mercure*, p. 446.)

— Adrien de Mortillet, à la *Société d'Anthropologie*, attaque violemment les glozéliens.

— Tricot-Royer, dans le *Neptune* d'Anvers, publie un article intitulé : « La glozélophobie, mauvaise conseillère. »

« M. Regnault est médecin, le Dr Morlet est médecin, Glozel est le client de Morlet. M. Regnault a eu le tort d'oublier qu'on ne peut visiter le client d'un confrère en dehors de la présence de ce dernier. »

— J. Rosell, dans *Les Noticias* de Barcelone, publie une déclaration que lui a faite S. Reinach à Saint-Germain en réponse à un article de Bosch Gimpera. Au sujet de l'absence du B dans les inscriptions de Glozel, ce dernier n'a fait que répéter une absurdité de Vayson. Sur le champ des fouilles, il a manqué à ses devoirs de savant en n'invitant pas toutes les personnes présentes à constater avec lui le prétendu remaniement du terrain.

— S. Reinach expose toute la question dans la *Pictish Review* et conclut ainsi :

« Le jour est proche, je l'espère, où quelques-uns de ceux qui ont présenté Glozel comme une fraude seront simplement plaints et amnistiés ; mais d'autres, qui ont dit et écrit ce qu'ils savaient n'être pas la vérité, recevront, par la révélation de leur conduite, un châtiement mérité. »

2 MARS — M^e Maurice Mallat, avocat à Vichy, dénonce l'irrégularité des opérations judiciaires à Glozel : « Chacun de nous est à la merci d'un ennemi qui viendra avec un commissaire de police fouiller son domicile. » (*Moniteur du Centre*.)

— Audollent s'exprime ainsi : « Ces perquisitions ne feraient que renforcer, s'il était possible, ma conviction... L'origine de l'affaire, il faut la voir dans le dépit de chercheurs qui redoutent de voir leurs propres trouvailles amoindries par l'importance de celles de Glozel. » (*Avenir du Plateau Central*.)

— Bringuier (*Journal*) relate à sa façon la perquisition de Glozel. On est allé droit à l'étable parce qu'il y a six mois deux visiteurs, l'un conservateur d'un Musée de province, l'autre préfet, ont vu là par hasard l'atelier de fabrication de Glozel. On a trouvé : 1° dans l'étable, une vingtaine de galets de même apparence que ceux du Musée, mais inachevés, sans patine ; 2° des fragments de galets portant des cupules imparfaites, des briques cassées, une brique entière sans caractères, objets ratés ; 3° des limes dans les dents desquelles est restée de la poussière d'argile ; 4° des outils inédits, inconnus, effarants en porcelaine et en verre ; 5° des galets fraîchement gravés, dans la chambre d'Émile, dissimulés derrière des livres ; 6° un livre de comptes du Musée. On n'a pas saisi les briques avec marques d'une énorme main qui, d'après Bringuier, serait celle du grand-père. « Assis devant une table, écrasé, pâle, les mains tremblantes, Émile Fradin signe, feuille par feuille, le détail de la perquisition. » [Pas un mot de vrai ; tout est inventé ou défiguré. — S. R.]

Bayle prétend, ajoute Bringuier, qu'il décèlera la trace de fer sur les galets ; mais, à défaut de fer,

Émile a dû se servir de l'outil en porcelaine et de la plaque de verre dont l'article donne des profils.

— M^e Garçon (*Débats*) dit que la procédure a été régulière et ajoute : « Le jour de l'ouverture des scellés, il y aura de grandes surprises. Ce ne sont pas quelques galets fraîchement gravés, ce ne sont pas des outils ordinaires qui ont été trouvés, mais tout un ensemble de pièces et d'instruments qui ne peuvent laisser aucun doute sur leur destination. » [Les I. M. sont-ils permis à des avocats? — S. R.]

— Le Ministre de la Justice Barthou aurait demandé un rapport au procureur-général de Riom sur les circonstances de la perquisition, afin de répondre au sénateur Massabuau.

— Le Dr Adrien Bayet, professeur à l'Université de Bruxelles et membre de l'Académie de Médecine de cette ville, fait à Paris, chez M^{me} C. André, une conférence : « Les trouvailles de Glozel, leur authenticité et leur signification. »

— G. Claude écrit dans l'*Animateur* cette phrase applicable à Glozel : « Terre d'élection de l'invention, la France est le pays qui fait la moindre place aux réalisations de ses nationaux. »

[L'occasion serait propice d'exposer et de flétrir comme il convient la jalousie et la méchanceté de prétendus savants. — S. R.]

— Bosch Gimpera répond à S. Reinach dans *Las Noticias* de Barcelone. Il n'a que faire des leçons de celui-ci sur son honneur et son devoir de savant. Morlet, comme toutes les personnes présentes, a constaté le remaniement, mais semble avoir perdu la mémoire [I. M.]. Les découvertes analogues à celles de Glozel, faites en d'autres lieux de la même région, ne prouvent rien, car on peut admettre que le faussaire de Glozel, pour se justifier, ait introduit des objets « glozéliens » dans des gisements voisins. [Ceci dépasse les bornes de l'absurdité; celui qui émet cette hypothèse n'y croit point. — S. R.]

3 MARS. — Bayle a prêté serment et a pris possession de deux caisses saisies à Glozel (*Intrans.*, 5 mars).

— Garçon dit que le faux est établi; Campinchi le nie; S. Reinach, consulté par téléphone, dit que l'action de la police est un scandale, que la Société préhistorique n'a aucune autorité scientifique et que, malgré les calomnies, les Fradin sont innocents (*Paris-Soir*).

— Un sous-lieutenant de cavalerie, M. de Verdelon, après s'être montré grossier au Musée de Glozel, cherche à s'introduire dans le champ des fouilles; comme le grand-père Fradin veut l'en empêcher, l'officier le terrasse, le blesse au visage et prend la fuite

avec deux dames qui l'accompagnaient. Les gens du village l'arrêtent ; les Fradin portent plainte.

— Tricot-Royer (*Neptune d'Anvers*) ne nie pas la « légalité stricte » de la perquisition, mais n'en blâme pas moins les procédés de la Société plaignante :

« Les adversaires de Glozel admettent bien une enquête, mais menée par eux seuls, en dehors de tout contrôle de la contrepartie et du public. »

— Marcel Sauvage écrit dans *l'Intransigeant* : « La Chancellerie s'est émue d'une opération judiciaire faite en marge de la loi... Les morceaux d'assiettes et de verres pris sous les vitrines ne sont pas des *outils effarants* [voir 2 mars], mais des restes d'objets brisés, en partie par les policiers eux-mêmes... La Société préhistorique a donné, avant la perquisition, un déjeuner « où tous les plats portaient des noms appropriés. »

— Jean Clair-Guyot (*Écho de Paris*) qualifie la perquisition de scandaleuse et réfute « l'article fanfaronnant » de Bringuier (2 mars). Le D^r Morlet lui a dit qu'il avait été avisé à 3 h. de l'après-midi que la police allait perquisitionner à Glozel. Il savait que des galets sans gravure, trouvés dans les deux tombes, étaient sur la fenêtre de l'étable. Des deux qu'il a pris le surlendemain sur une poutre du plafond de l'étable, l'un portait une mauvaise copie de l'ours (Morlet-Fradin, IV, 47), l'autre des signes de fantaisie, le tout superficiellement gravé.

— François de Miomandre écrit (*Nouvelles Littéraires*) : « Depuis le commencement, quelque chose me dit que l'affaire Glozel est une immense blague et ce n'est pas l'opinion opposée de quelques savants illustres qui me fera changer d'avis. L'ombre de la tiare de Saïta-pharnès plane avec ironie sur ces tessons innombrables. »

— Dans le même numéro, un menteur raconte que S. Reinach découvrit à Alesia un instrument de musique et fit à l'Académie une communication où il déclarait que c'était la flûte de Pan. [Il s'agit du précieux objet découvert par le C^t Espérandieu et publié par Th. Reinach ; voir l'art. *Syrinx* du *Dictionnaire des Antiquités*, p. 1397]. Widor, chargé de faire un rapport, démontra que c'était un mirliton d'un sou. » [Pas un mot de vrai. — S. R.]

— Les *Débats* répètent les propos de Bringuier (2 mars) et concluent : « Il semble bien, comme le disait hier M^e Maurice Garçon, que le problème de Glozel soit résolu. »

— L'ingénieur E. Cartereau publie une brochure intitulée : *Glozel. Ses fours antiques. Sa première brique*. Il ose traduire : « Ainsi dit Esus : crée un foyer ; en vue de cela, offre un sacrifice propitiatoire à Ilita, la procréatrice... opulent, plein de vigueur. C'est cela que dit Esus. » (*Naviget Anticyram*. — S. R.)

4 MARS. — Morlet télégraphie à S. Reinach qu'il n'y a pas un mot de vrai dans les propos de Bringuier suivant lequel des galets auraient été découverts derrière des livres dans la chambre à coucher d'Émile.

— Jean Clair-Guyot (*Écho de Paris*) constate que,

dans une étable longue de plus de 15 mètres et où existent des centaines de creux, les policiers sont allés tout droit à celui qui contenait des galets faux. Le même journal donne un spécimen des dessins relatifs à Glozel qui figurent à l'Exposition des Humoristes.

— J. Loth ayant écrit à Glotz, président de l'Académie des Inscriptions, pour s'inscrire en vue d'une lecture sur les découvertes archéologiques récentes dans le Bourbonnais, à l'exclusion de Glozel, Glotz le prie de remettre sa lecture à quelques semaines, vu l'action judiciaire engagée. Loth répond et demande d'être inscrit immédiatement, faisant contraster la conduite de l'Académie des Sciences avec celle qu'on prétend imposer à celle des Inscriptions.

— Le même jour, en présence du Dr Bayet, S. Reinach dit à Guignebert, professeur à la Sorbonne, que, n'était Viennot, celle-ci se serait complètement discréditée par son apathie, en présence de la plus grande découverte archéologique de notre temps.

5 MARS. — Morlet écrit une lettre ouverte au Garde des sceaux Barthou. Dussaud a refusé l'expertise pleine et loyale acceptée par les Fradin ; le coup de Regnault n'est qu'un expédient pour éviter cette expertise et lui en substituer une autre. Regnault étant resté seul dans le Musée pendant plus d'une demi-heure, qui garantit que les objets emballés soient bien ceux de Glozel ? Aucun cachet n'a été apposé.

La presse, contre toute vérité, annonce qu'on a trouvé des galets dans la chambre d'Émile. Est-il légal qu'un plaignant opère et dirige lui-même une perquisition en exigeant l'éloignement des intéressés ?

— Alors que Maurice Garçon a déclaré à l'*Œuvre* que la perquisition avait été « on ne peut plus régulière », Jacques Fournier, secrétaire retraité des commissariats de police de Paris, affirme le contraire (*Intransigeant*). « On évite la poste, on fait venir de toute urgence de Clermont un commissaire pour lui remettre en mains propres la commission et aussi sans doute des explications verbales... et cela pour une plainte mal motivée et un délit mal caractérisé. »

— Les *Débats* analysent une brochure de Coutil sur les vases à figure humaine et en transcrivent la conclusion : « Glozel doit être rayé de la préhistoire et de la protohistoire. »

6 MARS. — Bayle dit à un collaborateur de l'*Intransigeant* qu'il peut déceler la présence du fer jusqu'au dix millionième de millimètre cube et qu'il y a peu de fonds à faire sur les empreintes digitales. Il estime que les Fradin n'ont pu « truffer » toute une région et concède : « Pour être définitif, mon jugement devrait aussi porter sur des objets qu'il faudrait prélever dans le fameux Champ des Morts. » Il ajoute que les premiers résultats de son enquête seront donnés dans quinze jours.

8 MARS. — La 12^e Chambre a refusé l'expertise, sous prétexte qu'elle ferait double emploi avec celle qui a été ordonnée par le parquet de Moulins.

— Jean Clair-Guyot (*Écho de Paris*) s'occupe de la psychologie d'Émile, qu'il a eu l'occasion d'interroger. « Tel est celui qui, à dix-sept ans, aurait imaginé de mouler des poteries, tailler des cupules et des harpons, combiné des signes dont la trouvaille et l'examen ont déclenché une polémique entre vieux savants ! »

9 MARS. — Teyssandier écrit (*Avenir de la Dordogne*) : « L'affaire de Glozel, grossie outre mesure, fera plus de réclame à notre vieux Périgord, berceau et capitale de la préhistoire, que plusieurs années de propagande. » (Cf. *Mercure*, 1^{er} avril 1928, p. 203.)

— Jean Clair-Guyot (*Écho de Paris*) : « La glozélite est une épidémie qui sévit actuellement autour de Vichy dans un rayon d'une quarantaine de kilomètres. » Une photographie représente Alix, adjoint au Maire de Serbannes, qui montre à Morlet des poteries cylindriques trouvées au lieu dit Jaunet [lesquelles n'ont rien de préhistorique].

10 MARS. — La *Dépêche de Vichy* reproduit les analyses d'objets de Glozel faites à Oslo, Lyon et Porto, concluant toutes à la haute antiquité des os et

à l'absence de toute trace de fer (voir aussi l'*Intransigeant* de ce jour).

— Dans l'*Illustration*, Noëlle Roger (M^{me} Pittard) conte de nouveau l'histoire de la fraude neuchâteloise de l'âge de la corne (p. 235).

11 MARS. — Les *Débats* publient, en s'excusant auprès de leurs lecteurs, une lettre très vive de Loth à Begouen, datée du 21 janvier, mais communiquée au journal le 5 mars seulement.

12 MARS. — On assure que l'Académie des Sciences, en comité secret, a refusé de mettre à l'ordre du jour une nouvelle communication de Depéret sur Glozel.

— A Dijon, au grand amphithéâtre de la Faculté des Lettres, en présence du recteur, le Dr Épery, fait une conférence sur Glozel. « Le bon sens, cet excellent guide en toutes choses, est encore la meilleure raison qui milite en faveur d'une affaire que les antiglozéliens les plus notoires, blessés dans leur amour-propre, ont essayé de déformer ou d'étouffer. » (*Bien public* de Dijon, 15 mars ; *Progrès*, 14 mars.)

15 MARS. — Le *Mercure* relate la perquisition de Glozel et l'analyse faite à Oslo (p. 718).

19 MARS. — Sous le titre : *Un Glozel anglais*, le *Journal* raconte l'histoire d'un mineur anglais qui

aurait vendu à une dame de Hereford une collection de pierres sculptées rappelant l'art égyptien ou l'art aztèque (*sic*), dont des experts ont reconnu la fausseté.

20 MARS. — On rapporte que M^e Garçon parlant chez le libraire Dorbon, aurait dit que Morlet avait cessé de croire à l'authenticité des objets de Glozel. [Pas un mot de vrai. — S. R.]

— Mendes Correa publie un article sur une inscription protoibérique d'Alvao (*Trabalhos*, III, fasc. 4 ; Porto, 1928). Il rétracte l'opinion exprimée par lui autrefois que l'inscription sur argile d'Alvao serait d'environ 500 av. J.-C. et la fait remonter à l'énéolithique. « Si l'Orient a été le centre d'une brillante civilisation archéo-métallique, l'Occident a assisté à l'épanouissement splendide d'une culture lithique et du cuivre qui en fut contemporaine, du moins en partie, et dont l'alphabet aurait été une des créations possibles » (p. 16). [Rien de nouveau ; c'était déjà l'opinion de Leite. — S. R.]

24 MARS. — Bayle, interrogé par Marcel Sauvage (*Intransigeant*), dit que les analyses seront « longues et minutieuses », sur quoi Van Gennep fait observer (*Mercure*, 15 avril, p. 446) qu'un os est fossilisé ou non et que Bayle « est obligé de travailler à ciel ouvert. »

— On distribue la *Revue des Études anciennes*, janv.-mars 1928, la p. 63, suite de l'article de Jullian : *Au champ magique de Glo-*

zel. « Je maintiens intégralement mon point de vue et mes déclarations (REA. 1926, 362 ; 1927, 59 et 392) et je continue mes efforts pour dégager les éléments authentiques du bric à brac apocryphe, celui-ci, d'ailleurs, de plus en plus considérable... Les premières fouilles, avant nov. 1925, ne me paraissent pas, jusqu'à nouvel ordre, avoir livré des objets faux. » *Apud* Morlet, I, fig. 11, p. 17, Jullian lit *Ulduinus del(iga)*. Sur une tablette inédite, dont Morlet lui a communiqué la phot., Jullian lit *Abalzas*. — P. 65 : « Toutes les interprétations sont possibles dans ces alphabets magiques de talismans, où les lettres sont renversées, retournées ou transposées au gré du graveur. » — P. 66, le nodule en schiste publié *Bull. Soc. préh.* 1917, p. 512 (et *suprà*, t. I, pl. XII, 7) : « Il n'y a aucun doute à avoir sur son authenticité... Je ne peux voir aucun rapport entre ces quatre signes cabalistiques et le STA cursif romain du galet à la biche » (*suprà*, t. I, pl. VII, 1). — Même p., un abraxas emprunté à Montfaucon (*Ant. expl.*, II, II, p. 173) : « On trouvera un groupement de lettres identique à Glozel. Et cette constatation est à retenir pour reconnaître soit le caractère vrai des inscriptions authentiques, soit l'inspiration et l'origine des fausses. » — P. 67 : « Leclercq, dans son article *Abrazas*, a vingt ans d'avance caractérisé le gisement de Glozel où d'ailleurs les supercheries originelles des sorciers antiques se sont singulièrement compliquées des mystifications modernes. » — Même page, il est question de certains disques (*Dict. des Antiq.*, fig. 306), « dont l'étude ne peut être séparée de celle des objets de Glozel. » — A la p. 70, Jullian annonce deux brochures de Begouen et qualifie ses articles de « ramassés et réfléchis. »

[On voudra un jour, mais on ne pourra pas, effacer de la collection de la REA tout ce que Camille Jullian a écrit sur Glozel. La sauce est parfois savoureuse, mais quel poisson ! — S. R.]

25 MARS. — Foat signale à S. Reinach deux gravures sur silex, provenant de Grimes Graves (Norfolk), qui sont dans la salle néolithique au British Museum (n° 1925, 5. 9. 2) : d'un côté, un renne ; de l'autre, un quadrupède et des apparences de caractères.

— Massabuau a déposé un projet de résolution, invitant le Gouvernement à procéder à une enquête administrative sur l'instruction ouverte par le parquet de

Moulins dans l'affaire de Glozel. Il convient aussi de rechercher la responsabilité personnelle et professionnelle de M. le procureur Viple :

« Il n'est pas un autre parquet en France qui accepterait une plainte contre X, dont l'objet est une somme de 4 francs escroquée, sans inviter le plaignant à désigner, au lieu de X, les propriétaires du Musée où il déclare avoir eu lieu l'escroquerie. Cette désignation aurait permis à Fradin de saisir la Chambre des mises en accusation sur la valeur du réquisitoire et la validité de l'ordonnance rendue contre ce délit. » (*Dépêche de Vichy.*)

— Ch. Depéret et A. Morlet publient : *Deux nouveaux gisements néolithiques glozéliens du vallon du Vareille, Puyravel et Chez Guerrier* (*Bull. n° 4 de l'Assoc. régionale de préhistoire et de paléontologie, Lyon, 1928*).

« L'authenticité de Glozel s'affirme maintenant par des découvertes similaires faites en dehors de Glozel. La controverse finira comme ont fini les contestations semblables des silex taillés d'Ab-



FIG. 1. — Galet de Puyravel (face).
Morlet, *Puyravel*, fig. 12.

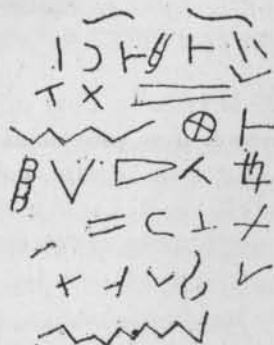


FIG. 2. — Revers du galet de Puyravel.
Morlet, *ibid.*

beville, des sépultures paléolithiques de Solutré et des peintures magdaléniennes d'Altamira. »

P. 2 et 3, phot. du galet avec tête de cheval et onze caractères d'un côté, de l'autre « une véritable page d'écriture glozélienne d'une trentaine de signes. »

« Nous connaissons à l'heure actuelle, dans un rayon de 30 kil. autour de Glozel, une douzaine de grottes artificielles dans le style de Puyravel. »

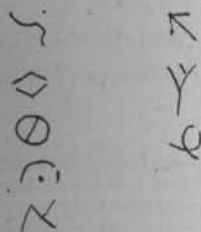


FIG. 3, 4. — Signes relevés à Chez-Guerrier (à g.) et à Puyravel (à dr.) qui manquent à Glozel. Morlet, *ibid.*, fig. 42.

— Le *Bull. Soc. Émul. du Bourbonnais* publie la conférence de Dussaud à Moulins.

« L'événement de ces derniers jours est la publication du rapport de la Commission internationale, reconnaissant définitivement que le site est truqué et que les objets dits glozéliens sont faux, ou bien, pour emprunter l'expression de M. S. Reinach (lettre au *Matin*, 1^{er} janv. 1928), que tout est faux, mais que certains objets authentiques ont été introduits dans la masse pour faire nombre. »

26 MARS. — A la *Société d'anthropologie de Bruxelles*, le Dr Tricot-Royer réfute les arguments antiglozéliens. Sa communication est accueillie par un silence glacial. Puis le président déclare qu'à la suite des rapports de la Comm. internationale et de Champion, la question doit être considérée comme vidée et ne sera plus discutée en séance. Cette résolution a été prise à l'unanimité [et couvre la Société de ridicule. — S. R.]

— L'instituteur Mancier fait signer dans tout le

bourg de Ferrières une déclaration attestant l'honorabilité de la famille Fradin.

— Morlet écrit que la boîte à ocre taillée dans un astragale, portant trois gravures animales (tombe I), a été mutilée au couteau par Regnault (*Moniteur du Centre*).

27 MARS. — Tricot-Royer raconte, dans le *Neptune* d'Anvers, l'histoire de la découverte de la brique (7 nov. 1927) :

« J'affirme n'avoir rien vu de toute la description touffue élaborée par la Commission, et elle-même ne devait pas être très ferme dans sa conviction puisque le 24 novembre l'un de ses membres [Peyrony] m'adressait cette lettre : « Pourriez-vous me dire exactement et joindre un croquis, puisque vous avez fait un relevé exact, ce que vous avez vu et constaté lors de l'exhumation de la brique ? » Tricot fit ce qu'on lui demandait, mais « lorsque le rapport de la Commission a été rendu public, il était accompagné d'un dessin qui n'avait aucun rapport avec le mien, mais qui concordait parfaitement avec les commentaires de la Commission. » C'est donc bien à tort que le 2 janvier, parlant à Moulins, Dussaud a dit que le croquis était « l'œuvre d'un fervent glozélien, M. Tricot-Royer. »

[Voici donc un nouveau faux, à ajouter à tant d'autres. Le faussaire est-il celui qui a demandé son croquis à Tricot-Royer, pour l'altérer frauduleusement d'après le texte de la Commission ? — S. R.]

28 MARS. — A l'encontre des mensonges de Clément, 33 témoins affirment avoir vu des signes alphabétiques sur des objets de Glozel — dont deux petites haches, trois galets et une tablette — avant la première visite de cet instituteur (*Moniteur du Puy-de-Dôme*).

— Audollent, parlant à Clermont aux Amis de

l'Université, réfute le rapport de la Commission (*Moniteur du Centre*, 30 mars).

30 MARS. — Le Dr Bayet fait une conférence à la Salle des Ingénieurs civils à Paris, devant un nombreux auditoire auquel S. Reinach le présente brièvement. Le Dr Reymond, qui est dans l'auditoire, dit à S. Reinach qu'il cherche à s'instruire, qu'il n'a pas de parti pris [mais voir t. I, p. 254].

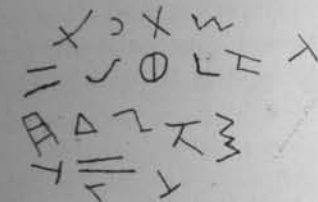


Fig. 5. — Signes gravés au revers d'un galet de Chez-Guerrier; à l'avant, deux têtes d'animaux. Morlet, *ibid.*, fig. 35.

31 MARS. — Dessin d'Henriot dans l'*Illustration*. Un accusé devant le juge : « Votre profession ? — Antiglozélien, mon président. »

— Tricot-Royer fait une conférence sur Glozel à la Société d'histoire de la Médecine à Paris. S. Reinach, parlant après lui, met en garde contre l'utilisation prématurée des gravures alphabétiformes signalées en Écosse et au Maroc.

SANS DATES PRÉCISES

— Cartereau publie chez Gamber *La Mise au point de Glozel*; les objets seraient celtiques ou romains (*Mercure*, 1^{er} avril 1928, p. 202).

— On distribue une annonce de restaurant sous le titre *Glozel dévoilé*. « Le mystère est dévoilé et la santé garantie, et qu'importe que Salomon Renâ... cle. »

— L'archéologue Ch. Picard publie un mémoire écrit en 1927 (*L'épisode de Baubô dans les mystères d'Eleusis*, extr. de la *Rev. de l'hist. des religions*, mars-juin 1927), où il rapproche ingénieusement le couple *Baubô* et *Baubôn* des idoles bisexuées de Glozel, mais ajoute inconsidérément : « Pendant la correction des épreuves (le 24 décembre) est publié le rapport de la Comm. internationale, qui vient justifier tous mes doutes » (voir, à ce sujet, S. Reinach, *Revue critique*, 1928, p. 489).

— S. Reinach publie, dans les *Cahiers du Sud* (mars 1928, p. 209-11), une lettre sur l'affaire de Glozel :

P. 210 : « Les injures et soupçons de fraude qu'on n'épargne ni à Morlet ni à son jeune collaborateur poseront à l'avenir un problème plutôt psychologique qu'archéologique... Il y a, d'une part, néophobie, et, de l'autre, jalousie. Chez un demi-sceptique qu'il est inutile de nommer [C. Jullian], mais qui vaut à lui seul, scientifiquement et moralement, plus que tous les autres, il y a un préjugé né dès le début des fouilles, enraciné par de longues méditations, des recherches prolongées, et qui sera considéré un jour comme pathologique, sans aucune immixtion, du moins apparente, de motifs inavouables... Entre temps, il faut espérer que le plus hardi des diffamateurs, cité en justice par le jeune Fradin, aura appris à ses dépens qu'il y a des juges à Paris. »

* * *

1^{er} AVRIL. — A. Morlet, *La Commission internationale*, Paris, Catin (*Cahiers de Glozel*, n° 1). Sur la couverture, bibliographie des précédentes publications de Morlet.

— L'avocat José Théry adresse au *Mercure* (p. 203-7) une lettre détaillée au sujet de la perquisition, blâmant les procédés extra-légaux du parquet de Moulins. La même Revue donne *in extenso* la proposition de Massabuau, invitant le gouvernement à procéder à une enquête sur l'instruction ouverte par le parquet susdit.

— Le *Mercure* reproduit (p. 211) la nouvelle inscription sur argile d'Alvao (plus haut, t. I, p. 273) et les notes de Depéret et Morlet sur les découvertes de Puyravel et Chez-Guerrier.

— Van Gennep (*ibid.*, p. 198) met en garde contre les graffites d'apparence glozélienne qu'on a signalés dans le sud marocain : « Les similitudes n'ont de valeur probante que si elles portent sur des combinaisons. » Il écrit encore (p. 199) :

Comme les objets sont vrais, ainsi qu'on devra finir par le reconnaître, à combien de dommages-intérêts sera condamné le Dr Regnault et, solidairement, la Société préhistorique, par ordre et au nom de laquelle il a agi ? Membre de cette Société, je déclare que cette démarche ne devait pas être faite sans une convocation spéciale de tous les membres de la Société. »

Ibid. (p. 199), rapport de l'Institut minéralogique d'Oslo au prof. Marstrander, entièrement favorable à l'authenticité.

— Varigny rompt le long silence observé par les *Débats* en rendant compte avec sympathie de la con-

férence du Dr Bayet : « On a pu en parler sans se prendre aux cheveux. Il y a progrès. Attendons les résultats des fouilles qui vont être reprises. »

— Dans le périodique *Les Lettres*, article absurde sur Glozel signé *Iggins* et discours prêté à Begouen lors de la réception d'Émile Fradin à l'Académie en 1938. Sur quoi Van Gennep remarque (*Mercure*, 1^{er} juillet 1928, p. 214) : « Qu'il y ait un côté comique dans l'affaire, je n'en disconviens pas ; mais on n'a pas encore vu où il est. »

3 AVRIL. — Ce jour a paru le t. I des *Éphémérides de Glozel*.

— On distribue la *Revue des Études anciennes* (avril-juin), où Jullian continue son article *Au champ magique de Glozel* (p. 107). Après des observations grammaticales sur les inscriptions « authentiques », il reproduit (p. 113) le tesson d'Alvao, « abraxas populaire de la meilleure marque », avec « en bonne place, l'échelle magique ; tout autour XALI (trois fois) en lettres renversées ou déplacées ; en bas, ATIM, probablement *Atimetus*, nom de l'individu à qui l'on commande de monter l'échelle ; puis, ramassées surtout au centre, une douzaine de lettres purement magiques, celles que nous retrouvons partout dans les *abraxas*. » Jullian conclut : « Quelle qu'en soit l'origine et d'où qu'il vienne, il ne peut faire songer qu'au temps des empereurs romains. » (p. 114.)

4 AVRIL. — A l'Académie des Inscriptions, S. Reinach fait hommage des *Éphémérides* ; puis J. Loth commence une lecture très écoutée (Vayson et Garçon sont dans l'assistance) sur l'écriture à l'époque néolithique dans le Bourbonnais, en dehors de Glozel. Voici le compte rendu exact du *Figaro*.

En réunissant tous les signes publiés et non publiés qui lui ont été communiqués, en y ajoutant ceux qu'on a découverts dans la région en 1917-18 et 1926-27, M. Loth est arrivé à un total — hors de Glozel — de 233 caractères alphabétiques. En raison des répétitions et variantes, ces 233 caractères se réduisent à 44, dont 20 identiques aux signes gravés de l'Égypte préhistorique, auxquels il faut joindre 6 signes de la première dynastie (3.300 ans avant notre ère). M. J. Loth ne croit pas à une évolution indépendante : une origine commune, qui remonte à une époque très ancienne, dont on ne peut songer qu'à hasarder la date approximative, est seule à envisager.

Les signes préhistoriques d'Égypte étant isolés et ne constituant pas une écriture, c'est le Bourbonnais qui semblerait avoir la priorité. Mais on peut faire à cette théorie de sérieuses objections, et il serait prématuré, dans l'état actuel de nos connaissances, de se prononcer. Comme on devait s'y attendre, c'est avec l'écriture d'Alvao, en Traz-os-Montes (Portugal), qui remonte à la fin du néolithique ou au début de l'époque du métal, et avec l'alphabet ibérique, que l'écriture du Bourbonnais a la plus étroite parenté. La brusque disparition de l'écriture et de l'art animalier du Bourbonnais, dont on ne trouvera plus trace après l'époque néolithique, ne peut s'expliquer que par une invasion étrangère, vraisemblablement celle des constructeurs de monuments mégalithiques. »

M. René Dussaud se réserve de répondre à cette communication.

— Le *Matin* annonce la reprise des fouilles après une réunion à Vichy le 11 avril.

— La *Ligue des Droits de l'Homme* écrit au Ministre de la Justice pour signaler les irrégularités et illégalités commises lors de la perquisition à Glozel.

5 AVRIL. — M^e Garçon répond à M^e J. Théry (*Mercure*, 1^{er} mai, p. 711). Le seul reproche qu'on puisse adresser aux magistrats de l'Allier est leur diligence. La plainte fut déposée vers 14 ou 15 heures, l'instruction ouverte aussitôt et la Commission rogatoire remise au commissaire vers 18 heures.

Les *Débats* publient la note suivante :

« On recommence à parler de Glozel. En attendant que M. Bayle, directeur du Service d'identité judiciaire, ait établi son rapport, on annonce de Lyon que M. Depéret se rendra jeudi à Glozel avec trois autres savants lyonnais, MM. Roman, Mayet et Arcelin, pour rencontrer MM. S. Reinach, Loth, Espérandieu et Audollent. Ce groupe de savants se propose d'explorer de nouveau le champ de Fradin. A ces travaux participera un représentant du laboratoire de police de Lyon. »

7 AVRIL. — On annonce la mort à 88 ans de Dislère, président de l'Institut de paléontologie humaine, victime d'un accident.

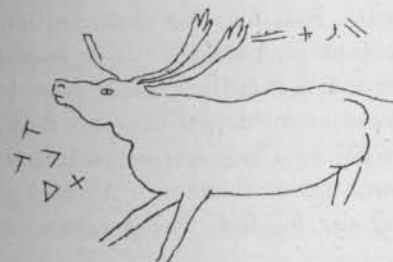
8 AVRIL. — Sous le titre « Un Glozel normand il y a 74 ans » les *Débats* racontent l'histoire bien connue des faux de François Lenormant à la Chapelle-Saint-Éloi (inscriptions runiques).

LA SECONDE COMMISSION A GLOZEL

(12-14 avril)

Cette Commission, dite *Comité d'Études*, a commencé ses travaux le jeudi matin 12 avril.

12 AVRIL. — Il pleut à Glozel. Audollent retire d'une tranchée un galet de schiste noir portant la gra-



vure d'un renne courant et de nombreux caractères (fig.1). Le procès-verbal détaillé est signé de J. Loth, Bayet, Depéret, Audollent, Foat, W. Loth, Arcelin, Van Gennep, Söderman, Tricot-Royer, Roman,

FIG. 6. — Le renne courant sur schiste noir, trouvé le 12 avril 1928. Rapport du Comité d'études, fig. 1.

S. Reinach. Espérandieu n'a pu venir.

13 AVRIL. — A Glozel, le temps est beau, mais le terrain détrempé. On fouille par tranchées verticales. Trouvailles : un pendentif en os, très fossilisé, avec signes alphabétiques; fragment de brique avec inscription, morceau d'ocre brun. Le procès-verbal porte les mêmes signatures.

14 AVRIL. — A Glozel, pluie l'après-midi. Dans les déblais de la veille on trouve un objet en os avec capridé et signes alphabétiformes des deux côtés. Une

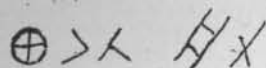


FIG. 7. — Signes gravés sur un galet découvert le 14 avril. *Ibid.*, p. 17.

tranchée ouverte le matin donne un galet de schiste couvert de signes; on a recueilli aussi une lampe à bec en terre cuite et un petit

silex tardenoisien. Une expérience a démontré que l'argile emblayée restait friable et facile à distinguer de l'argile vierge.

Un étudiant, Vergnette, rôdait de bon matin autour du champ de fouilles dont on l'éloigna. Il se rendit alors au hameau et remit à la famille Fradin, pour le Dr Morlet, un paquet contenant de petits galets faux, dont un sculpté, l'autre décoré d'une courte inscription, avec une carte: « Hommage de l'auteur. » Arcelin et Bayet n'ont pu assister aux fouilles; Espérandieu est arrivé sur le tard.

15 AVRIL. — Dans le *Mercure* de ce jour (p. 408), Marcel Coulon essaie de disculper le parquet de Moulins en vertu de l'art. 63 du Code d'Instruction criminelle. Coulon se dit *glozélien*, mais accueille d'absurdes inventions. On aurait saisi à Glozel « des instruments dont la présence, dans une ferme où quelqu'un n'a pas de galets à graver ou de briques à pétrir, peut paraître singulière » [p. 409; pas un mot de vrai]. « Il me paraît difficile, jusqu'à plus ample informé, de nier que, le jour où les policiers y furent,

la ferme Fradin constituait une petite fabrique néolithique » [même observation]. Coulon admet que les Fradin « auraient voulu corser leur collection, faire commerce de galets » [p. 410; calomnie sans l'ombre de fondement]. Il regrette néanmoins que le parquet de Moulins n'ait pas assisté à la perquisition.

— On distribue une nouvelle brochure de Mendes Correa, *La question de Glozel et l'origine de l'alphabet* (extr. de *l'Archivio di Storia della Scienza*, Rome, vol. IX).

P. 54: « On s'étonnera demain de la légèreté incroyable avec laquelle le misonéisme et l'orgueil s'efforcèrent d'imaginer des arguments contre l'évidence des faits. »

P. 58: « On peut supposer que les dynasties les plus anciennes de l'Égypte auraient été contemporaines des derniers chasseurs de rennes. Le début du néolithique ne serait pas très loin du commencement du troisième millénaire et non vers 7500. Les cultures méso et néo ne se superposeraient pas partout: elles seraient plutôt des *facies* que des périodes... L'écriture de Glozel précéderait à peine de quelques siècles les premières écritures que l'on connaissait. » [Voir aussi *Mercure*, 1^{er} juillet 1928, p. 213.]

16 AVRIL. — Cabrerets (Labadié) déclare dans le *Quotidien* que les dernières fouilles tendent à établir le caractère préhistorique de Glozel et dit que, même pour un profane, les travaux du Comité d'études ont une autre allure que ceux de la Commission.

— W. Loth (*Progrès de l'Allier*) a constaté, sous une brique, un trou de taupe oblique, mais par lequel il eût été impossible d'introduire l'objet.

— L'explorateur américain Prorok parle de l'analogie des signes de Glozel avec ceux qu'il a relevés dans le désert libyque :

« Glozel est actuellement le site le plus extraordinaire qu'on puisse voir... Il n'est pas douteux qu'il y ait des naufrageurs autour de Glozel... D'ici vingt ans, toute cette région sera étudiée et creusée comme la Dordogne. »

— Villette, doyen des juges d'instruction de la Seine, reçoit, sur commission rogatoire du parquet de Moulins, la confirmation de la plainte qu'a déposée le Dr Félix Regnault contre X, au sujet des découvertes faites à Glozel, où la Société préhistorique française, qu'il préside, voit une escroquerie. Regnault était assisté de M^e Garçon (*Débats*, 18 avril).

17 AVRIL. — Questionné sur ce qu'il compte faire devant le rapport du Comité d'études, Herriot répond que les conclusions formelles de ce comité remettent en question l'affaire du classement et dit qu'il se rendra lui-même à Glozel après les élections. Le ministre « n'épargnera rien désormais pour que toute la lumière soit faite ; il s'agit à la fois du bon renom de la science française et d'un fait scientifique d'une importance considérable. » [Si Herriot a parlé ainsi, il l'a oublié bientôt après et n'a pas songé à « libérer sa conscience. » — S. R.]

19 AVRIL. — Dix autres témoins, s'ajoutant aux trente-trois ayant déjà signé, certifient avoir visité

les fouilles de Glozel en mars-avril 1924 et avoir vu une tablette à inscriptions, trois galets gravés et deux haches (*Progrès de l'Allier*).

20 AVRIL. — A l'Académie des Inscriptions, sous la présidence de G. Glotz, J. Loth termine la lecture de son mémoire sur les inscriptions du Bourbonnais en dehors de Glozel, titre accepté par le bureau après quelques objections. Il insiste sur les ressemblances entre les écritures d'Alvao, du Bourbonnais, de la Phénicie, de l'Égypte prépharaonique, etc. Dussaud demande à répondre et commence la lecture d'un papier. Dès le début, comme il traite Loth d'« éminent celtisant », Loth l'interrompt pour dire qu'il est aussi préhistorien, ayant enseigné la préhistoire et fouillé des tumulus bretons. Dussaud reprend et l'appelle « éminent préhistorien », sur quoi Loth proteste de nouveau, et Dussaud se corrige en disant : « L'éminent M. Loth. » La première partie de son mémoire a pour objet de démontrer que la similitude des caractères ne prouve rien quand il n'y a pas identité de son ; puis, que les Sémites sont bien les créateurs de l'alphabet, par cette raison, entre autres, qu'ils n'ont pas écrit les voyelles, familières à ceux qui lisaient leur écriture. Loth, croyant qu'il avait fini, commença à discuter ces points ; mais Dussaud lui fit observer qu'il avait encore beaucoup de choses à dire. « Je vais maintenant, reprit-il, aborder les inscriptions de Glozel, dont je puis établir le caractère apocryphe. »

Le président interrompt : « C'est impossible, cette question n'est pas à l'ordre du jour. » — « Comment ! proteste Dussaud, mais M. Loth en a parlé tout le temps, c'est l'authenticité de Glozel qu'il a cherché à démontrer ! » — « Non, dit le président, Glozel n'est pas à l'ordre du jour ; vous ne pouvez parler que des inscriptions du Bourbonnais hors de Glozel, titre du mémoire qui vient d'être lu. » L'Académie s'émeut et plusieurs membres parlent à la fois. *G. Schlumberger* : « Alors nous ne pouvons rien savoir à ce sujet ? » — *S. Reinach* : « Le président pourrait consulter l'Académie. » — *Dussaud* : « Ne sommes-nous pas l'Académie des Inscriptions ? Le président me retire-t-il la parole ? » Dénégation de *Glötz* : on laisse toute liberté à l'orateur, mais il doit, suivant l'usage, se limiter à la question à l'ordre du jour. — *Dussaud* : « C'est bien, on m'empêche de parler ; c'est un fait sans précédent à l'Académie ; il n'est pas permis d'attaquer Glozel. » *S. Reinach et J. Loth* : « Nous sommes tout prêts à accepter la discussion. » — *Le Président* : « Alors qu'on inscrive cela à l'ordre du jour ! » — *Dussaud* : « Je remporte mon mémoire et prends acte de ce qui s'est passé. » Sur quoi le président appelle Holleaux, inscrit après Dussaud ; Holleaux dit qu'il n'est pas prêt et le président se hâte de lever la séance à 4 h. 1/2. On discute assez vivement à la sortie ; *S. Reinach* rappelle le mot de Caran d'Ache : « Ils en ont parlé ! » L'égyptologue Moret se montre particulièrement hostile à Glozel. *M^{me} Massoul* cite des exemples de l'ignorance technique de Franchet

S. Reinach expose à Coville, membre de l'Académie et ancien directeur de l'enseignement supérieur, que la science française se déconsidère et dit pourquoi.

— Le *Soir* de Bruxelles résume une conférence de Bayet où il a « confronté les découvertes de Glozel avec celles d'Écosse. » — « Lesquelles ? » demande Van Gennep, qui conseille avec raison d'en finir d'abord avec le Bourbonnais (*Mercure*, 15 mai, p. 216).

21 AVRIL. — *L'Illustration* publie un article : « Les surprises de Glozel », avec photographie de la pendeloque fossilisée. « Les négateurs sont moins fermes, des sceptiques ont trouvé leur chemin de Damas. »

— Peyrony écrit à l'*Intransigeant* qu'il prépare un mémoire où il prouvera qu'il ne s'est jamais converti au « glozélisme intégral » et que les objets authentiques ne sont pas pour cela préhistoriques (cf. *Mercure*, 15 mai, p. 217).

22 AVRIL. — Les *Débats* publient un résumé de ce que Dussaud voulait dire à l'Académie ; c'est le fonds de sa future brochure. [Les quatre « faits » sur lesquels il s'appuie sont également controuvés. — *S. R.*]

Ce qu'aurait dit M. Dussaud. — M. René Dussaud a bien voulu nous exposer son argumentation. Il n'admet pas qu'il suffise de ramasser un objet en terre pour que cet objet soit déclaré authentique. Aussi s'élève-t-il contre la méthode des fouilles de contrôle qui a déjà, au temps des *Moabitica*, induit les savants en erreur.

M. Dussaud ne s'intéresse qu'à l'étude des inscriptions, qui peut et doit se poursuivre en dehors de toute question de gisement et de toute considération d'authenticité des objets. Examinant, en particulier, les inscriptions sur briques ou tablettes, il démontre, par quatre faits, qu'elles sont fausses :

1° La première brique à inscription, qui est une brique même d'un four de verrier, et les briques 2, 3 et 4, établies à l'imitation des briques de ce four, ne peuvent tout au plus qu'être contemporaines de ce dernier, donc pas antérieures au XVI^e siècle de notre ère¹;

2° Les lettres phéniciennes, qui font défaut sur les quatre premières briques, apparaissent sur les tablettes 5 à 21, dans la seconde moitié de 1925; mais ce sont des lettres appartenant à l'écriture phénicienne la plus basse. Un correctif est apporté au début de 1926, par les tablettes 22 à 30; il ne sert qu'à souligner le truquage²;

3° A partir de 1926, M. Camille Jullian, qui fondait ses déchiffrements sur la cursive latine, voit son système tenu en échec par les nouvelles tablettes qui se dépouillent de la plupart des signes cursifs pour se charger de caractères phéniciens, grecs, ibériques et même berbères. Il en conclut justement que les nouvelles tablettes sont fausses. Cependant, comme elles attestent toujours la même main et comme la technique des tablettes n'a pas changé, il en résulte, pour M. Dussaud, que les premières sont aussi fausses que les suivantes³;

4° M. Dussaud voulait enfin signaler la rareté des répétitions de mêmes groupes de signes, qui devraient se rencontrer d'autant plus fréquemment ici que, de l'avis des inventeurs eux-mêmes, le matériel épigraphique glozélien se réfère à un même site, à une même date et à une même population. Cette rareté des répétitions témoigne que l'écriture de Glozel ne recouvre aucune langue et qu'il est illusoire d'en tenter un déchiffrement quelconque. En d'autres termes, l'écriture glozélienne est l'œuvre d'un mystificateur⁴;

Cela posé, il est bien évident que, si les textes découverts hors de Glozel représentent la même écriture, ils participent eux aussi de la même falsification. Le tesson d'Alvao (Portugal) est une mystification faite au Portugal⁵. Il est inadmissible que tout à coup sur-

1. Il n'y a jamais eu là de four de verrier : c'est une invention de Viple. — S. R.

2. Les premières tablettes ont été trop nettoyées, mais les lettres d'apparence phénicienne s'y reconnaissent. — S. R.

3. Incompréhensible. — S. R.

4. La rareté des groupes est certaine, mais un faussaire les aurait plutôt répétés vingt fois. — S. R.

5. Mendes Correa, après le bon sens, a fait justice de cette audacieuse assertion. — S. R.

gisse à Alvao un tesson portant une écriture qui n'a plus aucun rapport avec l'écriture dite d'Alvao, pour imiter l'écriture de Glozel, alors que cette dernière constitue un faux notoire.

— La *Dépêche de Vichy* donne la traduction d'une lettre de Foat au *Daily Mail* (publiée le 15 mai seulement) :

« Comme membre de ce Comité [d'études], j'ai moi-même suivi, chaque jour, toutes les opérations effectuées sous mes yeux et je suis convaincu que jamais Comité plus attentif et plus objectif ne travailla à une affaire plus importante... Sir A. Evans n'a pas réellement étudié lui-même les trouvailles, mais s'est appuyé sur l'opinion d'autres personnes... Il n'a regardé que la surface du terrain pendant quelques minutes et n'est pas resté plus de vingt minutes en tout en présence des deux collections. Cependant on m'assure qu'il est myope et, s'il en est ainsi, il n'a pu rien voir, puisque les objets sont placés dans des vitrines très mal éclairées. A contre cœur, il prit en mains deux ou trois objets, y jeta un coup d'œil rapide et prétendit qu'il ne lui était pas nécessaire de s'y attarder... Je demande formellement à Sir Arthur Evans d'opposer un démenti à tout ceci ou de dire si c'est exact. » [Evans n'a pas répondu. — S. R.]

— Le *Matin* publie la lettre suivante de J. Loth :

Permettez-moi deux remarques au sujet du compte rendu de ma communication à la séance d'hier de l'Académie des Inscriptions, que je lis dans votre numéro de ce matin.

La question capitale était celle-ci : la découverte faite par M. Depéret, doyen de la faculté des sciences de Lyon, membre de l'Académie des sciences, professeur de géologie, dans l'intérieur du sous-terrain de Puyravel-en-Ferrières-sur-Sichon (Allier), d'un galet gravé sur une face d'une tête de cheval accompagnée de onze signes alphabétiques et, sur l'autre face, d'une inscription de trente signes, ainsi que d'un galet sphérique de granulite dure, dont la surface est ornée également de signes alphabétiques, sous un plancher formé de blocs anguleux de schistes métamorphiques éboulés du plafond et cimentés par de l'argile d'altération, *plancher très compact et intact* (expression de M. Depéret) EST-ELLE AUTHENTIQUE? Si elle l'est — ce que personne n'a osé contester — ma thèse de l'existence dans le Bourbonnais, à l'époque néolithique, d'une écriture linéaire est démontrée.

Mon savant collègue, M. Dussaud, a voulu porter la discussion sur le terrain de l'authenticité de Glozel, dont je m'étais formellement engagé envers le président, M. Glotz, et le bureau à ne pas parler. La question, d'ailleurs, n'était pas entière : il y a eu récemment de nouvelles fouilles faites avec une méthode impeccable et il y a de nouvelles expertises en cours.

J'ai d'ailleurs déclaré à mon collègue M. Dussaud que j'étais tout disposé à discuter cette question d'authenticité le jour où l'Académie déciderait de la mettre à son programme.

Sur la question de la comparaison avec d'autres alphabets linéaires, j'ai apporté un fait prouvant que les alphabets linéaires du bassin de la Méditerranée, y compris celui du Bourbonnais, avaient une origine commune ; il y a 53 signes alphabétiques ou alphabétiformes communs entre l'Égypte (41 de l'époque préhistorique, 7.000-5.000 ans avant Jésus-Christ), la Carie et l'Ibérie. M. Dussaud a cru devoir objecter que, pour affirmer la parenté d'une langue avec une autre, il faut non seulement qu'il y ait parenté entre les lettres de leur alphabet, mais encore que l'on connaisse la valeur phonétique de ces caractères. Aussi n'ai-je pas prétendu que les Égyptiens, les Cariens, les Ibères et les Bourbonnais parlaient la même langue. Il y a bon nombre de langues dont les alphabets sont authentiques et à peu près identiques avec d'autres sans que nous connaissions le moins du monde la valeur phonétique de leurs caractères et, par conséquent, que nous puissions affirmer leur parenté linguistique.

Les alphabets linéaires du Bourbonnais et les alphabets linéaires du bassin de la Méditerranée ont une origine commune, un ensemble de signes alphabétiformes semblables : c'est tout ce que j'ai voulu démontrer.

J. LOTI,
de l'Institut, professeur
au Collège de France.

23 AVRIL. — Le Ministre répond à la *Ligue des Droits de l'Homme*, qui trouve cette réponse peu satisfaisante (voir 30 mai) : il allègue que la Chancellerie ne peut donner de renseignements sur une affaire en cours d'instruction.

— Vergnette, dans l'*Écho de Paris*, prétend avoir seulement voulu montrer, en gravant des galets,

combien il était facile à une personne, même sans connaissances spéciales, de produire des objets de ce genre, conformément à ce qu'il avance dans une brochure faite en collaboration avec Vissouze et intitulée : *Glozel, nouvelles constatations* (Blanchet, Clermont-Ferrand).

— Vayson écrit aux *Débats* que le Comité d'études qui a fouillé à Glozel « est composé de dupes de la première heure... Sans doute, on trouve des objets à Glozel ; mais comment ces objets ont-ils été introduits dans le sol ?... La Commission internationale a fait l'expérience d'enfouir des objets et de les rechercher ; elle n'a pu retrouver les traces d'introduction. » Vayson maintient que le canal qu'il prétend avoir observé n'avait rien de commun avec un trou de taupe.

24 AVRIL. — Dussaud réitère ses déclarations à l'*Intransigeant*, sans rien apporter de nouveau.

— Le prof. José M. Pascual de Font-Cuberta, de l'Université de Barcelone, écrit à S. Reinach qu'après la publication du procès-verbal du 12 avril il est « tout à fait enclin » à croire aux découvertes de Glozel et l'a déclaré le jour même à ses étudiants en droit. Il estime que Bosch y Gimpera, qui donne des conférences contre Glozel, est inspiré par des sentiments anti-français, ayant fait ses études en Allemagne. [Il est plus simple d'attribuer à ce traducteur de Schulten de simples sentiments de jalousie, entretenus par les contre-vérités qui lui viennent de Toulouse. — S. R.]

25 AVRIL. — Lettre de M. Dussaud au *Matin* :

Voulez-vous me permettre une observation concernant la lettre de M. Joseph Loth que vous publiez aujourd'hui et où je suis mis en cause ?

J'ignorais que M. Loth se fût engagé à ne pas parler de Glozel et que le mot Bourbonnais — grâce à une entorse géographique consentie par le président, car Glozel est en Auvergne — devait tourner la difficulté. En réalité, il ne s'agissait que de Glozel et personne ne s'y est trompé. Mon savant confrère a même pu, à son aise, décrire les fouilles du *Matin* sur le terrain des Fradin. Mais, comme tout le monde somnolait à cette lecture un peu longue, le président ne s'est pas aperçu que M. Loth se promenait sur le terrain de Glozel à proximité des fils de fer barbelés.

Il eût suffi de me prévenir qu'il valait mieux ne pas répondre et je me serais incliné ; mais dès l'instant qu'on me donnait la parole, je devais pouvoir utiliser tout le matériel épigraphique disponible.

Quel va être le résultat immédiat de cet incident quelque peu ridicule ? Ce sera d'authentifier, par la voie des *Comptes rendus* de l'Académie, les textes sortis ces mois derniers des environs immédiats de Glozel, textes dont le moins qu'on puisse dire c'est qu'ils sont éminemment suspects. Ce sera aussi d'authentifier le nouveau tesson d'Alvao, qui est un faux certain, sur lequel j'ai prié M. Mendes Correa de faire une nouvelle enquête.

Après tout, cela vaut peut-être mieux ainsi. L'étendue du mal peut seule amener une réaction salutaire. Quand on s'apercevra que nous sommes devenus l'Académie des inscriptions fausses, on éprouvera le besoin de réagir. Ce jour-là, je serai occupé à d'autres travaux et ne risquerai plus de me voir retirer la parole.

26 AVRIL. — Mendes Correa (*A Voz*) publie les analyses d'objets de Glozel faites à Porto, Oslo et Lyon, concluant que la fossilisation des os ouvrés ne fait pas doute.

— William Loth expose à l'*Œuvre* les expériences d'enfouissement faites par lui à Glozel pour répondre à certains passages du rapport de la Commission d'Amsterdam. Sur quoi Van Gennep observe avec rai-

son (*Mercure*, 15 mai, p. 215) : « Je crois que le bon sens suffisait. »

— S. Reinach écrit aux *Débats* :

Comme M. Vayson me met en cause (*Débats* du 23 avril), à titre de membre du Comité d'études qui a proclamé, une fois de plus, après trois jours de fouilles et les constatations stratigraphiques les plus précises, la parfaite virginité du terrain de Glozel et, par suite, l'incontestable authenticité des collections, permettez-moi d'opposer quelques démentis aux assertions plus que téméraires qui remplissent sa lettre.

1° Il n'est pas exact que ce Comité d'études fût « composé de dupes de la première heure ». Ni M. W. Loth, ni M. le docteur Bayet, ni M. Söderman, ni M. Foat n'avaient encore fouillé à Glozel. Ce comité ne comprenait pas seulement des préhistoriens, mais des philologues, des archéologues, un ingénieur, un expert policier, etc. A la différence de la fameuse Commission nommée par le bureau du congrès d'Amsterdam, il comprenait des savants formés à différentes disciplines. deux membres de l'Institut, deux doyens de Facultés, trois professeurs de l'enseignement supérieur. A côté des Français, il y avait des Belges, un Anglais, un Scandinave. Ce dernier, qui ne connaissait encore rien de Glozel, s'est déclaré nettement et sans réserves convaincu de l'authenticité du gisement :

2° Les conditions dans lesquelles ont été exhumés, sous nos yeux, trois objets de haute importance, le terrain étant chaque fois minutieusement étudié par les géologues et l'ingénieur avant l'extraction de l'objet, ne permettent à personne, encore moins à ceux qui n'ont rien vu, de contester les conclusions unanimes du comité ;

3° M. Vayson parle des « traces d'introduction frauduleuse que la Commission internationale a constatées ». Cette Commission n'a rien constaté de tel sur le terrain, sans quoi elle aurait appelé Morlet, Fradin et les journalistes présents pour vérifier avec elle un fait si grave.

Quelqu'un de la commission a imaginé cela plus tard et, pour appuyer cette affirmation, a publié une coupe du terrain qui est un faux, comme le prouve la comparaison de ce dessin intentionnellement falsifié avec la même coupe qu'a reproduite l'*Illustration*. Je me permets de renvoyer à ce sujet aux *Ephémérides de Glozel*, que j'ai publiées chez l'éditeur Kra, livre dont l'index a dû consacrer une rubrique spéciale — faux — aux machinations déloyales dont le dessin falsifié n'est qu'un exemple entre sept ou huit.

4° M. Vayson dit qu'il a constaté lui-même une sorte de canal

avec un galet au bout. Il a été seul à voir cela ; il n'a pu le montrer au docteur Morlet ; même la Commission, malgré son mauvais vouloir, n'a rien vu de pareil. Pour rester courtois, parlons d'une illusion ; mais M. Vayson n'a pas médiocrement tort d'y persévérer.

5° Sachant que les laboratoires d'Oslo et de Porto ont reconnu le caractère fossile des os de Glozel, M. Vayson essaie maintenant de faire croire que « les truqueurs ont travaillé de vieux os ». Où les auraient-ils trouvés ? Cette hypothèse désespérée est ridicule. Une expertise en cours ne peut aboutir, en ce qui touche les objets en os, qu'au résultat que redoute M. Vayson. Et si cette expertise trouvait sur quelques objets des traces de métal, ce ne pourrait être que celles du canif de M. Regnault promené sur eux.

M. Vayson se garde de dire un mot des gisements assez éloignés de Glozel que le comité a visités, qui ont donné des galets avec gravures glozéliennes. Il craint de prétendre que l'« Esprit de Glozel » ait salé tout le canton ! Il a raison, à son point de vue, de se taire sur ce fait capital, car, pour tout homme qui réfléchit, c'est la condamnation sans réserves de la cabale qui a essayé de nier l'évidence et de jeter le discrédit sur de mémorables, d'admirables découvertes.

28 AVRIL. — Le tribunal condamne le lieutenant de Verdalon, du 6^e cuirassiers, à 50 fr. d'amende avec sursis et 600 fr. de dommages-intérêts pour avoir frappé le grand-père Fradin (voir 3 mars).

29 AVRIL. — A la Société des Lettres, Sciences et Arts du Saumurois, Camille Charrier, éditeur, lit une notice : « Glozel et les Atlantes. » Il croit Glozel authentique et rapproche la disparition de l'art quaternaire du bouleversement qui causa l'immersion de l'Atlantide. Les envahisseurs atlantes exterminèrent les Magdaléniens et se firent leurs continuateurs. Le sol gaulois est le berceau de la civilisation [Roman préhistorique. — S. R.]

— Les *Débats* se font télégraphier d'Helsingfors un pompeux éloge des conférences faites par Begouen à l'Université de cette ville. Il part de là pour Dorpat, Riga, Varsovie, Berlin, Hambourg et Cologne [où il fera entendre sa docte parole et diffamera les fouilles de Glozel.]

30 AVRIL. — Lettre de Mendes Correa aux *Débats* :

Rapportant les déclarations que M. Dussaud a faites à la presse aussitôt après la séance de l'Académie des Inscriptions où il n'a pu

discuter les découvertes de Glozel, la presse du 22 courant lui a attribué cette affirmation :

« ... De même que Glozel est une mystification, le tesson récemment trouvé à Alvao, en Portugal, revêtu de signes glozéliens fort différents de ceux qui furent relevés sur les premières trouvailles portugaises, est l'œuvre d'un mystificateur ».

Ces mots ne constituent pas, à vrai dire, une surprise pour moi, puisque M. Dussaud a bien voulu m'informer par deux lettres de son opinion sur le tesson gravé d'Alvao que MM. les abbés Brenha et Rodrigues m'ont remis et que j'ai étudié dans une note récemment publiée. M. Dussaud m'avait écrit que cet objet est un faux no-
toire (!) puisqu'il a été révélé au plus fort de la bataille de Glozel et qu'il contient des caractères glozéliens que l'on ne trouve pas sur les inscriptions antérieurement connues d'Alvao.

J'ai eu beau faire remarquer à mon éminent collègue qu'il n'a pas vu la pièce et qu'il n'a donc pas pu en constater directement les caractères propres d'authenticité. J'ai eu beau lui faire remarquer que les inscriptions d'Alvao sont peu nombreuses et que, comme plusieurs inscriptions ibériques, elles sont peu étendues, ce qui rend tout à fait explicable la présence de quelques caractères différents sur chaque inscription, les signes ibériques ou leur variantes étant très nombreux. J'ai eu beau affirmer l'honorabilité de MM. les abbés Brenha et Rodrigues et exposer ce qu'il y a d'in vraisemblable, même d'impossible, dans la fabrication, en cette région du Portugal, d'un faux présentant les particularités de ce tesson. J'ai eu beau enregistrer les conditions nullement suspectes de cette trouvaille déjà ancienne qui a été faite par des paysans occupés à la déplorable tâche d'arracher les supports d'un dolmen pour les employer à des bâtiments modernes.

M. Dussaud n'a été aucunement ébranlé dans son attitude de négation absolue et il n'a pas hésité à exprimer publiquement son opinion comme la conclusion logique et valable d'une étude sérieuse de ce document.

Je regrette d'être forcé, pour la vérité des faits, de déclarer que M. Dussaud ne possède pas la moindre preuve objective de ce qu'il vient d'affirmer. Il est libre de ne pas croire à nos yeux, à nos facultés d'observation, à notre sens critique, à notre connaissance non seulement de l'archéologie, mais aussi des gens et de la contrée. Mais il faut distinguer entre impressions et faits objectifs. Je connais objectivement le document en question et les pièces d'Alvao. M. Dussaud n'en a que des impressions indirectes, regrettamment moulées dans les cadres de son opposition systématique à Glozel. L'épigraphie, dont la méthode primerait, selon son opinion, celle des autres branches scientifiques, n'est ni une science achevée où il n'y aurait pas de nouvelles acquisitions à enregistrer, ni ne pos-

sède un pouvoir divinatoire qui lui permettrait d'éliminer, dès maintenant, toutes les inscriptions en caractères et en langues inconnues qui viendraient à surgir.

Malgré leur chronologie incertaine et les conditions topographiques un peu vagues de quelques trouvailles, les découvertes d'Alvao (non seulement ce lesson, mais les objets antérieurement publiés) apportent une confirmation excellente de l'authenticité de Glozel. Voilà leur défaut aux yeux de M. Dussaud qui s'est donné la peine bien lourde de démasquer partout de prétendus faux glozéliens. Mais il ne réussira pas à s'en débarrasser par le procédé commode et facile, mais nullement scientifique, de la négation gratuite.

Sa déclaration à la presse n'est pas celle d'un savant qui, ayant des doutes, se cantonne sereinement et légitimement en des réserves. Souhaitons que cette crise de passion antiglozélienne soit momentanée et qu'il reprenne, sans trop tarder, son calme, sa prudence et son souci d'objectivité et de précision.

A. A. MENDES CORREIA.

— A la fin d'un article sur Glozel (*Le Courrier de la Quinzaine*, Alger), Guy Destoc écrit : « Les réactionnaires les plus dangereux n'appartiennent pas tous au monde de la politique. »

SANS DATES PRÉCISES

On fabrique à Moulins des chocolats de Glozel, avec animaux et signes glozéliens imprimés dans la pâte.

— Un anonyme, dans *l'Ère de Vérité* (néosopique), demande si Eug. Révillout n'a pas prévu les découvertes de Glozel (*La Femme dans l'antiq. égyptienne*).

— Pietro Ferrarino (*Vita e Pensiero*, Milan, avril 1928) opine que Glozel est une mystification (cf. *Mercure*, 1^{er} juillet 1928, p. 214).

* * *

1^{er} MAI. — Jean Piveteau, élève favori de Boule, expose avec détail, mais non sans de graves erreurs, la question de Glozel dans la *Revue de Paris* (p. 152).

P. 156 : « M. Champion fut chargé par le Ministère d'examiner les objets trouvés à Glozel au point de vue de la technique et de la fabrication. » [Le susdit n'a été chargé, avec Peyrony, que de dresser un inventaire. — S.R.]

P. 174 : « Trop d'incertitudes planent sur la nature du gisement et des constatations irréfutables de la non-authenticité de certains objets ont été faites qui jettent un doute sur les autres. » [Aucune constatation de ce genre n'a jamais été faite ; il s'agit de sauver la réputation de Boule qui, en présence du galet au renne, a dit précipitamment : « C'est un renne ! Alors c'est faux. — S.R.]

— Le *Mercure* de ce jour publie les trois rapports du Comité d'Études et raconte (p. 707) l'histoire du faussaire, puis (p. 708) l'excursion de Puyravel, au cours de laquelle on a rencontré le même individu (le récit des *Débats* du 17 avril est inexact). — P. 709, déclaration de Herriot et confirmation (p. 710) par Van Gennep, que l'abbé Martin, professeur de géographie à l'Université catholique de Lyon, d'abord très hostile, s'est déclaré convaincu après avoir assisté aux dernières fouilles. — P. 710, compte rendu des *Éphémérides* et de la *Commission internationale* de Morlet.

2 MAI. — A 10 h., séance de la Comm. des monuments historiques (section préhistorique). Capitan est devenu président par suite de la mort du président Dislère. Verneau et Breuil étaient absents ; Boule assistait. Léon, directeur des Beaux-Arts, n'est venu que pour dix minutes, se joindre à Capitan pour rendre hommage à Dislère, puis pour faire des compliments à Capitan, qui, « dans une affaire récente a encore montré son courage scientifique » [compliment presque ironique, Capitan ayant beaucoup parlé de Glozel, mais

n'ayant rien publié à ce sujet. — S.R.] « On se plaint, a dit Léon, que les savants ne soient pas d'accord, mais la science ne progresse que par le désaccord des savants. » Le reste de la séance a été consacré aux affaires courantes et aux élections de nouveaux membres ; Capitan a proposé, en seconde ligne, Peyrony et l'abbé Favret « qui a été membre de la Commission internationale. »

3 MAI. — Mendes Correa explique dans *A Voz* (Lisbonne) que les critères d'ancienneté des os et des argiles cuites, proposés par Carnot et par Bernard Brunhes, ne sont pas applicables aux produits des fouilles de Glozel.

— Les *Débats* publient la note suivante, sous le titre : *Les expertises de Lyon* :

On mande de Lyon que M. Söderman, assistant du docteur Locard, qui assistait aux fouilles récentes opérées dans le champ des Fradin par le Comité glozélien, sous la direction de M. Depéret, a déposé son rapport. Il conclut à l'authenticité indiscutable du gisement. Il a constaté que les empreintes digitales relevées sur les briques cuites et les poteries ne sont nullement celles du docteur Morlet, ni du jeune Fradin.

D'autre part, le professeur Couturier, de la Faculté des sciences de Lyon, vient de faire connaître le résultat de l'analyse à laquelle il a soumis un fragment d'os trouvé à Glozel. « Cet os, dit-il, est nettement préhistorique, car il ne contient plus que 10,80 % d'os-séine. »

De son côté, le professeur Walz, de la Faculté des lettres de Lyon, a remarqué la similitude de l'écriture glozélienne avec l'écriture hébraïque... [Cette dernière assertion est sans fondement ; Walz n'a parlé que de l'écriture phénicienne, adoptée par les anciens Hébreux. — S.R.]

— René Benjamin, qui a assisté aux dernières fouilles, commence, dans la *Liberté*, la publication d'une série d'articles satiriques et inexacts qu'il réunira plus tard en volume. « Il a, dit Dussaud (*Glozel à l'Institut*, p. 16) nettement perçu l'inexpérience du Comité d'études et le néant des résultats que ce dernier a prétendu obtenir. »

4 MAI. — Les *Débats* se font écrire de Tartu (Dorpat) et reçoivent de Begouen le boniment que voici :

L'Université de Helsingfors avait pris l'initiative d'inviter le comte Begouen à faire une série de conférences sur la préhistoire. L'Université esthonienne de Tartu (Dorpat) a profité de cette heureuse circonstance pour retenir au passage l'éminent savant de Toulouse qui, en dépit des fatigues d'un voyage pénible, a bien voulu répondre à la curiosité d'un public nombreux et averti dans une conférence sur l'art préhistorique dans le sud de la France. Cette conférence, faite le 26 avril, sous les auspices de la « Société savante esthonienne » et illustrée de nombreuses projections, a recueilli la plus vive approbation. Le comte Begouen y a soutenu avec une victorieuse autorité la thèse de la signification magique de l'art des cavernes. La tournée baltique de notre compatriote toulousain mérite d'être citée en exemple. Il serait à souhaiter que d'autres savants français de marque vinssent de leur personne soutenir dans la vieille Université du Nord le renom de la science française.

[Si le conférencier en question représentait, à un titre quelconque, la science française, il faudrait qu'elle fût bien malade. — S. R.]

5 MAI. — A 9 h. 40 du soir, un individu, se disant le secrétaire de M. Loth, téléphone à S. Reinach : « Vous savez... pour Glozel ? — Non, je ne sais rien. — Eh bien ! le pot aux roses est découvert, le procureur de la République a tout éclairci. M. Loth est dans tous ses états ! — Où est M. William Loth ? — Il est sorti, très agité. — Monsieur, vous êtes un fumiste. — M. Loth sera très offensé que son message ait été reçu de la sorte. — Dites, Monsieur, à celui qui vous a chargé de cette commission qu'il est un mauvais plaisant. [Plaisanterie, si l'on veut, mais malhonnête et tout à fait conforme aux habitudes anti-glozéliennes. — S. R.]

6 MAI. — Le D^r Morlet (*Dépêche de Vichy*) répond à Coulon (*Mercure*, 15 avril) qui avait essayé de disculper le parquet de Moulins :

M. Coulon prétend qu'on a saisi dans l'étable des embryons de briques à inscriptions. Eh bien, non ! Sans doute ceux qui avaient truffé l'étable auraient-ils pu y dissimuler des embryons de briques. Je connais, pour ma part, deux antiglozéliens qui en fabriquent. Mais des galets et des morceaux de schiste étaient plus commodes à dissimuler dans la poche et à introduire dans les anfractuosités de l'étable. On peut constater que les antiglozéliens affectionnent surtout la gravure de faux galets. Un neveu de la « conservatrice des collections de la Société d'Emulation, » avait également dans sa poche un galet faux gravé qu'il montra au délégué régional des Monuments historiques... Si, comme cela doit se faire légalement, les policiers avaient mis sur chaque objet une étiquette mentionnant l'emplacement et l'explication fournie par la famille Fradin et fait apposer, à côté de leur sceau, la signature des perquisitionnés, ces insinuations mensongères n'auraient pas pu se produire. Mais tenait-on à les éviter ? N'a-t-on pas laissé écrire par une certaine presse, contre toute vérité, que des galets avaient été saisis dans la chambre d'Emile Fradin ?

7 MAI. — Le Conseil général de l'Allier, après un rapport de Piret sur la perquisition du 25 février, a émis le vœu que les perquisitions judiciaires soient désormais accompagnées de plus de garanties.

A la suite de cette nouvelle, les *Débats* du 9 reproduisent, d'après le *Mercure*, la réponse de Garçon à Théry et concluent : « Magistrats et commissaire ont fait strictement leur devoir. »

10 MAI. — Reverdin, du Muséum de Genève, vice-président de la Société suisse de préhistoire, s'est rendu à Glozel et a écrit à MM. Mayet, Morlet et Jullian une lettre dont il envoie copie à S. Reinach.

Il a été troublé par la variété d'aspect des ossements d'animaux et des instruments en os, censés pourtant provenir d'une même couche. Il a été surpris de voir une série de petites pointes de flèches en silex, d'une mauvaise facture et sans patine, qui auraient été découvertes dernièrement suivant Émile. « L'apparition brusque de ces pièces me laisse rêveur. » Sur les déblais, il a recueilli « une petite granule d'une espèce de verre bleuâtre » que Blondel (de Genève) croit romaine. A la ferme, sur le sol humide, il a ramassé un petit bronze de Gallien (260-8), dont la date « cadre bien avec l'idée de M. C. Jullian. » [En somme, Reverdin est très sceptique, mais ses motifs de doute ne valent rien. — S. R.]

— Varigny (*Débats*), en petits caractères à la suite d'une Chronique scientifique :

La littérature glozélienne s'est enrichie d'un volume excellent : *Ephémérides de Glozel*, par M. S. Reinach (Kra), relation jour par jour de ce qui a été dit et écrit de mars 1924 à mars 1928 sur Glozel, avec indication des faits ou publications antérieures ayant ou paraissant avoir quelque connexion avec l'énigme de l'Allier. C'est une œuvre complète, indispensable à tout glozélien — qu'il soit pour ou contre — comme historique ; un excellent index analytique la termine avec quelques planches. Sans doute, elle sera complétée, car l'affaire n'est point classée, et la discussion est loin d'être close. Ce volume était nécessaire et sera fort bien reçu. Bien entendu, il expose surtout la thèse glozélienne.

11 MAI. — S. Reinach présente à l'Académie sa seconde brochure « intitulée, si j'ose dire, Glozel. »

12 MAI. — D'accord avec Jullian (*Rev. Ét. anc.*,

1927, p. 187), Franchet (*Rev. scientif.*) déclare que le tesson d'Alvao est romain. « Glozel est réellement un lieu de sorcellerie de l'époque romaine. »

15 MAI. — Foat (*Daily Mail*) s'exprime avec énergie sur l'attitude anti-scientifique de Sir A. Evans, qui a condamné une collection sans y avoir passé vingt minutes.

— Dans le *Mercur* de ce jour, Van Gennep, répondant à des critiques sur la méthode qui préside aux fouilles de Glozel, écrit (p. 215) qu'en pareille matière il faut s'adapter aux circonstances. Plus loin (p. 216), à propos de 10 témoins bénévoles qui ont confirmé la déclaration de 33 autres (*suprà*, 28 mars; *Progrès de l'Allier*, 19 avril), il raconte comment se sont produites ces adhésions. Sur un ordre envoyé de Moulins, des gendarmes auraient rendu visite aux 33 signataires pour leur demander s'ils avaient signé eux-mêmes, si cette signature leur avait été extorquée ou imposée. Dans le pays, on trouva cela fort déplacé; d'où les nouvelles adhésions.

Id., *ibid.*, p. 217 : « Il ne s'agit pas d'alphabets, c'est-à-dire de signes peu nombreux représentant, par abstraction, toutes les combinaisons vocaliques et consonantiques d'une langue donnée, mais d'écritures qui peuvent être syllabiques simples, polysyllabiques ou même idéographiques et symboliques. Sur ce point, d'ordre terminologique, Dussaud a raison : l'*alphabet* le plus ancien connu est phénicien. » Dans le même

fascicule (p. 219), on trouve le rapport du Suédois Söderman, élève de Locard à Lyon, qui conclut à l'authenticité indiscutable du gisement, et celui de Couturier, de l'Institut de chimie de Lyon, déclarant fossile un fragment osseux prélevé par Depéret sur la gravure en relief du capridé trouvée au cours des fouilles du Comité d'études.

16 MAI. — Le *Matin* annonce que Herriot, ministre de l'Instruction publique, va se rendre à Glozel.

— L'assignation en diffamation de Fradin contre Dussaud a été appelée devant la 12^{me} Chambre; l'affaire a été renvoyée au 9 octobre.

17 MAI. — Souday (*Temps*) proteste contre le reproche qui lui est fait dans les *Éphémérides* de n'avoir pas lu le rapport de la Commission (25 déc. 1927) : « Je l'ai lu et annoté d'un bout à l'autre lorsque le *Temps* le publia *in extenso*. De quel droit M. Reinach affirme-t-il que je parle d'un document sans le connaître? Comme cela me ressemble! »

20 MAI. — Victor Basch, président de la Ligue des Droits de l'Homme, adresse une nouvelle protestation au Ministre de la Justice. « Tout semble avoir été conçu pour empêcher les Fradin de se défendre. Il y a là une violation caractéristique de domicile et un mépris tel de la liberté et de la propriété individuelles que le Parquet qui a autorisé semblable procédure

mérite de faire l'objet d'un rappel à l'ordre sévère. »
(Voir *Cahiers de la Ligue*, p. 331.)

— Paluel-Marmont (*Écho de Paris*) constate la prospérité de Glozel, où 1084 visiteurs ont pris des tickets roses le Lundi de Pâques. Dans le *Journal*, traitant du même sujet, Jean Masson dit qu'on construit un café pour les chauffeurs, etc.

— Ayant fouillé à Glozel avec Morlet et Fradin, A. Desforges, correspondant de la Comm. des Monuments préhistoriques, affirme sans réserve l'authenticité du gisement. Lui aussi a vu des galeries de taupes, toujours sinueuses ou circulaires, bien trop étroites pour que 9 objets sur 10 aient pu y être introduits. « Cette objection a été soulevée par un ingénieur des mines [Vayson]; elle ne fait pas honneur à son génie. »

« On divise les savants en deux catégories : ceux qui travaillent et ceux qui vivent des travaux des autres. Les premiers, ceux qui ont l'habitude de faire des fouilles, ont toujours soutenu l'authenticité de Glozel; les autres ont essayé de *naufirager* une affaire qu'on n'a pas voulu leur laisser exploiter. »

22 MAI. — On trouve à Glozel le plus grand vase à tête humaine qu'on y ait encore rencontré, pénétré d'une « véritable chevelure de radicelles. »

— On lit dans le *Supplément héliothérapique* du *Times*, p. xxviii : « Aux attractions de Vichy le site néolithique très discuté de Glozel doit peut-être s'ajouter aujourd'hui. Il en est éloigné d'environ 12 milles et la route qui y conduit traverse un pays pittoresque et charmant. »

23 MAI. — Les *Débats* publient la note suivante :

Une plainte en diffamation contre le docteur Morlet.

M. Vergnette, étudiant à la Faculté des sciences de Clermont-Ferrand, vient d'assigner le docteur Morlet, locataire du champ de Glozel, devant le tribunal de Moulins. L'assignation accuse le docteur Morlet d'avoir injurié le plaignant en présence de témoins, en le traitant, notamment, de faussaire et d'agent provocateur d'une société de préhistoire, et lui reprochant d'avoir fait à Clermont-Ferrand une conférence sur des pièces qu'il aurait données pour glozéliennes après les avoir fabriquées lui-même.

On se souvient que, le 14 avril dernier, pendant les travaux de la compagnie qu'on a nommée le « Comité d'études », M. Vergnette ayant voulu pénétrer sur le champ des Fradin, le docteur Morlet l'en avait expulsé. Pour répondre facétieusement à ce procédé peu hospitalier, l'étudiant avait fait déposer, à l'adresse du docteur Morlet, avec une carte portant ces mots : « Hommage de l'auteur », un paquet contenant de petits galets.

[Cette note contient diverses inexactitudes : 1° Les étudiants de Clermont ont certifié que Vergnette n'a jamais été inscrit à cette Faculté.

2° Dans un hôtel de Ferrières, Vergnette s'est présenté aux journalistes en ces termes : « Voilà le faussaire ! » et leur a montré les faux galets dont ses poches étaient pleines.

3° Jamais Morlet n'a traité Vergnette d'« agent provocateur » ; c'est pure invention. — S. R.]

24 MAI. — Le Rév. Dukinfield Astley écrit S. Reinach que les prétendus faussaires de Dumbuck (Écosse) et de Glozel seraient trop savants pour qu'on puisse admettre leur existence.

28 MAI. — Herriot visite Glozel, mais refuse de dire aux journalistes ce qu'il en pense, laissant aux « spécialistes qualifiés » le soin de se prononcer.

31 MAI. — Deux paysans prétendent interdire à l'automobile du Dr Morlet l'accès de Glozel ; Fradin

les somme, par huissier, de rendre le chemin à la circulation. [Jalousies locales. — S. R.]

SANS DATES PRÉCISES

— Dans les *Trabalhos* de la Société portugaise d'anthropologie (mai), Mendes Correa traite de la nouvelle inscription d'Alvao (p. 299-310, avec gravures) et raconte l'histoire de la controverse depuis la Commission internationale (p. 322-335).

— Le Rév. Dukinfield Astley ayant exprimé le désir d'ouvrir la discussion à la réunion de la *British Association* à Glasgow, le *recorder* de la section a opiné qu'il ne fallait pas toucher à Glozel et que les trouvailles anciennes de Dumbuck (Écosse) avaient perdu tout intérêt.

— Dans le *Guide-poche illustré de Vichy* (1928, p. 219-222), Mosnier résume tout ce qui concerne Glozel et les stations avoisinantes, proclamant que tous les objets recueillis dans les fouilles sont authentiques, mais n'en rendant pas moins hommage à la loyauté de la Commission internationale.

*
* *

1^{er} JUIN. — Le *Mercure* (p. 475 et suiv.) publie les documents suivants relatifs à Glozel :

1^o Réponse de José Théry à Marcel Coulon. La conduite du parquet de Moulins a été entachée soit de complaisance, soit de légèreté.

2^o Réponse de Morlet à Coulon, niant qu'on ait trouvé des galets dans la chambre d'Émile.

3^o Lettre de Vergnette; il n'est pas un faussaire; il a seulement voulu montrer combien il est facile de fabriquer des objets glozéliens.

4^o Lettre de Mendes Correa à Dussaud (Porto, 24 avril), pour affirmer à nouveau l'authenticité des découvertes d'Alvao.

3 JUIN. — J.-H. Rosny aîné (*Dépêche de Toulouse*) suppose que le néolithique de Glozel est contemporain de la civilisation de Tyr et de Sidon. Il se refuse à admettre que Glozel puisse marquer « une avance prodigieuse sur les vieux Égyptiens, Assyriens et Phéniciens. » Il n'écarte pas l'hypothèse de faux, mais ne s'y rallie pas davantage.

— Sous ce titre : « La liberté des fouilles », la *Dépêche de Vichy* reproduit un article d'Ad. de Mortillet (*Bull. Soc. préhist.*, IV, 1907, p. 439-44) où Capitan, Breuil et Peyrony sont malmenés à cause de l'opposition qu'ils ont faite aux travaux du Suisse Hauser en Périgord. Peyrony serait devenu l'ennemi de Hauser le jour où celui-ci, cessant de lui acheter des silex, a voulu en découvrir lui-même.

7 JUIN. — J. Loth fait à Laval une conférence sur Glozel et débute ainsi : « J'ai au moins un avantage

sur tous ceux qui s'agitent autour de Glozel : c'est de connaître la question. » Après avoir fait défiler de nombreux objets sous les yeux de son auditoire : « Comment voulez-vous, s'écrie-t-il, qu'Émile Fradin ait pu inventer et fabriquer tout cela ? » Le gisement de Glozel aurait été un sanctuaire avec ex-voto à une divinité, celle de la Mort peut-être ; cette civilisation déjà brillante fut ruinée par l'invasion des constructeurs de mégalithes.

— On distribue une brochure de Vayson : *L'affaire de Glozel. Historique, enseignements, appendice, rapports divers, les Éphémérides de S. Reinach*. Paris, Catin, 1928, in-8, 77 p.

Rédition de faussetés, de ragots, d'inventions saugrenues. L'auteur, qui met en cause « l'Esprit de Glozel », se trahit (p. 40) en parlant du « jeune faussaire ». Il injurie, en racontant des choses qu'il sait contraires à la vérité, S. Reinach, A. van Gennep et Morlet¹.

S. Reinach est accusé de manquer totalement de critique (p. 15), A. van Gennep d'avoir « passé une thèse de médiocre compilation » et d'être le traducteur « de livres plus pornographiques que scientifiques » (p. 18). Parmi les faussetés inédites ou réitérées, notons celles-ci : P. 15, S. Reinach aurait, au début, « ajouté à ses faibles lumières celles de M. Hubert. » [S. R. ne lui a jamais parlé de Glozel, mais, comme Hubert était à Nérès, lui a conseillé par lettre d'y aller voir, ce dont Viple l'a détourné] ; p. 22, les « fameux vases d'Hissarlik » qui « appartiennent au plein âge du bronze » auraient inspiré l'Esprit de Glozel ; p. 31, des « personnes dignes de foi » auraient affirmé avoir vu à la ferme le livre de Brehm [ces personnes n'existent pas, et le volumineux ouvrage en question n'a jamais été à Glozel] ; p. 35, le schéma de la Commission aurait été fait « d'après un croquis qu'un partisan de Glozel, M. Tricot-Royer, avait pris sur place » ; [oui, mais ce croquis a été faussé à dessein,

1. Dans la critique des *Éphémérides*, il y a une rectification de date et une de titre ; le reste de la prétendue critique est nul ou pire.

et Vayson le sait] ; p. 45, les policiers auraient trouvé à la ferme « des documents accablants pour la défense » [I. M.] ; p. 74, S. R. essaie en vain de se disculper de l'erreur de la tiare « pour en charger des morts » [ceci n'est pas un simple mensonge, mais une infamie] ; p. 75, le même est devenu grammairien à l'École normale parce que Lavis « lui avait fait interdire en quelque sorte les études historiques » [chef de section à l'École Normale, c'est-à-dire *cacique général*, S. R. pouvait choisir la spécialité qui lui convenait ; mais qui a régalé Vayson de ce mensonge ? — S. R.], etc.

8 JUIN. — Vergnette réclame à Morlet, devant le tribunal de Moulins, 10.000 francs de dommages-intérêts ; le jugement est remis au 29.

10 JUIN. — Marcel Sauvage ayant dit, dans l'*Intransigeant*, que Bayle ne croyait pas à l'authenticité des objets saisis à Glozel, Morlet lui écrit : « Je vous remercie d'avoir pris l'initiative de rendre publique l'opinion qu'émettaient depuis longtemps sur Glozel M. Bayle et son entourage. C'était d'ailleurs le secret de polichinelle. Aujourd'hui, dans les interviews qu'il donne à la presse, M. Bayle reconnaît que ses travaux d'analyse sont loin d'être terminés. Son opinion a donc devancé ses recherches. »

Au *Matin*, Bayle a dit que ses analyses ont été longues et minutieuses, qu'il a obtenu un certain nombre de résultats qui aiguillent son opinion dans un certain sens, que les dernières analyses pourraient la modifier, que d'ailleurs « la plus élémentaire correction » lui impose « de faire part de ses conclusions au Parquet ».

[Acquis depuis longtemps, par le fait de certaines relations et de sa nomination au poste qu'il occupe, à la clique antiglozélienne,

Bayle n'a cessé de jouer double jeu : fournir des armes à la presse antiglozélienne et affirmer à d'autres journaux qu'il ne pouvait ni ne devait encore rien dire. Sa conduite n'a pas été le moindre scandale de l'affaire. — S. R.]

— On dit au Palais que Lequeux, le faussaire belge, veut se déclarer l'auteur des objets de Glozel.

15 JUIN. — Le *Mercure* de ce jour contient : 1° l'article de Desforges dans *Paris-Centre* (20 mai) ; 2° la trad. de l'article de Foat dans le *Daily Mail* (15 mai) ; 3° la protestation de la *Ligue des Droits de l'Homme* ; 4° l'article du *Progrès de l'Allier* sur l'incident Vergnette (15 mai).

Plus loin, dans les *Lettres portugaises* de Philéas Lebesgue, il est question des publications de Correa et autres sur Alvao et Glozel : « Il ne semble guère douteux qu'un primitif peuplement ibéro-libyen ou ibéro-atlante ait occupé, à l'origine des temps, les deux rives de la Méditerranée occidentale. Nous avons pu constater que les caractères tiffinars, en usage au Sahara, figurent à peu près tous dans les textes publiés par le D^r Morlet » (p. 746).

19 JUIN. — Émile Fradin écrit au *Moniteur du Centre* qu'il touche seul les entrées à Glozel et paie à l'État la taxe réglementaire ; dire, comme on l'a fait, que Morlet participe à ces bénéfices, est une calomnie. Ce dernier s'occupe uniquement de la question scientifique et possède le droit exclusif de publication.

— Sous la signature de Valère, le *Petit Provençal*

rend compte de *Glozel* et dit que la conviction de S. Reinach « repose sur des raisons qui paraissent excellentes ».

21 JUIN. — Mendes Correa (*A Voz*) rend compte de la brochure de Morlet sur la Commission internationale et publie de nombreuses gravures.

— Le D^r Epery (*Progrès de la Côte-d'Or*) raconte ses visites à Chez-Guerrier, Puyravel, Glozel et conclut : « Glozel ne se discute plus, on ne discute pas l'évidence... Toute la polémique de Glozel est dominée par le fait d'un provincial inconnu qui, d'emblée, prend la première place dans la préhistoire, en dehors du monde officiel. »

21 JUIN. — Tout un fascicule d'*Aesculape*, Revue illustrée, est consacré à Glozel ; Tricot-Royer y raconte l'affaire jusqu'à la perquisition.

— Jacques Chevalier (de Grenoble), ayant vu les objets d'Alvao, écrit aux *Débats* qu'ils sont « rigoureusement authentiques ».

— Ce jour a paru le 3^e cahier de *Glozel* par Morlet, consacré à Puyravel et Chez-Guerrier, avec 43 gravures. La collection de Chez-Guerrier a été acquise par Depéret pour le Musée de la Faculté des Sciences de Lyon. La brochure débute par un chapitre sur les ascendances et filiations de la civilisation

glozélienne et sur Alvao. On y trouve aussi le schiste de Montcombroux, la hache de Sanssat, le talisman avec caractères linéaires de Montmarault (Allier). P. 12, il est annoncé que MM. Lamy et Chabrol, en explorant la grotte artificielle de Cluzel (c^{ne} de Lachapelle), ont découvert un bloc calcaire portant deux inscriptions. — P. 39 et 40, on trouve : 1° la concordance des signes de Chez-Guerrier, Puyravel et Glozel ; 2° les signes nouveaux de Chez-Guerrier et de Puyravel, y compris la flèche et le demi-cercle à point central (voir *supra*, p. 13). Morlet s'abstient de personnalités et parle seulement (p. 12) de « la polémique suscitée par l'implacable jalousie de ceux qui vivent de la préhistoire. »

— En même temps a paru la brochure de Dussaud, *Glozel à l'Institut* (Paris, Catin, 55 p.). Elle contient deux chapitres : 1° l'assaut des glozéliens à l'Académie des Inscriptions ; 2° l'inauthenticité de l'écriture de Glozel. C'est la lecture que Dussaud voulait faire le 20 avril à l'Académie.

L'auteur répète sans sourciller des erreurs vingt fois dénoncées et se complait à injurier ses contradicteurs. Il n'ose pas écrire, mais insinue nettement que Morlet est le faussaire : c'est « l'ignorant qui a cependant accès, mais successivement, à certains documents », ce qui ne peut s'écrire sans absurdité manifeste si Dussaud vise Émile Fradin. Du reste, parlant à l'Académie, Dussaud n'avait incriminé que Morlet.

Voici quelques extraits de ce pamphlet : P. 7 : « Au grand étonnement de M. J. Loth, qui lui avait connu jusque-là d'autres

sentiments, M. S. Reinach, comme s'il tenait à s'assurer une priorité qu'il ne détenait pas. fit, le 27 août 1926, une communication sur les découvertes de Glozel. » [Insinuation destinée à brouiller S. Reinach et J. Loth, qui n'ont pas cessé d'être les meilleurs amis ; elle est d'ailleurs sans le moindre fondement. — S. R.]

P. 9 : « Le savant géologue qu'était M. Depéret avait son violon d'Ingres, dont il avait tiré déjà quelques sons discordants à Solutré. [Ignorant tout de la préhistoire, Dussaud est incapable de distinguer ce qu'il peut y avoir de fondé dans les critiques de l'école de Paris à l'adresse de celle de Lyon, et ce qui est seulement imputable à la jalousie de tel ou tel préhistorien. — S. R.]

P. 11 (à propos des idoles bissexuées) : « Comment de graves personnages se sont-ils laissé prendre à cette manifestation d'érotomanie à laquelle ne manquent jamais de sacrifier les faussaires ? » [Un symbolisme naturaliste, d'ailleurs inédit, n'a rien d'érotique Dussaud ignore-t-il le sens des mots ? — S. R.]

— P. 15 : « Je puis apprendre à M. S. Reinach que, lors de la perquisition récente, on a trouvé une cantine contenant des hardes et... un crâne humain. Il m'est loisible d'en parler puisque les policiers, surchargés, n'ont pas cru utile de saisir ce débris humain. » [M. D. sait, mais fait semblant d'ignorer, que ce crâne moderne appartient à Morlet, qui s'en est servi pour ses études et comparaisons ostéologiques. — S. R.]

— P. 17 : « Les stupéfiantes *Éphémérides de Glozel* [sont] le parfait manuel d'incivilité puérile et deshonnête qu'on pouvait attendre d'un tel auteur. » [La postérité accusera S. Reinach d'avoir été trop indulgent pour une conspiration de gens aveugles ou malhonnêtes, dont les premiers sont en forte minorité. — S. R.]

— P. 27 : « Un de nos meilleurs préhistoriens, de la génération qui suit celle de l'abbé Breuil, préhistorien qui est en même temps le disciple et l'ami de M. Depéret, n'a pas caché son sentiment à son maître au sujet de l'authenticité du galet de Puyravel. » [On demande un nom et une preuve. — S. R.]

P. 28 : « Pour la seconde fois, dans cette séance du 20 avril 1928, j'ai arrêté net le nouvel assaut glozélien, car il y a tout lieu de croire que Glozel est dorénavant et définitivement mis à la porte de l'Institut. » [Dussaud n'a rien arrêté du tout, puisque les comptes rendus imprimés de l'Académie contiennent déjà tout ce qu'on peut dire de raisonnable sur Glozel. — S. R.]

P. 49 : « Le B n'est pas la seule lettre de l'alphabet latin qui manque dans les textes de Glozel. On n'y trouve pas davantage le

D ni le P¹. Cela prouve simplement que le faussaire ignorant travaille sans esprit de système. De même, Selim el Qari a omis d'employer trois des lettres [de l'alphabet phénicien]. Il ne viendra à l'idée de personne d'en tirer argument en faveur de l'authenticité des *Moabilica*. » [Combien de caractères phéniciens ont été relevés sur les faux de Moab? Un nombre infime, en comparaison des centaines de caractères glozéliens. Dussaud avait eu recours, jusqu'à présent, à d'autres explications; celle qu'il allègue aujourd'hui — le manque de système du faussaire — n'est pas la moins saugrenue. — S. R.]

P. 50 : « Si, comme on l'affirme, les galets découverts dans le champ Mercier et dans la grotte de Puyravel portent l'écriture de Glozel, aucun doute n'est permis : les gravures de ces galets sont fausses. La conclusion pour la découverte récente d'Alvao ne peut être différente... Un tesson à inscription couvert d'encre d'imprimerie par un des deux moines, un galet retouché par les paysans, voilà le matériel que nous offre le sens critique de M. Mendes Correa pour nous convaincre de l'authenticité des inscriptions de Glozel. » [Outre les erreurs matérielles contenues dans ces lignes, on y découvre l'hypothèse stupéfiante qu'un « faussaire ignorant » aurait truffé non seulement les environs de Vichy, mais le nord du Portugal. C'est de l'extravagance pure, ou plutôt le recours désespéré d'un savant fourvoyé à une explication dont l'absurdité ne peut lui échapper. — S. R.]

28 JUIN. — C. Bruston écrit aux *Débats* pour réclamer en faveur des inscriptions crues proto-phéniciennes du Sinaï [déjà alléguées par Völter; mais c'est absurde. — S. R.]

SANS DATES PRÉCISES

Le *Bulletin de la Société préhistorique* de mai-juin (cf. *Mercure*, 1^{er} août, p. 693) contient plusieurs articles où il est question de Glozel.

1. Mais je n'ai pas parlé de l'alphabet latin! Le B appartient au grec comme au latin, et les équivalents grecs de D et de R (*delta* et *rho*) se trouvent à Glozel! M. Dussaud se moque de ses lecteurs. — S. R.

P. 179 : Nécrologie de Dislère, félicité d'avoir présidé la séance du 28 janvier 1929 (voir à cette date, *Éphém.*, t. I, p. 256).

P. 188 : Résumé d'un article « enfantin pour ne pas dire plus » (Van Gennep) de Xav. Aubert, qui trouve que Glozel n'a pas rayonné, sans se souvenir de Puyravel ni de Chez-Guerrier. A la même p., analyse élogieuse d'un article de Vayson (*L'homme préhist.*, déc. 1927. « Quelle est donc la réputation de Vayson? Sur quels livres, sur quelles découvertes se fonde-t-elle? » (Van Gennep.)

P. 189 : Vergnette expose « les raisons pour lesquelles il est convaincu de la non-authenticité de Glozel ».

P. 191. Analyses hostiles des brochures de Loth et de Morlet. Aux *Éphémérides*, on reproche de ne pas citer les articles défavorables à Glozel. [I. M. — S. R.]

P. 246. Analyse d'un art. de Vayson, dit « esprit clair et impartial », dans la *Rev. quest. hist.* de Louvain.

P. 247 : Analyse d'un article de Vergnette.

P. 249. Le Dr Magni, de Milan, a envoyé un article publié par lui en juin 1883 dans la *Rivista di Como*, décrivant des objets hallstattiens avec caractères dits analogues à ceux de Glozel. Ces objets ne sont pas reproduits.

* * *

1^{er} JUILLET. — Eug. Genson publie deux tessons de poterie de l'Aude avec signes incisés. A la suite de cette note est reproduite, d'après le *Bull. de la Soc. préhist. du Maroc*, une pierre trouvée à Aïn Djemâa, portant des caractères apparentés à ceux de Glozel et d'Alvao (*Mercure*, 1^{er} juillet, p. 216 sq.).

$\overline{\tau} : \epsilon \leq 0 = 10 + 1 + \{ \}$

FIG. 8. — Pierre d'Aïn Djemâa, Maroc (*Mercure*, 1^{er} juillet 1928, p. 219).

— Dans le même fascicule, Van Gennep examine diverses publications récentes sur Glozel, entre autres celle de Vayson, dont il souligne l'inconvenance. « Il

y a cent ans, écrit-il (p. 214), la préhistoire n'existait pas ; il y a cinquante ans, les archéologues classiques la dédaignaient ; mais, depuis la guerre, les préhistoriens, devenus officiels à leur tour, n'ont plus assez de mépris pour ceux qui ne sont pas de leur spécialité. Qui donc écrira la vie romancée de cette Cendrillon devenue marâtre en vieillissant ? »

— Peyrony écrit (*Dépêche de Vichy*) qu'Ad. de Mortillet, lié avec Hauser, l'a calomnié en 1907, et affirme qu'il n'a jamais vendu une seule pièce « provenant de ses fouilles personnelles ». Regimbal, commentant cette lettre, regrette que Peyrony n'ait pas répondu dès 1907 aux accusations précises portées contre lui. [Ces accusations sont, à la vérité, insignifiantes, en comparaison de celles auxquelles la conduite du susdit a donné lieu depuis. — S. R.]

2 JUILLET. — A la *Société des sciences médicales de Bruxelles*, le Dr Cheval, membre de l'Acad. de médecine de Belgique, parle de Glozel qu'il a visité avec le Dr Lespinne (*Mercure*, 1^{er} avril, p. 698). « Le néolithiques ont toujours placé les vases funéraires verticalement, les briques d'argile horizontalement, l'inscription en dessus, les galets gravés verticalement sur leur tranche transversale de manière à représenter l'animal debout. » L'auteur juge sévèrement « l'enfantine hypothèse du truquage de Glozel ».

— Jacques Chevalier, professeur à l'Université de Grenoble, écrit aux *Débats* : « Si l'ancienne écriture occidentale est bien alphabétique et si elle remonte au néolithique, il n'y a rien d'étonnant à ce que les Phéniciens, ces grands navigateurs, aient emprunté

leur alphabet aux Ibères. Mais cela change beaucoup de choses dans notre conception historique, géographique et préhistorique des origines de la civilisation. »

5 JUILLET. — Le R. P. Jalabert (*Études*, p. 125) rend compte des *Éphémérides* et y signale l'omission de son article du 20 janvier 1928 (*l'Énigme de Glozel*). « Ni je ne me plains, ni je ne réclame : je remarque seulement qu'au squelette laborieusement monté par M. S. Reinach pour le Musée de Glozel, il manque un osselet. » Au début de l'article, le R. P. écrit : « M. S. Reinach a l'innocente manie des chronologies. Glozel vient d'avoir son tour : sur la glaise désormais fameuse, le savant compilateur vient de déposer la gerbe que voici ; appelons-la *funéraire*, pour éviter une épithète de mauvais augure. »

S. Reinach répond à Jalabert qu'il regrette d'avoir omis l'article des *Études*, dont il avait pourtant entendu parler, et ajoute que la Société de Jésus, quoique très intelligente, mise une fois de plus, comme au temps d'Esterhazy, sur le mauvais cheval.

6 JUILLET. — Devant le tribunal de Moulins commence le procès de Vergnette contre Morlet. Le doyen de Clermont, Audollent, père d'un des deux avocats de Morlet, dépose.

— Ayant reçu un article antiglozélien de Begouen dans l'*Idee Libre*, P. Vigné d'Octon y répond en affirmant « qu'à côté de nombreux objets notoirement faux [lesquels ? Il n'y en n'a pas un. — S. R.], il en est dont l'authenticité ne paraît plus pouvoir être contestée ». Il rappelle à ce propos [c'est le but de l'article. — S. R.] qu'on vient de rééditer son roman *Les Petites Dames*, où il raconte les fouilles d'Elche et le mélange de vrai et de faux dans l'archéologie dite ibérique. « J'attends l'heure peut-être encore lointaine où le savant docteur Morlet recueillera le fruit de sa vaillante et

admirable obstination et viendra, dans les salles du Musée national de Saint-Germain, devant ses trouvailles glozéliennes, chanter lui aussi son *nunc dimittis* [comme le héros du roman d'Octon devant la dame d'Elche au Louvre]. » (*Petit Méridional*.)

8 JUILLET. — Le rapport du Comité d'études, avec 12 illustrations, paraît chez Catin; on y trouve les procès-verbaux détaillés des fouilles, puis les photographies des objets découverts (galet noir avec renne courant, pendentif, fragm. de tablette, sculpture sur os, inscr. sur galet, lampe d'argile), l'analyse d'un fragm. osseux de la gravure en relief (« degré élevé de fossilisation », suivant Couturier de Lyon), enfin le rapport illustré de Söderman sur les empreintes digitales des briques, comparées à celles de Fradin et de Morlet, toutes différentes.

— Morlet (*Dépêche de Vichy*) détaille les erreurs de la brochure de Dussaud.

9 JUILLET. — Dans le *Soir*, « Job » écrit : « En marge de Glozel », concluant que le gisement est énéolithique et que l'écriture glozélienne, d'origine orientale, a pénétré en Gaule par le Midi, en même temps que les premiers objets de métal apportés par les navires d'Orient.

11 JUILLET. — Ce jour on distribue la *Revue archéologique*, où il est plusieurs fois question de Glozel.

P. 293-302. M^{me} Massoul (*Le prétendu four de verrier*) réfute Franchet et conclut que Glozel n'a jamais possédé de four de ver-

rier. La fosse ovulaire devait être une fosse à incinération bien antérieure à l'occupation romaine. Le pseudo-creuset était probablement un vase à offrandes dont les parois ont subi un feu violent.

P. 320-324. Foat (*L'Affaire des inscriptions de la Clyde*, avec fac-similes) raconte l'histoire des découvertes écossaises et montre, une fois de plus, l'analogie des pierres à cupules de la Clyde avec celles d'Alvao et de Glozel.

P. 361, S. R. rend compte de Peyrony, *Éléments de préhistoire*, avec préface de Capitan qui vante sa méthode et celle de son élève. « Dans le bref historique placé par l'auteur en guise de préface, on lit ces mots sur Boucher de Perthes : « Il fut combattu par des personnes très intelligentes et très instruites qui refusaient de voir et de discuter ce qu'il voulait leur montrer. » *Mutato nomine de te Fabula narratur*. Mais, quand la « Méthode » enseignée par le maître aboutit à l'erreur énorme commise par le maître et l'élève en 1927, il y a lieu de se méfier de cette méthode. »

P. 362, S. R. rend compte lui-même de ses *Ephémérides* : « Ces annales commentées ont parfois le ton d'un réquisitoire, mais à qui la faute ? *Difficile est satiram non scribere*. » Il note ensuite un oubli : Reverdin, en 1927, s'est rallié à la thèse de Jullian [il est géologue, non latiniste].

12 JUILLET. — Parlant à la distribution des prix du Concours général, et faisant l'éloge des mathématiques, le ministre Herriot a dit :

« On aimerait à se demander devant cet auditoire d'élite si les galettes gravées, assemblées dans un petit Musée rural, apportent ou non des éléments nouveaux à l'étude de la numération primitive; mais certains sujets, bien dignes d'être traités avec sérénité, ont provoqué des passions telles qu'un ministre, en les rencontrant, doit pousser le souci de l'impartialité jusqu'à l'ignorance. »

[Sur quoi S. Reinach écrit à Herriot que son éminent prédécesseur, Victor Duruy, a agi tout autrement envers Boucher de Perthes, dont les découvertes étaient alors contestées par tout le parti cléricale.]

13 JUILLET. — Morlet, acquitté du fait de diffamation, est condamné par le tribunal de Moulins à 16 fr. d'amende avec sursis pour avoir traité, devant

témoins, Vergnette de faussaire ; il payera 50 fr. de dommages-intérêts à la partie civile, qui en demandait 10.000.

15 JUILLET. — Morlet écrit au *Mercur* au sujet de la dernière brochure de Vayson : « Tout cet écœurant libelle repose sur l'assertion que les signes alphabétiques apparurent à Glozel parce que Clément en montra à Fradin sur un nodule de schiste. » Or, 43 témoins ont certifié avoir vu des inscriptions sur des objets de Glozel avant l'arrivée de Clément (p. 456). Morlet se demande aussi si l'on n'a pas fouillé clandestinement à Glozel pour se procurer des objets authentiques dont on aurait avivé les bords et qu'on aurait ensuite brisés pour en faire des « rebuts de pièces en cours de fabrication. » Il ajoute : « Je suis renseigné sur le but poursuivi ; on veut prouver que la matière première des objets du musée est la même que celle des rebuts déposés dans l'atelier. »

— Van Gennep signale, en y apportant quelques compléments, la bibliographie de Glozel dans le *Bull. Soc. Emul. Bourbonnais* (1927, p. 104, 295 ; 1928, p. 1-12).

— A propos du mémoire de Loth sur l'idole néolithique sans bouche (*Mém. Soc. Antiq.*, 1928), Van Gennep prétend que cette représentation est la vue de face d'un animal, capridé ou ovidé, dont on ne voit pas la bouche. Les prétendues arcades sourcilières seraient des cornes. Il fait aussi des réserves sur le mémoire de Morlet relatif à Puyraveau et Chez-Guerrier : rien ne permettrait d'affirmer l'antériorité de Glozel.

— Le *Mercur* analyse le rapport du Comité d'études et en loue la clarté. Il reproduit aussi un article du Dr Epéry dans le *Progrès de la Côte-d'Or* (21 juin 1928).

— J. Baillet relate une visite à Glozel en compagnie d'un docteur allemand qui niait tout. Il conclut : « Glozel est une énigme : il faut la comprendre et la résoudre ; rien ne sert désormais de la nier. »

— On lit dans le *Courrier de la Quinzaine* (Alger) :

« L'existence des inscriptions et des gravures glozéliennes hors du Champ Fradin prouve évidemment l'authenticité de Glozel et finira bien par imposer silence aux pires jalousies. Mais qu'importent, après tout, les jalousies, les calomnies, les échos fielleux, les campagnes de mauvaise foi ? Cela n'empêche pas le Dr Morlet de travailler, cela n'empêche pas la vérité de faire son chemin. « Les chiens aboient, — dit un proverbe d'ici — la caravane passe. »

16 JUILLET. — Les *Débats* publient deux lettres :

1^o Félix Regnault au président de la *Ligue des Droits de l'Homme*. « On n'a jamais interdit l'accès du Musée aux Fradin ; la perquisition y a été faite entièrement sous leurs yeux [I. M.]. Les objets saisis ont été mis sous scellés et emballés avec soin. Les prétendues irrégularités n'ont jamais été commises. »

2^o Mendes Correa, à propos de son entretien avec le prof. Chevalier de Grenoble, nie avoir affirmé que les objets d'Alvao soient néolithiques (« c'est encore un problème à résoudre ») et dit que le caractère *alphabétique* des signes linéaires relevés en Occident reste hypothétique. Il s'étonne que Dussaud, gêné par la nouvelle inscription d'Alvao, l'ait déclarée fausse sans l'avoir vue.

23 JUILLET. — Le mercredi 18 s'est ouvert à Cahors, sous la présidence de Begouen, le dixième congrès de l'*Union historique et archéologique du*

Sud-Ouest. Les *Débats* publient à ce sujet un long article, signé Henri Delsol, à la gloire de Begouen. Il y a un paragraphe sur Glozel :

L'inévitable Glozel.

Pour éviter toute polémique, il avait été décidé qu'on n'accepterait aucune communication sur Glozel, localité située hors de la région. On pense bien que, dans une réunion d'archéologues, cette question devait faire l'objet de nombreux commentaires dans les conversations privées. Mais il n'y eut aucune note discordante et la section de préhistoire, réunie hors séance, adressa à l'unanimité ses chaleureuses félicitations au comte Bégouen pour son attitude vraiment scientifique et digne dans toute cette affaire.

[Foat, qui assistait à ce Congrès, déclare que la note ci-dessus n'est pas conforme à la vérité. — S. R.]

29 JUILLET. — Ch. Depéret (*Progrès de Lyon*) répond à la brochure de Dussaud, avec la fermeté sereine qui convient à un grand savant.

Sous le titre *Glozel à l'Institut*, M. Dussaud vient de publier une brochure qui contient de nombreuses inexactitudes. Je relèverai seulement celles qui me visent personnellement.

M. Dussaud s'acharne spécialement sur les galets avec gravures d'animaux et écriture glozélienne que j'ai trouvés en fouillant le plancher de la grotte artificielle de Puyravel, à 4 km. de Glozel. Ces découvertes sont en effet décisives et même écrasantes pour les adversaires de l'authenticité de Glozel.

M. Dussaud insinue « qu'un de nos meilleurs préhistoriens de la génération qui suit celle de l'abbé Breuil, préhistorien qui est en même temps le disciple et l'ami de M. Depéret, n'a pas caché son sentiment à son maître au sujet de l'authenticité du galet de Puyravel ». Or, j'affirme nettement qu'aucun de mes élèves, anciens ou récents, ne m'a fait sur Puyravel une semblable observation. L'inexactitude est donc flagrante.

2° Pour ces mêmes galets, M. Dussaud écrit : « Quand on connaît les conditions réelles dans lesquelles ce galet fut trouvé, le mystère sera éclairci. » Or, ces conditions sont très claires et je les ai publiées. En voici le résumé. Plusieurs personnes étaient entrées avant moi dans la grotte de Puyravel, notamment mes collaborateurs, MM. Arcelin, Mayet et Roman, qui avaient fait un grattage

superficiel du plancher de la grotte et s'étaient arrêtés parce qu'ils pensaient avoir atteint la roche solide de ce plancher. Arrivant huit jours après, je me dis que des hommes n'auraient pas creusé une grotte où ils ne pouvaient se tenir debout, et j'eus le premier l'idée de descendre la fouille plus bas. A coups de pics, je fis défoncer le plancher formé de blocs de granulite cimentés par une argile compacte. Sous ce plancher très dur et inviolé, à 0 m. 40 de profondeur, j'eus le plaisir de recueillir moi-même un beau galet schisteux avec d'un côté une tête de cheval, et de l'autre une page d'écriture identique à celle de Glozel ; puis un galet rond de granulite dure, couverte de caractères glozéliens.

Les conditions de la trouvaille sont impeccables et défient toutes les critiques de M. Dussaud. Sa conclusion « En somme le galet trouvé par M. Depéret est faux » est donc une affirmation gratuite, sans aucun commencement de preuve.

3° Enfin M. Dussaud se permet de critiquer nos fouilles de Solutré qu'il n'a pas vues et pour lesquelles il est sans compétence. Il s'en réfère, de seconde main, à la critique malveillante faite par un bien modeste préhistorien, excellent journaliste sans doute, mais n'ayant à son actif aucune découverte importante, et qui a vu seulement la fouille un peu superficielle que nous avons dû, faute de main-d'œuvre, présenter à l'excursion de l'Afas en 1926. Mais il n'a pas vu les larges et profondes tranchées faites de 1922 à 1925 sous la direction de MM. Arcelin, Mayet et de moi-même, tranchées allant à 6 mètres de profondeur, qui ont montré la parfaite régularité du gisement et amené la découverte bien en place de cinq sépultures aurignaciennes avec cinq squelettes complets qui sont la gloire de nos collections universitaires lyonnaises.

Ces fouilles ont été vues et contrôlées par une foule de préhistoriens et de savants de la région, mais aussi par deux des chefs de l'école préhistorique américaine, les professeurs Hrdlicka et Mac Curdy, accompagnés de leurs étudiants, qui ont tous attesté la parfaite rigueur de ces fouilles.

« Après tous ces exemples, il me sera sans doute permis de dire que M. Dussaud me semble parler trop souvent de choses qu'il n'a pas vues, méthode dangereuse et tout à fait contraire à l'esprit scientifique.

Ch. DEPÉRET,
Membre de l'Institut,
Doyen de la Faculté des sciences de Lyon.

Une partie de cette belle lettre a été reproduite par le *Matin* du 30 juillet.

30 JUILLET. — Le Dr F. Regnault, rendant compte aux *Débats* du Congrès de L'AFAS à La Rochelle, parle d'une visite des congressistes à Clemenceau : « Si le grand homme d'État a le physique affaibli par les ans, l'intelligence s'est conservée intacte. Les savants devraient lui prendre une leçon d'énergie pour chasser tous les faussaires qui discréditent la science. »

[Sous la plume de Regnault, cette phrase dépasse les limites du grotesque. — S. R.]

31 JUILLET. — Dans le *Dagens Nyheter* (Stockholm), le prof. Birger Nerman publie un article sur Glozel. Personne n'a encore réussi à montrer un objet faux. Les travaux du Comité d'études sont la plus importante enquête faite à Glozel; seul il a procédé scientifiquement, alors que la Comm. internationale s'est acquittée de sa tâche avec une étonnante légèreté. L'hiver dernier, Nerman a eu à étudier dans son cours l'époque intermédiaire entre le plus ancien et le plus récent âge de la pierre en Scandinavie. On est tout à fait frappé par les analogies entre certaines trouvailles scandinaves et Glozel; il y a là, par exemple, un peigne en os dont le type ne s'était encore trouvé qu'en Scandinavie, et le décor des vases de Glozel n'est pas sans ressemblance avec celui des vases nordiques à l'époque néolithique. Attribuer à un paysan ou même au Dr Morlet une telle connaissance des types scandinaves serait absurde. « Les anti-glozéliens sont battus. La victoire de S. Reinach et de ses amis est complète et entière. »

SANS DATES PRÉCISES

— La Revue roumaine *Arta si Archeologia* publie un long article de Mihail Berza (p. 54-62), qui conclut à l'authenticité de Glozel.

— René Benjamin publie une espèce de roman intitulé *Glozel*, réimpression d'articles de la *Liberté*, où l'auteur prétend reproduire, en les tournant en ridicule, des conversations entendues par lui lors de la réunion du Comité d'études. Il y a de grossières inconvenances à l'égard des dames présentes et l'ensemble est qualifié de « malpropreté » par plus d'un lecteur.

— Dans la *Revue des Études anciennes* (p. 205), Jullian réédite la tablette dite de la *Lavatio* et transcrit : « *Tal(is) nob(is) lix ut opitularetis amare s(ic) n(ova) l(una) c(irca) cal(endas) april(is) adite Sux(onem) lavatim.* Jullian ne craint pas d'écrire : *Nob.* est à peu près certain. » [Il n'y a rien, sur cette tablette inintelligible, qui autorise même un seul mot de la transcription proposée. — S. R.]

Conclusion : « Il s'agit d'une formule pour aimer ou se faire aimer... S'agit-il d'un simple bain fait vers le 1^{er} avril ou d'une saison balnéaire commencée à cette date ? »

Suit (p. 210) un article de Ch. Dangibaud (*à propos des briques à cupules de Glozel*). Il parle de « ce dépôt bizarre, désormais célèbre, où tout ne semble pas faux. » La brique à alvéoles (*Illustr.*, 3 sept. 1927) est rapprochée des spécimens publiés par Déchelette (II, 3, p. 1596). Le Musée de Saintes conserve 17 morceaux de briques de même sorte (p. 212). Dangibaud voit là des instruments des sorcelleries d'époque romaine. En note (p. 214), Jullian se demande si ces briques à alvéoles n'étaient pas, comme tant de choses à Glozel, l'équivalent vulgaire des « célèbres vases mystiques appelés *kernei* » et s'ajoute : « Il est possible qu'il y ait également un rapport entre ces objets à alvéoles ou à godets et les tables à offrandes de l'Égypte dont parle Maspero (*CR. Acad.*, 1895, p. 291), plaques chargées de godets rangés par 6 ou 8 sur 2 lignes ou par 9 sur 3 lignes. »

— Dans les *Trabalhos* (IV, fasc. 1), Mendes Correa répond en français à Dussaud. Correa nie qu'il

ait dit qu'Alvao soit néolithique; il croit que c'est post-néolithique, même post-mégalithique, mais pourtant antérieur à 500. A propos de la nouvelle brochure *Glozel à l'Institut* qui met en cause le « sens critique » du savant portugais, celui-ci signale « l'inanité des accusations hâtives contre le précieux document d'Alvao » et laisse à ses lecteurs le soin d'apprécier « l'esprit scientifique de M. Dussaud, sa méthode et son impartialité. »

1^{er} AOUT. — Van Gennep écrit dans le *Mercur*:

« Il est assez amusant de constater que toute la presse catholique est anti-glozélienne : voici Breuil, Boule et Mortillet rentrés en grâce... Dans cinq ou six ans, les *forts* auront fait volte-face, car réellement Glozel est authentique... Et quand les Boule, les Breuil auront admis le glozélien... les agités seront jetés par-dessus bord et honnis pour avoir fait faire fausse route aux moutons. »

Dans le même numéro Van Gennep dit avoir entendu Vergnette déclarer qu'il fabriquait du faux Glozel à volonté. « Au moins Raffles et Arsène Lupin n'étaient pas vexés quand on les traitait de cambrioleurs. »

3 AOUT. — Peyrony publie une brochure : *Ce que j'ai vu et observé à Glozel* (Catin, 39 p.). Conclusion : « Quelle que soit la nature des séries glozéliennes, en aucun cas on ne peut les considérer comme préhistoriques. » Dans le corps de la brochure, l'hypothèse du faux récent est nettement admise (p. 17). Peyrony raconte son premier voyage à Glozel, à la suite duquel, dit-il, il adopta l'opinion de Jullian [ce n'est

pas vrai], puis ses fouilles avec la Commission. Il altère gravement la vérité (p. 13) en disant que le croquis de la coupe par Tricot-Royer qu'il publia (fig. 3) répond à la coupe de la Commission et à la photographie. Peyrony avoue entre les lignes être l'auteur responsable du dessin frauduleux.

9 AOUT. — Sous le titre « Encore Glozel », Varigny (*Débats*) analyse le rapport de la Commission, la brochure *Puyravel et Chez-Guerrier* et surtout celle de Dussaud. Conclusion : « Est-ce que vraiment tout, absolument tout, est faux? » [Varigny sait bien que rien n'est faux; mais ne faut-il pas, aux *Débats*, ménager Begouen? — S. R.]

— Le peintre Jacques-Émile Blanche a visité le musée de Glozel, constaté l'« innocence » des Fradin et l'intelligence de Morlet, tout en regrettant « qu'il emploie trop souvent les plus grands mots. » Quant aux dessins, il les trouve « prodigieux » et déclare que Picasso et Bourdelle pourraient seuls en faire autant. Il dit aussi que pendant sa visite les Fradin ont refusé un million d'un bout de champ voisin des fouilles où une société voulait construire un hôtel moderne. (Marcel Sauvage, *Intransigeant*.)

11 AOUT. — Les *Débats* reproduisent une partie des déclarations de J.-E. Blanche et le rédacteur de l'article, J. Marteaux, écrit : « Verrons-nous l'Acadé-

mie des Beaux-Arts, nouvelle belligérante, monter à l'assaut des positions de sa sœur des Inscriptions ? »

— Dans le même numéro, S. Reinach répond à l'article de Varigny (9 août). L'hypothèse d'une « pululation de l'Esprit de Glozel » est fantaisiste ; les arguments épigraphiques de Dussaud se fondent sur des faits controuvés ; 43 témoins ont vu des inscriptions sur des objets de Glozel avant l'arrivée de Clément. Il termine en citant la conclusion de Birger Nerman : « La victoire des glozéliens est complète ! »

14 AOUT. — Cl. et E. Fradin écrivent au *Bull. Soc. Émul. du Bourbonnais* que la canne de verrier en fer, dont fait état le *Bull.* de juillet-août, n'est nullement le fragment de charrue qui a été découvert à Glozel. « *Il y a eu substitution et supercherie* » (*Dépêche de Vichy*, 19 août).

15 AOUT. — Dans le *Mercure*, A. van Gennep s'occupe du *Glozel* de R. Benjamin (p. 191) et dit que l'auteur s'est rendu justice lui-même en intitulant son dernier chapitre : « Après les savants, les bêtes parlent. » Puis il répond à la dernière brochure de Dussaud. (« Ce sera drôle dans dix ans. »)

On trouve ensuite une analyse de la réponse de Correa à Dussaud, l'article de J. Chevalier dans le *Bull. du Bourbonnais* (un entretien avec Mendes Correa au sujet d'Alvao et de Glozel), enfin des extraits de la réponse de Depéret à Dussaud.

18 AOUT. — Le *Matin* publie, avec un portrait de Bayle, un article intitulé : « Glozel revient sur l'eau. L'expertise judiciaire progresse, mais dans un secret difficile à percer. » Pourtant, dans les milieux politiques et judiciaires, « il semble que l'on ait quelques indices. *Côté galets gravés* : on parle de poussières de schistes que le plumeau des millénaires eût dû balayer des intailles. *Côté briques et idoles de terre cuite* : il est question de graminées de première fraîcheur enrobées dans l'argile, voire de parcelles de tissus plongés dans des teintures. Quant aux os, incisés ou non, ils seraient plus remplis de contradictions que le sang de Macbeth. » « J'ai demandé à M. Bayle : Est-ce exact ? Il m'a répondu, avec un sourire indéfinissable : « Qu'en pensez-vous ? »

[Comédie. Bayle a conclu avant toute étude (voir p. 51). Ici, il a donné ses conclusions détaillées, en ayant soin de les faire attribuer à des rumeurs vagues. Il est entièrement aux mains de Vayson et Cie, mais voudrait paraître discret et indépendant. — S. R.]

— Dans l'*Illustration*, K. de Prorok publie des photographies de ses découvertes épigraphiques — quelques caractères rappellent ceux de Glozel — dans le désert à l'ouest de l'Égypte. L'article, qui n'est pas de Prorok, se termine par ces lignes ridicules (p. 177) :

« Aussi ne peut-on s'empêcher de comparer, avec quelque surprise et quelque regret, la façon différente dont les recherches scientifiques ont été menées dans le désert africain et à Glozel. Ici ce fut l'improvisation, le désordre, la confusion, l'absence de contrôle, la pénurie dérisoire des moyens. Là-bas, rien n'a été négligé pour parvenir au maximum de résultats. »

20 AOUT. — On a dit à un rédacteur du *Journal* que Bayle avait pratiquement terminé son rapport qui conclut au faux ; seuls quelques os peuvent être anciens. Il peut donc y avoir poursuite, mais à la condition : 1° que les constatations faites permettent d'individualiser le faussaire ; 2° que le délit d'escroquerie *tienne*, ce pour quoi il faudra établir que le faussaire a perpétré ses faux avec l'intention d'en tirer profit. On a ajouté que le procès devant le tribunal de Moulins viendrait à la rentrée d'octobre 1928. A un autre journal (*Débats* du 21), Bayle a déclaré que ses expertises étaient « loin d'être terminées », que son rapport ne sera pas déposé entre les mains du juge d'instruction de Moulins avant octobre et qu'il ne pouvait pas encore formuler d'opinion sur l'authenticité des objets. [Toujours le même système caractérisé plus haut, p. 71, indigne d'un expert judiciaire astreint au secret professionnel. — S. R.]

25 AOUT. — Les *Débats* publient un article d'Hubert Morand sur la canne de verrier. Cet objet avait été envoyé en 1924 par Viple à Capitan, qui le rendit seulement en mai 1927, disant qu'il n'avait pas attaché d'importance à la destination de cet objet, « car sa présence suffirait pour confirmer ma thèse sur l'origine relativement récente du gisement de Glozel. »

— Dans le même numéro, sous la signature *André de L.*, on lit un compte rendu d'une visite de préhistoriens hollandais aux grottes du Midi, avec éloges emphatiques de Begouen, évidemment dictés par lui.

26 AOUT. — Morlet (*Dépêche de Vichy*) raconte que, dans les fouilles du printemps passé, on a exhumé, sur le côté ouest de la fosse ovale, à 1^m10 de profondeur, deux tablettes et une idole recouvertes, en certains points, d'une véritable carapace de verre. Une des tablettes porte accolé un morceau de terre de liaison vitrifiée, semblable à celle qui jointoyait les galets de la fosse ovale. L'autre est à demi recouvert par une idole qui y adhère fortement, par suite d'un suintement de verre entre les deux. L'idole est en partie revêtue de traînées vitreuses, qui ont coulé en arrière d'elle et sur un des bouts de la tablette. Il est vraisemblable que ces objets faisaient partie de la construction de la fosse ovale, revêtue intérieurement d'une couche vitreuse semblable, formée fortuitement grâce à la teneur élevée de l'argile en silice et du combustible en sels de potasse (fougères ?). Ainsi se vérifierait l'hypothèse que la fosse ovale était une sépulture.

SANS DATES PRÉCISES

Dans la *Revue historique* de juillet-août (p. 379), Bémont parle des *Éphémérides*, où il trouve des formules discourtoises, puis des brochures de Franchet et de Dussaud, auxquelles il attribue « un incontestable intérêt scientifique. » Suivant cet historien [qui n'entend rien à ces questions], S. Reinach « manque d'indulgence autant que de sang-froid. » Il conclut en disant :

« Attendons la suite des *Éphémérides*. » [Monsieur est servi. — S. R.]

— Le *Bull. du Bourbonnais* publie un article d'Émile Cartereau (« Glozet ») suivant lequel certains ex-voto modernes de Condeau (Orne) « permettent d'affirmer que le magisme gaulois ne s'exerça pas qu'à Glozet. » [*Naviget Anticyram.*]

* * *

1^{er} SEPTEMBRE. — Dans le *Mercur* (p. 469), A. van Gennep relate ses dernières fouilles à Glozel. Il a opéré sur six fronts de taille, observant toujours, dans la couche archéologique d'argile jaune, de petits globules rouges, fragments minuscules de poteries néolithiques cuites en plein air. La poterie en grès gris bleuté ne se trouve jamais dans la couche archéologique, mais on ne l'a pas encore rencontrée ailleurs.

— P. 475, annonce des Cahiers 4 et 5 de *Glozel* (chez Catin), le premier de Bayet, le second de Loth (résumé de son cours au Collège de France). Loth déclare qu'on ne saurait garantir la valeur des objets remis à Bayle. Pour ceux qu'ont récemment exhumés Morlet et Fradin, leur authenticité est certaine ; il n'y a pas deux chimies, celle d'Oslo et de Lyon et celle de M. Bayle.

2 SEPTEMBRE. — Au cours d'un article sur la « question de boutique » qui a fait de Peyrony l'ennemi de Glozel (voir p. 78), il est dit que le 25 septembre 1927, après avoir fouillé toute la journée, il

répondit à M. de Bourbon-Busset qui lui demandait son impression : « Tous les objets que nous avons trouvés étaient bien en place et ils sont parfaitement authentiques. » Quelques jours après il écrivait au Dr Morlet : « Votre découverte forme un tout fort intéressant et, à mon humble avis, authentique ». Revenu à Glozel au mois de novembre, il fut très fâché de voir tant de monde au petit musée et dit à un archéologue local : « Je leur coulerai leur Glozel ! » (*Dépêche de Vichy.*)

15 SEPTEMBRE. — Alors que Bruet, dans le *Bulletin du Bourbonnais*, maintient que le morceau de fer trouvé au début des fouilles est bien une canne de verrier, A. van Gennep (*Mercur*, p. 696) rappelle la démonstration de M^{me} Massoul qu'il n'y a jamais eu de four de verrier à Glozel.

— Dans le même numéro du *Mercur*, l'artiste belge Dutilleux exprime son admiration pour les galets

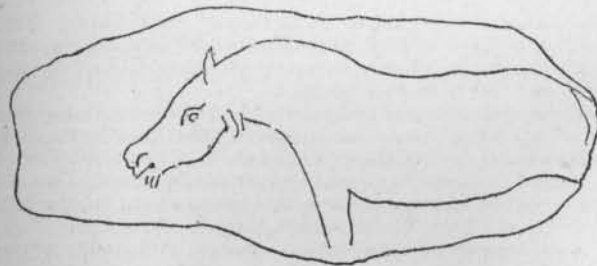


FIG. 9. — Cheval gravé sur un galet de Chez-Guerrier. *Mercur*, 15 sept. 1928, p. 700.

gravés ; il publie un croquis de l'un d'eux (partie antérieure d'un cheval). « Il est incontestable que tout cela est fait d'après nature... Les galets trouvés à Glozel peuvent être considérés comme des œuvres d'art du plus haut intérêt... Pour porter un jugement, il faut avoir vu » (p. 702).

25 SEPTEMBRE.—Ce matin, cinq policiers se sont présentés au domicile des Fradin, à Glozel, et ont procédé à une nouvelle perquisition, ouvrant les armoires, défaisant les lits, fouillant les tiroirs, bouleversant toutes les pièces, dans le but, croit-on, de contrôler les tickets d'entrée au musée. Ils ont remué le tas de blé du grenier, les étables et les écuries, le four à cuire le pain, etc. Il semble probable que cette deuxième perquisition a été faite à la demande des Contributions. Arrivés à 9 heures, les policiers sont repartis à midi. Ils n'ont rien emporté. (*Matin.*)

29 SEPTEMBRE.—On lit dans le *Progrès de Lyon* :

M. Charles Depéret, doyen de la Faculté des Sciences, vient de passer une vingtaine de jours à Glozel et à Vichy, pour examiner minutieusement la collection d'ossements réunis tant au musée des Fradin que chez le docteur Morlet.

Voici ce que le savant paléontologiste a bien voulu nous dire de ses conclusions qu'il exposera bientôt en détail dans le *Mercure de France* et dans les *Cahiers de Glozel*.

« J'ai pu retrouver parmi ces os les restes de dix espèces animales. Dans un premier groupe je classe les espèces vivant encore à Glozel et dans la région : chien, renard, sanglier, cheval, bœuf.

« Le second groupe comprend les espèces ne vivant plus à Glozel, mais qu'on trouve encore sur certains points de la France : le chat sauvage, le bouquetin, le daim.

Dans le troisième groupe, j'ai placé les animaux qui vivaient très

anciennement en France mais qui ont depuis longtemps émigré hors d'Europe : la panthère qui s'est réfugiée au sud, la renne qui n'existe plus que dans les régions arctiques

« Ainsi j'ai pu identifier, de façon incontestable, parmi les trouvailles de Glozel, des os de renne et deux dents de panthère.

« Le fait est d'autant plus intéressant que, à ma connaissance, l'on n'avait point encore démontré la coexistence du renne et de la panthère dans le néolithique le plus ancien.

« On savait que le renne avait vécu en France aux périodes moustérienne, aurignacienne, magdalénienne. On l'a trouvé dernièrement dans la grotte azilienne de la Tourasse (Haute-Garonne). Le fait nouveau, c'est que nous le retrouvons aujourd'hui à Glozel, en compagnie de la panthère.

« La conclusion s'impose : cette faune de Glozel, très archaïque, marque la date paléontologique du gisement. Glozel appartient à l'époque tout à fait voisine du magdalénien terminal, c'est-à-dire au début du néolithique.

« D'ailleurs, le docteur Morlet, toujours en collaboration avec Fradin, vient de découvrir dans le voisinage de la fouille où les derniers experts avaient trouvé le capridé gravé, une série d'os sculptés, d'un relief remarquable, d'un fini si parfait que seuls des animaliers modernes, très artistes, pourraient réaliser œuvres pareilles. Il y a notamment une sorte de poignée, formée de deux rennes affrontés, dont les ramures et les membres s'entremêlent pour entourer l'objet, qui sont d'une composition, d'une exécution véritablement admirables.

« Pour moi, quelles que soient les chicanes de procédure, le procès scientifique est désormais jugé et bien jugé : le gisement de Glozel est parfaitement authentique et il appartient à la période néolithique la plus reculée. »

— Dans les *Débats*, Hubert Morand publie un article spirituel sous ce titre : « Sur la route de Glozel » :

Elle est détestable, cette route. Que l'on se rende à Glozel par l'Ardoisière ou par le Mayet-de-Montagne, elle est partout déchaussée, ravinée, creusée par de profondes ornières et formant un dos-d'âne qui rend les virages fort dangereux ; bref, elle témoigne éloquemment du goût que nos contemporains manifestent pour la préhistoire ; car, si elle se trouve dans cet état, c'est que, pendant la dernière saison d'été, d'innombrables autos ont transporté des gens avides de voir les fouilles de Glozel ainsi que le plus célèbre musée du monde. Il est urgent que les agents des ponts et chaussées appliquent à cette route un traitement néolithique, c'est-à-dire qu'ils

la réempierrent; faute de quoi, les accidents de voiture et les martyrs de la science ne se compteront plus.

Depuis l'an dernier, la route de Glozel s'est enrichie de quelques ornements. Sur le parcours, on trouve une affiche annonçant que ce hameau possède un café-restaurant à l'enseigne de « l'homme des cavernes », et que les chauffeurs peuvent s'y ravitailler en huile et en essence. A l'entrée du petit chemin qui conduit au village, on voit cet écriteau : « Chemin privé. Défense aux autos de rentrer (sic) au village. » Nous allons donc à pied jusqu'au fond du hameau que défendent toujours d'énormes tas de fumier baignant dans des mares de purin. Sur le mur de la maison Fradin, nous lisons cet étrange avis : « Restauration des fouilles » et, plus bas : « Afternoon tea ». La « restauration », récemment édifiée, domine la pente rapide par laquelle on descend au « Champ des Morts » ; elle est très avenante, et le touriste, moins leste, évidemment, que l'homme des cavernes, regrette seulement que l'on n'ait pas encore construit un funiculaire qui le porterait jusqu'au terrain des fouilles : tout le monde, en effet, n'a pas à sa disposition le char à bœufs, non pas néolithique mais plutôt mérovingien, dans lequel un illustre savant s'est fait véhiculer sur cette pente, comme le montre une des photographies qui ornent le musée.

Une des maisons de Glozel porte une autre affiche ainsi conçue : « Ne quittez pas Glozel sans emporter ses délicieuses truffes. » C'est l'annonce d'un confiseur ; mais un visiteur qui se trouve près de moi remarque qu'il est imprudent de s'exprimer de la sorte aux abords d'un terrain aussi « truffé ». Ai-je besoin de dire que je ne prends nullement à mon compte cette médiocre plaisanterie, pas plus que je n'accepte la thèse de M. Vayson de Pradenne ?

Un rédacteur du *Journal de Vichy* nous apprend que l'on distribue à profusion, dans la région bourbonnaise, une carte postale illustrée qui représente le gisement préhistorique des Eyzies avec cette légende : « Voulez-vous percer l'énigme de Glozel ? Visitez les Eyzies (Dordogne), centre de toutes les civilisations de l'âge de la pierre. Sites pittoresques. Circuits automobiles du 14 juillet au 30 septembre. » Et notre confrère se demande si la préhistoire deviendrait une question de boutique, où les intérêts matériels passeraient avant le souci de la recherche de la vérité. Une telle interprétation nous fait horreur ; mais nous conseillons aux éditeurs vichyssois de faire imprimer et de distribuer à profusion dans le Périgord une carte postale représentant les fouilles de Glozel avec cette légende : « Voulez-vous percer l'énigme des Eyzies ? Visitez Glozel (Allier), centre de toutes les civilisations de l'âge de la pierre », etc. Ainsi les deux gisements rivaux combattront à armes égales, et les deux énigmes seront bientôt percées.

Hubert MORAND.

30 SEPTEMBRE. — On lit dans le *Matin* :

M. Delalé, doyen des juges d'instruction, en exécution d'une commission rogatoire du juge d'instruction de Moulins, a convoqué pour l'entendre comme témoin M. Field, directeur du Field Museum de Chicago, qui fut en pourparlers avec les Fradin pour l'acquisition des pièces du musée de Glozel¹. M. Field, qui n'est plus à l'hôtel Crillon, où il était descendu précédemment, n'a pas encore répondu à la convocation. M. Delalé a fait en outre entendre par la police judiciaire le docteur Capitan, professeur au Collège de France. Le docteur Capitan, qui est allé plusieurs fois à Glozel, a déclaré déjà qu'il s'agissait d'une mystification. Sa déposition a porté sur les raisons de sa conviction.

— Les *Débats* publient trois notes ou articles sur Glozel :

1° Une nouvelle transcription de l'inscription dite du Sichon par Jullian, cette fois sans B (voir p. 67).

2° Un long article de Varigny d'après Depéret sur les découvertes d'os de renne et de panthère à Glozel et à Puyravel.

3° Une note de l'agence Havas à laquelle Depéret a détaillé ses constatations (voir p. 76).

— La Société *Mayenne-Sciences*, réunie à Laval, entend la lecture de deux lettres de S. Reinach au président Ad. Davy de Virville, concernant la conférence sur Glozel donnée par Loth. Celui-ci est nommé membre d'honneur de la Société.

— Peyrony ayant mis au défi la *Dépêche de Vichy* de nommer l'archéologue auquel il aurait dit : « Je

1. [Il n'y a aucun spécimen de Glozel à Chicago. — S. R.]

leur coulerai leur Glozel ! » ce journal, à la suite de la lettre de Peyrony, dit que le propos a été tenu à Mosnier. La preuve que Peyrony n'a pas, comme il le prétend, admis d'abord la thèse de Jullian, c'est qu'à la suite des fouilles du 25 septembre 1927 il a signé un rapport où il est dit dans la description des trouvailles : « Un hameçon en os, à double pointe, semblable à ceux que l'on trouve dans les milieux paléolithiques. »

*
**

1^{er} OCTOBRE. — Dans le *Mercur*, Louis Proust, député d'Indre-et-Loire, qui a relevé les inscriptions rupestres des îles Canaries, rapproche leurs signes de ceux de Glozel (p. 208) et de ceux de la pierre d'Aïn Djemâa près de Constantine (*suprà*, p. 57). « Certains signes n'existent pas à Glozel, mais à Puyravel et Chez-Guerrier. Comme l'alphabet de Glozel, l'alphabet canarien emploie le point juxtaposé à côté de certains signes. Comme à Glozel, il n'y a pas de caractère en forme de B... L'analogie est trop grande pour qu'il n'y ait pas eu soit filiation soit souche commune (p. 211). » [C'est très probable. — S. R.]

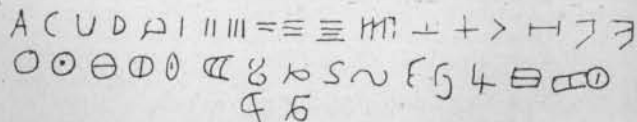


FIG. 10. — Écriture des îles Canaries (*Mercur*, 1^{er} oct. 1928, p. 208).

3 OCTOBRE. — Un télégramme de Lyon au *Matin* du 5 octobre donne un résumé détaillé de la conférence faite le 3 au soir par Söderman, collaborateur suédois du Dr Locard au laboratoire de police municipale.

Devant un auditoire nombreux, M. Söderman a exposé le résultat de ses investigations et de ses constatations, tant au fameux Champ des Morts, situé en aval du hameau de Glozel, que dans le petit musée installé chez les Fradin. Le criminologiste suédois a déclaré vouloir apporter des faits directement établis et non des raisonnements ou des hypothèses. Il est allé à Glozel, non en savant, mais en policier attentif, en garde contre toutes les apparences, contre toutes les fraudes.

Membre actif de la dernière commission, il a assisté, participé à toutes les fouilles ; il a vu les objets bien en place, sans possibilité de leur introduction frauduleuse, dans la coupe verticale du terrain pratiquée selon ses prescriptions. Il proclame donc l'authenticité du gisement.

Sur la question de savoir si le gisement n'a pas été, « truffé », c'est-à-dire enrichi d'objets fabriqués après coup sur les modèles authentiques découverts en premier lieu, M. Söderman se déclare incapable d'apporter la moindre preuve ni pour ni contre. Il lui paraît invraisemblable qu'Emile Fradin, doué d'une petite instruction primaire, ait pu fabriquer ces objets qui offrent une concordance si impressionnante avec les vestiges des civilisations très anciennes découverts en Portugal, en Suède, en Amérique.

M. Söderman a pu vérifier sur place les arguments tendancieux sur lesquels la première Commission, composée exclusivement d'antiglozéliens déterminés, sans un seul géologue, a basé ses conclusions. A son avis, ses arguments ne tiennent pas devant les faits concrets établis par la seconde enquête. Quant aux expériences, elles auraient dû porter non point sur les objets, dont la fausseté a été dénoncée dès le premier moment par le docteur Morlet et les Fradin eux-mêmes, mais sur les objets dont ils affirment l'authenticité.

Un auditeur, le docteur Malespine, ne s'explique pas comment M. le doyen Depéret a pu tirer argument de la coexistence du renne et de la panthère pour dater le gisement de la période néolithique, M. Söderman répond que le début du néolithique est précisément caractérisé par la présence simultanée du renne fuyant vers les climats plus froids et de la panthère arrivant dans un climat tempéré.

A son tour, le docteur Locard prend la parole. Il souligne toute l'importance des découvertes de Glozel qui tendent à prouver que la civilisation et l'écriture, loin de venir de l'Orient, auraient eu leurs

premiers foyers à l'Occident, au centre de la France. La multiplicité des caractères est en faveur de l'hypothèse d'une écriture très ancienne, car les langues et les signes alphabétiques ont été constamment en se simplifiant. Bref les explications de MM. Söderman et Locard en faveur de l'authenticité des objets exhumés à Glozel ont paru convaincre l'assistance qui a chaleureusement applaudi.

5 OCTOBRE. — Bringuier, dans le *Journal*, expose longuement le rapport de Bayle, concluant à la fausseté des objets qui lui ont été soumis. Ce rapport n'est d'ailleurs pas terminé et ne sera remis que « dans trois ou quatre semaines. » C'est « bribe par bribe que le rapport de M. Bayle a glissé sous les portes du Palais de Justice. » [Il s'agit de justifier, par ces faussetés puériles, un grave manquement au devoir professionnel. — S. R.]

1° Beaucoup de tablettes n'ont même pas été enfouies.

2° Quelques objets en os ont été taillés « dans de vieux os fossilisés comme on s'en procure facilement. » Ce sont ces échantillons qui ont trompé les savants scandinaves. D'autres sont taillés dans des os frais ; tous portent la trace de l'outil en métal.

3° Les poteries, les galets, les inscriptions ont été fabriqués au villebrequin, au burin, au polissoir, au couteau.

4° Qu'on n'oublie pas que la police a trouvé à Glozel des objets en cours de fabrication [I. M.].

5° Bringuier ajoute que Morlet est déjà parti en guerre contre Bayle et songe à opposer à l'expertise officielle une autre que ferait à Lyon M. Locard, directeur de l'identité judiciaire. [Ceci est très habile et doit venir de Bayle ; on ignorait encore, en oct. 1928, que

Locard a partie liée avec Bayle. *Carus erit Verri qui Verrem tempore quo vult...* Juvénal, III, 53. — S. R.]

Le *Matin* ajoute que Bayle se refuse à toute déclaration, mais que des renseignements, qui lui ont été demandés officiellement¹, ont transpiré. « Dans la terre malaxée, dont se compose notamment une bobine, M. Bayle a découvert un fragment de racine de graminée, ne ressortant pas à l'extérieur et pliée en deux, ce qui exclut la possibilité d'une pénétration naturelle. Cette racine est toute fraîche ; elle a été pétrie avec l'argile, ainsi que plusieurs fibres de laine colorées au bleu d'aniline. » M. Bayle n'est ni glozélien ni anti-glozélien. Il ne veut pas savoir si le gisement est authentique ou non, car il n'a même pas été chargé de faire des prélèvements à Glozel, ce qui certainement eût été souhaitable. Il dit seulement que les objets qu'on lui a fait analyser sont modernes. »

6 OCTOBRE. — Interrogé par téléphone (*Petit Journal*), S. Reinach répond que le texte du rapport de Bayle devra entraîner une explication avec les chimistes d'Oslo, Porto et Lyon, qui ont reconnu que les os sont fossiles et ont nié qu'il y eût des traces d'outils en métal. Du reste, il n'est pas impossible qu'on ait introduit des faux parmi les objets remis à Bayle.

M^e Campinchi dit : « Rien n'est normal, régulier dans cette affaire ; voici un rapport qui se promène et qui n'est pas encore entre les mains de la justice.

1. [Il s'agit de mettre en cause la Chancellerie, pour dissimuler les relations de Bayle avec un compère antiglozélien. C'est cousu de fil blanc. — S. R.]

J'en connaissais les conclusions depuis la fin de juin ; il y a des fuites à l'identité judiciaire. »

A Lyon, Locard se hâte de battre en retraite (cf. *suprà*, p. 81). « Il s'est déclaré lié d'une amitié admirative pour son collègue de Paris. Officiellement, la justice ne l'a jamais chargé de se prononcer, mais il a toujours été étonné des 3.000 pièces trouvées sur une superficie restreinte. En présence du D^r Söderman, savant suédois qui, au cours d'un stage d'études au laboratoire de police à Lyon, participa aux fouilles, le doyen Depéret a pu faire croire [*sic*] à l'intervention du D^r Locard, mais, en réalité, les conclusions de la police parisienne sur les pièces fausses sont conciliables avec les affirmations de glozétiens lyonnais qui ont eux-mêmes dénoncé l'existence des faux. » [Comprenez qui pourra. — S. R.]

— Au *Petit Journal*, Bayle dit que la saisie a été très régulière ; le procès-verbal est signé par les Fradin, en connaissance de cause [I. M.].

— Dans le *Matin*, Émile Fradin trouve que « c'est rigolo » et fait valoir que Bayle a pu travailler sur des pièces fausses ; il n'a jamais eu la liste des pièces saisies chez lui et demande une contre-expertise faite par les laboratoires de Paris et de Lyon sur des pièces vraiment exhumées à Glozel.

— Le *Petit Parisien* a interrogé Dussaud, qui se félicite des conclusions attribuées à Bayle.

7 OCTOBRE. — Les *Débats* ont interrogé M^e Gargon, avocat de Dussaud et de Regnault : « C'est la suite logique que nous attendions. Depuis le premier jour, nous considérons l'affaire comme définitivement jugée. » Il nie d'ailleurs s'être jamais entretenu avec Bayle.

— Dans l'*Intransigeant*, on fait dire à Locard qu'il s'est toujours refusé énergiquement à s'occuper de Glozel et n'y a jamais mis les pieds. « Le doyen Depéret a certainement trouvé des pièces authentiques, mais il n'est pas douteux que, dans le musée des Fradin, la collection ait été considérablement enrichie d'objets qui sont loin d'être authentiques. »

— « Attendons la fin », dit Depéret ; « nous verrons à contrôler plus tard si des fraudes ont été relevées et si les preuves tirées de la technique policière sont valables. Il convient de se souvenir qu'au cours de l'enquête chez les Fradin des perquisitions, opérées dans des conditions singulières, ont fait découvrir à point nommé dans l'écurie des pièces que les Fradin et le D^r Morlet ont récusées... J'attends qu'on me démontre que les ossements que j'ai extraits moi-même du sol, ou les os fossiles de panthère et de renne que j'ai trouvés chez les Fradin, ou les os fossiles artistement travaillés mis au jour dernièrement par le D^r Morlet, ont été forgés de nos jours, apportés et enfouis dans le champ de Glozel. » (*Intransigeant*) [Voir aussi les déclarations plus détaillées de Depéret et de Locard dans le *Progrès de Lyon* du 7 octobre.]

8 OCTOBRE. — Morlet adresse une lettre ouverte à Bayle ; il faut la reproduire intégralement :

Monsieur.

Dans les nombreuses interviews que vous donnez, vous insistez sur le fait que vous n'êtes niglozélien ni anti-glozélien, que vous ne voulez rien connaître de « l'affaire de Glozel ».

S'il en avait été ainsi, vous auriez attendu, pour en parler, d'avoir terminé votre rapport et surtout, chef de l'identité judiciaire, vous n'en auriez jamais fait connaître le contenu avant de le déposer entre les mains du juge d'instruction.

En agissant autrement, vous avez fait œuvre de partisan.

D'ailleurs, dès le 10 juin, un journal du soir n'a-t-il pas publié : « Depuis près d'un mois, nous connaissons le résultat des analyses de M. Bayle : il est nettement défavorable à l'authenticité de Glozel » — alors que dans les interviews données le lendemain vous reconnaissiez que vos travaux étaient loin d'être terminés ? Votre opinion aurait-elle donc devancé vos recherches ?

Et si, après avoir tant attendu, vous vous hâtez maintenant de la faire connaître, avant d'avoir déposé votre rapport, n'est-ce point parce que le procès en diffamation, intenté à M. Dussaud, revient le 9 octobre ?

Nous discuterons vos déductions quand vous les aurez nettement et clairement exposées dans votre rapport.

Mais dès aujourd'hui, quelles garanties offrent à vos yeux mêmes vos propres recherches puisque vous ne savez pas sur quels objets vous les aurez exécutées ? Vous n'ignorez pas, en effet, qu'ils ont été prélevés par le plaignant lui-même, s'enfermant, pour cela, seul dans le musée. Comme l'écrivit alors le *Progrès civique* : « M. Fradin avait-il été autorisé à le fouiller avant, ce M. Regnault ? »

Qu'on le veuille ou non, Glozel est un problème scientifique et on ne peut le résoudre que par l'étude de toutes ses données. La vraie science, d'ailleurs, ne tient-elle pas à embrasser sans limite toute la question posée ; à rechercher les preuves d'authenticité de la même façon qu'elle s'efforce de déceler la fraude ? Et les preuves qu'on avait crues contraires — racine pliée en épingle à cheveux, laine colorée à l'aniline — s'expliqueront peut-être le plus simplement du monde ! En effet, ceux qui ont assisté aux fouilles de Glozel savent que, lorsqu'en le retirant, on brise un objet d'argile cuite redevenue malléable au cours des millénaires, on en ressoude exactement les morceaux en les réappliquant l'un contre l'autre : mais entre les bords peut se plier une racine qui l'avait tout d'abord pénétré ou tomber un filament de laine colorée. D'ailleurs, comme l'argile est cuite, la racine que vous considérez comme vivante aurait

été également cuite avec l'objet si elle y avait été introduite au cours de sa fabrication.

Aussi bien, est-il fort regrettable que vous n'ayez pas cru bon de répondre à ma demande instante de vous voir effectuer vous-même les prélèvements dans nos collections et dans le champ de fouilles (deuxième lettre ouverte au Garde des Sceaux).

Vous avez préféré travailler avec des œillères.

Vous n'êtes pas allé à Glozel ? vous a-t-on demandé. — Non, et je ne veux pas y aller !

Craindriez-vous d'y voir des os parfaitement fossilisés ; des sculptures que de très grands artistes ont qualifiées de chefs-d'œuvre ; des os de renne gravés ; des tablettes inscrites recouvertes de vitrifications anciennes ; des ossements humains avec des particularités anatomiques inconnues de nos jours, etc. ?

Quoi qu'on fasse, Monsieur, la vérité prévaudra. L'existence de l'homme quaternaire fut repoussée, au nom de la science, par un homme tel que Cuvier. L'ingénieur Edouard Harlé prouva scientifiquement que les peintures préhistoriques d'Altamira étaient l'œuvre moderne de petits pâtres espagnols !

Ainsi de Glozel... C'est même à cela, a-t-on pu écrire, que se reconnaît l'importance d'une découverte.

Docteur A. MORLET.

— P. Souday, dans le *Temps*, publie un article intitulé « La Comédie de Glozel » où sont rappelées l'erreur d'Émile Chasles, celles du British Museum, des Musées du Louvre et de Berlin. Il dit avoir « lu et annoté avec le plus grand soin » le rapport de la Commission et en veut à S. Reinach d'avoir écrit qu'il ne l'avait pas lu. « Mais les évidences de M. S. Reinach ne sont pas celles de tout le monde. Dans sa brochure sur les inscriptions de Glozel, M. Dussaud en avait prouvé l'inanité et le truquage par des documents qui sont très clairs... Voici maintenant les conclusions de M. Bayle, appuyées sur les analyses les plus scientifiques. M. S. Reinach, interviewé par la *Liberté*, répond que le rapport de M. Bayle n'a aucune impor-

tance. Et en effet, il n'en a pas pour lui. [Souday attribue à S. Reinach cette phrase qu'il n'a jamais dite, ne sachant pas encore, à l'heure actuelle, de quoi il s'agit : « On ne fait pas l'autopsie d'une poterie comme celle du cadavre de la rue Mouffetard. » Il lui fait dire aussi : « On veut la guerre, on aura la guerre », propos non moins apocryphe.] « Une guerre chimique est même annoncée par M. S. Reinach, de plus en plus belliqueux. Va-t-on extraire de Glozel des gaz asphyxiants de l'âge néolithique ? »

9 OCTOBRE. — La 12^{me} Chambre renvoie au 6 novembre le procès en diffamation intenté par Fradin à Dussaud.

— Le Dr Buy, professeur à l'École de médecine de Clermont, affirme que les ossements humains trouvés à Glozel appartiennent à une race ancienne, à puissante musculature, qui décharnait les cadavres et pratiquait des mutilations sur les os (*Matin* du 10).

— Le Dr Söderman dit que le rapport de Bayle ne peut ébranler sa conviction. Il se peut qu'il ait eu entre les mains des objets de fabrication récente, mais ceux que Söderman a examinés, qui ont été retirés devant lui du sol, sont authentiques (*ibid.*)

— Les *Débats* publient, sous ce titre « La brique au lézard », le nouveau rêve de C. Jullian.

Cette brique fut découverte lors des premières fouilles de 1925 ; elle est une de celles que M. Camille Jullian considère comme authentiques, parce que son inscription est déchiffrable et présente un sens. M. Camille Jullian la lit comme suit : *huc lixue Aliaxiu(m) Chilo(nis filium?) ut e(um) l(acerta?) si(g)n(et)*. Les mots *e(um) l(acerta)* peuvent aussi se lire *el(lum)*, pour *illum*, d'autant que le lézard (*lacerta*) que la première interprétation voit dans la lettre *l*, est représenté au bout des deux dernières lignes par le *signum* du lézard, un des animaux essentiels de la sorcellerie, comme le montrent des textes et des figurations innombrables.

« Il s'agit donc, dit M. Camille Jullian, d'une opération magique où, après ligature du corps ou d'un membre, on aura appliqué dessus le signe du lézard, ou peut-être la peau d'un lézard, ou encore un caillou sur lequel on aura gravé un lézard. Ceci, en supposant qu'il s'agit de guérir quelqu'un (Alexis) ; mais il peut à la rigueur s'agir d'une opération d'envoûtement par ligature d'une image de cire ou d'argile avec application du signe du lézard. Je ne peux évidemment pas préciser l'opération conseillée ici. Mais le client devait être assez au courant pour n'avoir pas besoin d'une longue explication. Nous nous retrouvons en présence d'une des pratiques les plus banales de la magie ou de la pharmacopée antique. »

En *post-scriptum*, M. Camille Jullian attire l'attention du lecteur sur l'avant-dernière ligne de l'inscription, qui a été utilisée, d'une manière flagrante, par l'auteur d'une fausse inscription trouvée le 5 novembre 1927, dont M. C. Jullian donne aussi un fac-similé, en ajoutant : « Qu'on veuille bien, à titre de spécimen, comparer cet objet faux avec l'objet authentique que nous venons d'étudier : on sera aussitôt frappé des contrastes et dans l'ensemble des briques et dans les détails des inscriptions. »

— On dit que le faussaire belge Lequeux, récemment enfermé pour quelques larcins à la Santé, aurait reçu la visite de plusieurs personnes qui l'exhortèrent à se déclarer l'auteur des objets de Glozel. [*Pour mémoire et sans garantie ; voir p. 52 et plus bas p. 178.*]

11 OCTOBRE. — Le *Temps* publie les déclarations de Harry Söderman et du prof. Buy, ainsi qu'une partie de la lettre ouverte de Morlet à Bayle.

12 OCTOBRE. — Le Dr Bayet déclare qu'il n'est nullement ébranlé. « Ce n'est pas la première fois

qu'on nous fait le « coup du rapport technique » ; on l'a pratiqué une fois déjà avec le rapport Champion, tissu de pauvretés et d'erreurs. Quels sont les objets qu'a examinés Bayle ? On a expulsé les Fradin pendant le prélèvement fait par la police. Les objets ont-ils été surveillés à Moulins ? Ceux qui ont vécu l'affaire de Glozel et qui en connaissent les dessous ne seront pas étonnés de me voir soupçonner des machinations ; c'est une petite affaire Dreyfus néolithique. Si les adversaires de Glozel avaient été mus par le simple souci de la vérité, ils auraient prélevé les objets en présence d'un témoin de la partie adverse ; ils auraient attendu une contre-expertise avant de lancer dans le public des opinions dont ils n'apportent pas jusqu'ici même un semblant de preuve » (*La Dernière Heure*, Bruxelles).

— Garçon répète partout que Bayle n'a fait porter son étude que sur des objets publiés par Morlet. Il s'est donc préoccupé de distinguer les objets authentiques des faux. Pourquoi n'a-t-il pas consulté à ce sujet Morlet et Fradin ?

— On dit aussi que le ministre Barthou, ayant demandé ses conclusions à Bayle, la fuite se serait produite à la Chancellerie. [Ce n'est certainement pas vrai, car Bayle bavardait dès le mois de mai 1928, avant toute étude, et ses propos étaient colportés par un de ses amis. Voir la note, p. 83. — S. R.]

13 OCTOBRE. — J. Émile Blanche revient sur les gravures de Glozel : « C'est la vie même ! L'artiste semble avoir suivi l'animal dans sa course ! » (*Nouvelles littéraires*.)

— Hennet, commissaire chargé de la perquisition

de Glozel, déclare que la perquisition fut très légale. Les objets saisis ont été indiqués par le Dr Regnault, le plaignant, ce qui est habituel dans les affaires de faux et de fraude. « Dans la bibliothèque qui est placée dans le Musée, nous avons trouvé, derrière des livres, des burins et instruments dont la présence à cet endroit nous a paru suspecte ; nous les avons joints aux autres pièces... Si l'on a commencé par l'étable, c'est que, victime d'une panne d'auto et arrivé en retard, « j'ai pensé que nous devions commencer par les endroits les moins clairs. » [Fausseté évidente ; cf. p. 3] « Il n'est pas impossible qu'un anti-glozélien ait introduit là des objets ; mais pourquoi Émile n'a-t-il pas manifesté de surprise et nous a-t-il dit : « C'est le Dr Morlet qui les a jetés là ! » Au 1^{er} étage nous avons saisi une casserole contenant de la terre qui paraissait pétrifiée ; mais, contrairement à ce que l'on a annoncé, dans les chambres nous n'avons rien vu d'anormal¹. . . Les Fradin se prêtèrent volontiers à nos recherches ; nous avons été très étonnés qu'ils nous accusent de les avoir bousculés. Émile a tenu lui-même la bougie qui nous servit à apposer les scellés ; il nous a aidés de bonne grâce à emballer. » (*Débats*).

14 OCTOBRE. — Tricot-Royer publie, dans *Bruxelles Médical*, un article intitulé : « Considérations d'ordre médical en faveur du gisement de Glozel » (analysé dans le *Mercur* du 15 nov., p. 225).

— *La Dépêche de Vichy* publie : 1^o la lettre de Morlet

1. Déjà dit par Hennet le 28 fév. 1928 (*Av. du Plat. Central*).

à Bayle; 2° une entrevue avec Morlet, qui insiste sur les tablettes à inscriptions et une idole en partie couvertes de vitrifications. Il rappelle aussi que la bobine trouvée par Björn (*Éphém.*, t. I, p. 104) s'était cassée en tombant et qu'il a fallu rajuster les morceaux. Un fragment de graminée et de laine colorée à l'aniline pouvait adhérer aux bouts cassés, puisque les morceaux ont roulé à terre; 3° une entrevue de Depéret parue dans *l'Intransigeant* du 7 octobre; 4° celle du Dr Buy sur les ossements humains et leur haute antiquité; 5° un extrait d'un mémoire de Bruel sur la couche argileuse de Glozel, dont il affirme l'imperméabilité aux eaux météoriques, ce qui explique la parfaite conservation des objets.

15 OCTOBRE. — Les *Débats* publient la lettre suivante de Morlet :

Vichy, le 13 octobre 1928.

Je ne veux pas discuter ici sur la façon dont la perquisition de Glozel fut effectuée, ni demander à M. Hennet pourquoi son sceau et la signature des Fradin ne furent pas apposés sur chaque objet dûment scellé, comme l'exige la loi.

Je tiens même à remercier M. Hennet de cette déclaration : « Contrairement à ce que l'on a annoncé, dans les chambres de la maison nous n'avons rien vu d'anormal », car une certaine presse, porte-parole des anti-glozéliens mêlés à la perquisition, avait crié sur les toits : « On découvre encore des galets fraîchement gravés, dans la chambre d'Émile Fradin, dissimulés derrière des livres. Cette fois, qui donc a pu les mettre là ? » (3 mars 1928).

La phrase était en italiques; c'était, on le voit, le principal argument des anti-glozéliens.

Mais je puis confirmer à M. Hennet les paroles de M. Émile Fradin. C'est bien moi qui avais fait déposer, sur le rebord de la fenêtre de l'étable, des galets, « non gravés », trouvés dans la deuxième tombe, ainsi qu'une empreinte de main sur plaque d'argile entièrement déformée et une tablette « non inscrite » (je dis non

inscrite). « Mettez-les de côté, ils pourront toujours nous servir pour des analyses », avais-je dit à Émile Fradin, qui ne trouvait pas ces objets assez beaux pour son musée.

J'ajouterai qu'un de ces galets de la deuxième tombe a été volé dans l'étable par un visiteur que la famille Fradin avait aimablement reçu à déjeuner, car c'est là un épisode dont nous établirons un jour l'importance.

Dr A. MORLET.

— Le *Temps* publie la lettre suivante de S. Reinach :

Boulogne-sur-Seine.

Dans son article « La Comédie de Glozel » (8 octobre), M. P. Souday me prend à partie et m'attribue des propos que je n'ai pas tenus. Je n'ai pas parlé du « cadavre de la rue Mouffetard » ; je n'ai pas dit : « On veut la guerre, on aura la guerre. » Ce sont là des additions des journalistes qui m'ont interrogé au téléphone. Mais j'ai bien dit, en citant mon savant confrère M. J. Loth, qui l'a écrit avant moi : « Il n'y a pas deux chimies. » En effet, alors que les laboratoires universitaires de Lyon, de Porto et d'Oslo, opérant sur des objets de Glozel, ont conclu qu'ils étaient d'une antiquité incontestable (os fossiles, aucune trace d'outils de métal), il n'est pas possible que le laboratoire de Paris conclue autrement, si les objets qu'on lui a fournis sont tous bien de Glozel. Malheureusement, il y a des doutes à ce sujet, car des galets faux, récemment gravés, avaient été placés en évidence sur une poutre de l'étable, et c'est là que les policiers qui ont opéré la saisie sont allés tout d'abord. Ces policiers étaient guidés par une personne qui a insisté pour rester seule pendant vingt minutes, avant tout emballage, dans le petit musée ; si, par un motif quelconque, la pointe d'un canif a été passée dans les rainures des gravures et des lettres, il n'est pas surprenant que l'examen spectroscopique y révèle des traces de métal.

Le devoir du laboratoire de Paris était, semble-t-il, de faire attester par le docteur Morlet et M. Fradin que les objets sur lesquels il allait opérer provenaient bien des fouilles. Non seulement on n'en a rien fait, mais M. Fradin a été laissé dans l'ignorance sur le nombre et la nature des objets saisis chez lui. On a procédé avec violence ; le soupçon d'une fraude est difficile à écarter.

Le peu que nous connaissons du rapport, publié en vue d'un procès en diffamation par la partie intéressée — ce qui aggrave l'incorrection commise — n'allègue que des motifs sans valeur. Une graminée fraîche, un fil de laine cuits dans l'argile auraient été carbonisés ; si l'on en a constaté la présence, elle ne peut s'expliquer que par un recollage de morceaux disjoints lors de la fouille. Les

traces de métal peuvent s'expliquer, soit par le canif de M. X., soit par la nature ferrugineuse de l'argile. Quant à la fraîcheur des os, elle est niée par trois laboratoires ; si l'on a trouvé un os frais parmi les objets saisis, c'est qu'il y a été introduit par fraude ou par erreur).

Un savant belge écrivait récemment que l'hypothèse du truquage de Glozel était un « enfantillage ». Depuis, de nouvelles constatations de M. Depéret, de l'Académie des sciences, faites sur des objets prélevés à Glozel — os fossiles de renne et de panthère — n'ont laissé à la bonne foi d'autre ressource qu'une rétractation complète. Si cette rétractation ne se produit pas, on devra estimer que le jugement du savant belge est trop indulgent.

S. REINACH.

A la suite de cette lettre, Paul Souday écrit que s'il n'y a pas deux chimistes, il y a divers chimistes, dont certains peuvent se fourvoyer. Prêtant à S. Reinach un langage qu'il n'a jamais tenu, il affecte de croire que, d'après lui, la centaine d'objets saisis à Glozel peuvent y avoir été introduits subrepticement par des faussaires. « Pour le surplus, l'insistance et les procédés de M. S. Reinach nous obligent à lui dire que, non pas comme érudit — tout le monde rend hommage à son érudition — mais comme expert, il a perdu tout crédit depuis la tiare, soit qu'il n'ait pas soupçonné qu'elle était fausse, soit qu'il n'en ait pas été assez sûr pour se désolidariser publiquement de ses collègues qui la croyaient vraie. »

[Edmond Pottier ayant longuement écrit à P. Souday pour rétablir la vérité à ce sujet, sa lettre ne fut pas publiée ; S. Reinach en garde copie. Paix à la cendre de Souday ! Ce fut un robuste et intelligent critique ; mais il avait parfois plus de science que de conscience. — S. R.]

16 OCTOBRE. — Bayle ayant demandé à Morlet, par l'entremise de Labadié, de lui communiquer, à fin d'expertise, quelques objets de la collection, Morlet, dans une lettre de ce jour à Labadié, refuse, Bayle ne pouvant être expert contre lui-même. La contre-expertise sera faite par des savants indépendants. Dès le mois de mai, Bayle a communiqué ses conclusions à la presse ; *il est intéressant de constater*

que les expressions dont il s'est servi sont celles de Vayson.

19 OCTOBRE. — Le *Temps* publie la lettre suivante et imprime à la suite quelques lignes de M. P(aul) S(ouday) [voir le 15 octobre].

Je ne puis laisser dire à M. P. S. que « depuis la tiare » j'aie « perdu tout crédit comme expert ». Ce n'est simplement pas vrai, puisque, dans les deux mondes, on n'a cessé de demander mon avis sur des œuvres d'art. M. Souday a sans doute lu trop vite l'appendice sur la tiare que j'ai ajouté aux *Ephémérides de Glozel*. Tous les témoins de l'acquisition de cet objet étant morts, sauf mon confrère M. Ed. Pottier qui ne me démentira pas, je me vois obligé de répéter que, seul, au comité qui a voté l'acquisition, j'ai commencé par la combattre vivement. Converti, avant le vote unanime, par l'assurance de deux collègues qui étaient mes maîtres, je n'ai cessé de chercher ensuite à élucider la question et j'ai été le premier à écrire en France, avec arguments à l'appui, que la tiare était un bijou douteux, en termes que Maxime Collignon, publiant et commentant la tiare, a expressément cités. Parmi ceux qui se sont trompés en votant l'acquisition, il y avait quelques-uns des archéologues les plus illustres de notre temps, par exemple Léon Heuzey et Émile Molinier ; personne n'a jamais osé dire qu'ils aient perdu par là leur réputation d'experts, et, pour dire cela de moi, il faut être singulièrement aveuglé par le vain désir de m'être désagréable. Mais cela n'a d'importance ni pour moi, ni pour la grande cause scientifique de Glozel ; elle poursuit sa marche, sûre d'arriver au but, comme la caravane du proverbe.

Sentiments dévoués.

S. REINACH.

A quoi Souday ajoute :

M. S. Reinach se fait peut-être quelques illusions. On peut lui demander son avis, à titre consultatif, parce qu'on le sait érudit jusqu'à la garde, mais l'opinion impartiale se méfie de son jugement sur les objets d'authenticité douteuse, et il garderait peut-être utilement un peu plus de réserve en ces matières. Sa lettre — et une lettre que nous recevons de M. Edmond Pottier, qui plaide généreusement pour lui — confirment ce que nous avons dit. M. S. Reinach a pu avoir des doutes sur la tiare, mais non point assez forts pour le détourner d'en voter l'achat. Et cette mésaventure n'accroît certes pas son autorité. — P. S.

[On admirera la bonne foi de cette réponse. — S. R.]

20 OCTOBRE. — Marcel Boulanger (*Figaro*) accuse les « illuminés de Glozel » d'en vouloir à l'Orient et au Paradis terrestre. « Si les glozéliens s'obstinent, on lancera contre eux les américanisants, qui les prendront à revers, si l'on ose ainsi dire. »

— Paul Moinet (*Le Républicain de Nancy*) dit que la présence d'inscriptions alphabétiques à Glozel motive, pour une bonne part, la chaleur du débat. Mais « nous ne pouvons nous empêcher de penser que si le gisement glozélien était faux, il serait très surprenant que six ans après la découverte on puisse encore hésiter. Lorsqu'une pièce de plomb se glisse dans notre monnaie, nous ne mettons pas six jours à la dépister... Il y a des réputations, des intérêts matériels à défendre, et cela explique bien des choses. »

— Mendes Correa (*O Primeiro de Janeiro*) publie un long article : « Le mystère du champ des Fradin » où il est surtout question des assertions de Bayle, dont Correa souligne le caractère tendancieux.

24 OCTOBRE. — E. Ennouchi, professeur au Lycée de Nevers, demande qu'on sépare le bon grain de l'ivraie et qu'on reconnaisse les objets authentiques de Glozel, quand même il s'y serait mêlé des faux.

— Le *Soir* (de Bruxelles) loue l'attitude de la Société d'anthropologie de cette ville qui, à l'unanimité, en janvier 1928, a décidé de ne pas admettre de dis-

cussions ni d'articles sur Glozel. « Drôle ou triste ? » demande A. van Gennep (*Mercure*, 15 nov. 1928, p. 229).

26 OCTOBRE. — Edm. Esquirol (*Glozel, l'Algérie et les origines de la civilisation*, dans la *Presse libre* d'Alger) insiste sur les affinités libyques de Glozel. La « querelle entre savants » est, pour beaucoup, une querelle de boutique, témoin la carte postale-réclame éditée par le Syndicat d'Initiative des Eyzieux.

SANS DATE PRÉCISE

On distribue la *Revue des Études anciennes* où C. Jullian (p. 301) interprète la « brique au lézard » (voir plus haut p. 89) et écrit sans sourciller (p. 306 au sujet des découvertes de Puyravel et de Chez-Guerrier : « Aucune des nombreuses inscriptions trouvées n'est authentique. »

* * *

1^{er} NOVEMBRE. — Le *Mercure* reproduit un article de P. Moinet qui, à l'exemple de Massabuau au Sénat, prétend de nouveau trouver dans César l'affirmation de l'existence du renne dans la Forêt Noire (*sic*) à son époque. [J'ai montré dès 1889 que César traduit un auteur grec qui a parlé du renne scandinave. — S. R.]

5 NOVEMBRE. — J. Vissouze et Vergnette, *Glozel, Nouvelles constatations*, Clermont-Ferrand, 1928.

Nous avons vu surgir une foule de raisons de douter, sans pouvoir en retenir une seule de croire... A. Clément, archéologue compétent (!), initie de son mieux le jeune Fradin à la préhistoire (p. 2)... Aucun ossement de renne n'a été observé (p. 24)... L'étrangeté de la conservation à travers des millénaires de poteries d'une fragilité extrême soumises à l'action d'une abondante infiltration d'eau et d'un complexe de racines très serrées (p. 29)... Est-on bien sûr que l'enfouissement ait eu lieu réellement? » En appendice à ce factum sans valeur, relation de la découverte de fours de verrier au Plan du Jat, avril-mai 1927.

6 NOVEMBRE. — Le procès Fradin-Dussaud est renvoyé au 8 janvier 1929, jour où l'on fixera la date des plaidoiries.

8 NOVEMBRE. — Sous ce titre : « Autour de Glozel », les *Débats* publient ce qui suit (cf. *Mercure*, 15 déc., p. 703).

Jeudi après-midi, l'Institut international d'anthropologie convoquait ses amis à une conférence sur « Ce que l'on peut voir autour de Glozel ». *Autour*, seulement... La salle fut pleine, et la réunion parfaitement calme.

Trois voix se firent entendre. Le Dr Léon Chabrol, de Vichy, qui est un archéologue pratiquant, parla de la protohistoire et des Gaulois. En passant, il indiqua que Glozel est un nom récent : on disait autrefois *Cioset*, *Ciosel*. A l'aide de projections il promena ses auditeurs dans les pittoresques Bois Noirs et Monts de la Madeleine; il décrivit la géographie et la géologie de la région, notant la présence de sources à toutes hauteurs, ce qui a permis l'habitat sur toutes pentes; il résuma ses recherches personnelles sur les voies gauloises et pré-gauloises; il rappela la fréquence de stations préhistoriques de surface, présentant de nombreuses pièces en pierre polie; il raconta les mégalithes reconnus par lui, les pierres à bassin, probablement rituelles, qu'il a découvertes; certaines cuvettes, toutefois, dit-il, ont dû être façonnées par les eaux.

Du même âge ou à peu près, il y a encore à signaler les enceintes fortifiées, les camps retranchés qui donnent des objets divers, des

poteries gallo-romaines, etc. Il y a aussi les souterrains — souvent révélés par l'effondrement d'un bœuf — connus depuis longtemps, généralement creusés dans des pentes, de type assez uniforme à pilier central, présentant des traces de foyers, donnant aussi des restes de céramique généralement gauloise, et encore des galets à signes gravés : à Palissard, on aurait trouvé une plaquette d'argile à signes; à Puyravel, un galet à trois lettres. M. Chabrol promène encore ses auditeurs au Cluzel, à Madard, etc. Ces souterrains paraissent avoir été occupés à des époques diverses.

« Autour de Glozel » encore, il y a des ateliers de verriers nombreux : certains travaillaient encore à des époques très récentes. Et d'aucuns étaient peut-être des fours de céramistes. Des pièces ont été trouvées qui remontent au deuxième ou troisième siècle.

Enfin, dit le Dr Chabrol, il y a des restes de constructions gallo-romaines, de villas à plan bien reconnaissable ayant fourni des vases, des lampes, des pièces de monnaie.

Le conférencier a montré — d'après ses propres recherches dont il donnait la primeur — que les parages de Glozel sont très riches au point de vue archéologique, et il a été fort applaudi.

M. Mosnier, de Vichy, correspondant du ministère de l'Instruction publique, devait parler de l'archéologie romaine, mais, empêché par une indisposition, fut remplacé par un archéologue de la région, M. de Saint-Just, qui a, d'ailleurs, souvent fouillé avec M. Mosnier et qui raconta les résultats de ses propres recherches. Celles-ci sont intéressantes. Dans une grotte, il a pu découvrir une sépulture, avec débris humains, poteries, cendres, émail, outils en métal (bronze, fer) : sépulture de l'âge du fer, par conséquent. Ailleurs, il a trouvé un repaire d'hyènes, plein d'os rongés, appartenant à de nombreuses espèces, mammouth entre autres, et contenant une dent de panthère. (Rappelons en passant que M. Ch. Depéret, lui aussi, a trouvé une dent de panthère à Glozel.)

Enfin, M. Capitan, troisième et dernier conférencier, prend la parole. Il est très bref. Il ne veut tirer aucune conclusion. La question apparaît bien complexe. Et ce qu'il y a de mieux à faire est de continuer à recueillir et constater les faits, en évitant de trop accorder d'importance aux hypothèses et théories. Sage avis qu'ont partagé les auditeurs, fort intéressés par l'énumération des richesses archéologiques des parages de Glozel, et par la diversité de celles-ci, et dont quelques-uns se demandaient, à la sortie, si l'on ne finirait pas par parler de Glozel même à l'Institut d'anthropologie, jusqu'ici fort hostile. — V [arigny.]

— Un des conférenciers, Fr. de Saint-Just, a contredit ce compte rendu un peu sommaire (*Mercure*, déc. 1928, p. 704). Remplaçant Mosnier malade, il a parlé de ses recherches avec Noailly autour de

Glozel, en particulier d'un repaire d'hyènes où il recueillit trois dents de panthère avec des restes de mammoth et de grand cerf (parc de Theillat). Capitan a visité ces fouilles en juin 1928. A cette même séance, Chabrol a annoncé la découverte faite au Cluzel d'un galet avec signes glozéliens, dont le compte rendu ne dit mot. [Quelle loyauté! — S. R.]

15 NOVEMBRE. — Le Directeur de la police judiciaire (Bayle) écrit au conservateur du Musée de Saint-Germain, demandant, en vue d'une expertise, une série de *moulages* d'os gravés quaternaires dont il donne exactement les numéros. Ces moulages lui sont envoyés.

— Le *Mercur* (p. 221) rend compte du 7^{me} cahier de *Glozel*, consacré aux analyses faites par des chimistes compétents, avec avant-propos de Mendes Correa. « Je crois que l'on exige trop des objets qui sont, tout au plus, néolithiques... Les traits gravés sur quelques plaques ou idoles en schiste de l'énéolithique portugais sont blanchâtres. » Les analyses de Porto sont suivies de celles d'Oslo (« aucune trace de fer ou d'acier ») et de celles de Couturier à Lyon (« degré élevé de fossilisation »). Le professeur Buy (de Clermont) a trouvé tous les os humains plus épais que ceux de l'époque actuelle ; il a relevé des traces d'ocre sur les fragments craniens, des stries dues au décharnement sur nombre d'os. Bruet a étudié au microscope polarisant une brique à inscription de Glozel, cuite à 600° au moins. Suit l'étude de la « faune extrêmement archaïque » d'une époque « tout à fait voisine du Magdalénien », par Depéret. Enfin, Croze, professeur de

physique à l'Université à Nancy, établit qu'un dépôt vitreux au fond d'un grand vase, *au-dessus* de la couche archéologique, présente des caractères très archaïques voisins de ceux de verres égyptiens.

Dans le même numéro (p. 227), il est question d'un bout de fourche en os fossilisé et d'un objet en terre cuite où Barthoux, chargé de fouilles en Afghanistan, a reconnu un gratte-pied.

P. 229, S. Reinach montre que le passage de César (VI, 26), sur le *bos cervi figura* de la forêt hercynienne, concerne bien le renne, mais est emprunté à un auteur grec qui avait entendu parler du renne scythique ou scandinave et ne prouve rien pour la Germanie du temps de César (cf. S. Reinach, *Alluvions et cavernes*, 1889, p. 57.)

17 NOVEMBRE — Après avoir fait partie du Comité d'études et assisté aux fouilles de Glozel, l'épigraphiste anglais Dr Foat a visité les Eyzies, puis l'Afrique du Nord. D'Alger il a envoyé une lettre sur Glozel au *Daily Mail* dont le *Moniteur du Centre* publie la traduction.

« Apparemment, la justice française a été circonvenue par une opposition de professeurs officiels, qui est devenue une véritable persécution... L'attitude des archéologues pro-glozéliens, depuis que je les rencontrai voici un an, a toujours été uniformément ouverte et franche. Nous fûmes tous invités à étudier les trouvailles en toute liberté... Après six mois passés à visiter les sites similaires en France et dans le Nord de l'Afrique je suis parfaitement sûr que Glozel est aussi authentique que n'importe quel autre gisement... J'ai suivi de près tout le drame, à Paris, à Glozel, aux Eyzies et un peu partout ; je n'ai observé le *fair play* que dans la vigoureuse défense opposée par Morlet, Reinach, Mendes Correa, Depéret et les autres nombreux glozéliens. Au contraire, dans le camp opposé, je n'ai observé qu'une grande partialité et — ce qui, j'espère, est inaccoutumé en France — des pratiques déloyales et, en sous-main, beaucoup de haine et un peu de dépit. »

18 NOVEMBRE. — Afranio Peixoto, de l'Académie

brésilienne, publie dans *La Nación* (Buenos-Ayres) un long article sur Glozel, *nuevo affaire Dreyfus*. « Glozel n'est pas seulement une mine de science préhistorique, mais un laboratoire de psychologie. On n'y étudie pas seulement l'homme ancien, mais l'homme actuel et de toujours, envieux, calomniateur, intrigant, faussaire, menteur, fabricant de lettres anonymes, falsificateur de télégrammes, féru de vanité, négateur de l'évidence — l'homme, enfin ! » Cet article a été traduit dans la *Dépêche de Vichy* du 23 décembre.

24 NOVEMBRE. — Le capitaine Odinet publie les photographies de gravures confuses, où il croit reconnaître « des caractères d'un cunéiforme littéraire », qu'il a observés sur des rochers à l'entrée des grottes marocaines du Djebel Seddina.

— Le *Lyon Républicain* publie l'article suivant signé E. L. :

Glozel au Club Alpin.

Il est difficile de remplir la salle Rameau, même avec de très beaux programmes. La remplir avec une conférence est un événement. Mais faire salle comble avec une conférence scientifique est un miracle. Glozel accomplit ce miracle.

Il est vrai que les orateurs étaient de choix. Le docteur Siraud, président du Club Alpin, les présenta en termes pathétiques : c'étaient le doyen Depéret, membre de l'Institut, ses élèves, les docteurs Lucien Mayet et Arcelin ; enfin, le protagoniste de Glozel, le docteur Morlet.

Lucien Mayet est la clarté même. Il trouva le moyen d'exposer en dix minutes l'ordre successif des civilisations préhistoriques, de façon à être compris et à intéresser tout le monde. C'est un très joli tour de force et une belle leçon pour ceux dont le métier est de parler. Le doyen Depéret, avec une charmante bonhomie de grand savant, qui sait les pâtures intellectuelles que l'on peut dispenser aux simples, dit lumineusement la constitution géologique

du sol glozélien. Il met en relief les très gros arguments qu'il découvrit en faveur de l'authenticité : la présence des os de renne et des dents de panthère au « Champ des Morts » ; la concordance de traces fossiles et de dessins gravés sur les galets. Ce sont des arguments imbattables. Le docteur Arcelin fit défiler l'outillage néolithique : pierres, os travaillés, céramique, amulettes, et affirma que ce ne pouvaient être des faux.

Le docteur Morlet s'est fait une réputation mondiale d'archéologue pour avoir découvert Glozel. Il a, du même coup, une auréole de polémiste pour n'avoir jamais cédé un pouce de terrain glozélien et avoir refoulé toutes les incursions des hérétiques. Le docteur Morlet a lu ses brèves conférences : car il en a fait deux, l'une documentée, sur les alphabets néolithiques, l'autre, beaucoup plus dangereuse, sur l'histoire de Glozel. Il a eu autant de modération que de fermeté. C'est un rude athlète, sûr de son bon droit et l'homme le moins intimidable du monde.

Le docteur Siraud ayant donné la parole aux contradicteurs, ce fut un silence épais. Lyon compte douze cents glozéliens de plus.

E. L.

27 NOVEMBRE. — Le *Matin* donne le résultat de la contre-expertise de Stockholm : « Examen terminé, aucune trace moderne, brique à inscription contient racine fossile qui a pénétré après cuisson. Söderman. »

— Morlet annonce à S. Reinach quelques découvertes faites à Glozel en dehors des fils barbelés : 1° hache emmanchée dans canon de bovidé où sont sculptés un cheval au galop, un cerf, un bovidé, d'autres animaux et des signes graphiques ; 2° burin en silex, bien patiné, emmanché dans épiphyse osseuse qui porte une scène d'allaitement (bouquetin et deux petits), un petit cheval, une tête de cheval et des signes graphiques.

29 NOVEMBRE. — Esquirol (*Presse Libre*, Alger) s'associe à Foat (voir p. 101) pour juger sévèrement la

justice française dans l'affaire de Glozel (cf. *Mercur*, 1^{er} janvier 1929, p. 236) :

Au point de vue scientifique, l'expédition du 25 février ne mérite qu'un haussement d'épaules... Il est infiniment regrettable que l'on compromette ainsi notre vieille réputation de tolérance, de justice et de liberté... Toute découverte en contradiction avec l'enseignement officiel serait-elle désormais considérée comme une escroquerie et traitée comme telle ? »

*
* *

1^{er} DÉCEMBRE. — Au *Mercur* : M. Gattefossé (p. 445) suppose que les glozéliens ont gravé sur pierre avec des outils de quartz. — Annonce du nouveau fascicule de Morlet, *L'art animalier de Glozel*.

— Sous ce titre : « Encore Glozel ! Interview du professeur Begouen », le *Télégramme* de Toulouse, journal dudit, publie l'article suivant, utile à conserver comme monument de bonne foi.

Ayant lu la dépêche du docteur Söderman que le docteur Morlet a communiquée à la presse et qui est ainsi conçue : « Examen terminé. Aucune trace moderne. Brique à inscription contient racine fossile qui a pénétré après cuisson », nous avons été demander au professeur Begouen ce qu'il en pensait.

« Encore Glozel ! nous dit-il en riant. Vous croyez que le public n'en a pas assez de cette mystification, dont le monde savant ne s'occupe plus ! A part quatre ou cinq personnalités qui continuent à se discréditer en persévérant dans une erreur où ils ont pu tout d'abord s'engager de bonne foi, personne ne s'occupe plus de Glozel. Les Fradin ont fait fortune, les restaurants et dancings ont accueilli les badauds qui avaient besoin de se refaire des désillusions du musée avec des « poulets cocottes » et des vins fins. C'est dans l'ordre ; mais il n'y a là rien de scientifique.

Comme tous les mégalomanes qui ne peuvent voir la réalité des faits, le docteur Morlet s'agite et fait donner, comme suprême manœuvre, les analyses de son ami suédois Söderman. Ce n'est pas la première fois que celui-ci expertise. Il a déjà publié un rapport qui concluait à l'authenticité des objets de Glozel, mais que personne n'a trouvé concluant. Alors il récidive et envoie des pays de brume une dépêche qui peut jeter de la poudre aux yeux des incompetents, mais qu'aucun savant ne peut prendre au sérieux.

Voyons ce télégramme. Le docteur Morlet lui a remis trois petits fragments. Nous sommes loin des cent pièces saisies par la justice et expertisées par M. Bayle ; or, suivant le rapport de celui-ci — pas dans toutes, évidemment, mais il suffit que ce soit dans plusieurs, il a trouvé des filaments de laine ou de coton teints à l'aniline et des racines fraîches de graminées. Le hasard a voulu qu'il n'y en ait pas dans les trois pièces examinées par le docteur Söderman. Ce n'est qu'un argument négatif qui ne porte pas.

Mais dans la brique, il a trouvé une racine fossile qui a pénétré après cuisson. Vraiment, dans une brique, il a trouvé une racine fossile !

Discutons cela scientifiquement. Une racine fossile, cela signifie généralement une racine pétrifiée ; or, dans l'argile une racine ne peut pas se pétrifier ; tout ce qu'elle peut faire, c'est de se carboniser ; or, cette transformation, quand la terre est humide, est très rapide, deux ou trois ans suffisent, et si le docteur Söderman a trouvé une trace charbonneuse de racine cela ne prouve absolument rien, car la brique peut bien avoir séjourné deux ans en terre, car tout semble indiquer que c'est en 1926 que *l'Esprit de Glozel*, encouragé par le succès de ses premières fraudes, a truffé en grand le terrain.

Cette dépêche est une tentative suprême des glozéliens qui se sentent perdus et qui essaient, une dernière fois, avec leur audace coutumière, de jeter de la poudre aux yeux des naïfs ; mais cela ne prend plus.

Attendons patiemment le rapport complet de M. Bayle. Il démontrera matériellement ce que j'ai, dès le premier jour, démontré scientifiquement ; ce sera l'heure de la justice et de la vérité. Qu'importe quelle tarde un peu ; nous avons confiance. »

Et, souriant, M. Begouen, remercie et félicite « le *Télégramme* » d'avoir soutenu en cette affaire la cause de la science et du bon sens.

7 DÉCEMBRE. — Le *Moniteur du Puy-de-Dôme* publie intégralement l'expertise de Stockholm signée de T.G. Halle, directeur de la section paléobotanique

du Musée national d'histoire naturelle, de R. Florin, son assistant, et de Harry Söderman.

— *L'Intransigeant* revient sur les découvertes du capitaine Odinet (plus haut, p. 102). « Il est permis de croire, écrit J. Blossac, qu'on est en présence d'une station que confirmera la thèse suivant laquelle, avant les Berbères, le Maghreb a connu une invasion venue d'Orient, peut-être les Philistins classés par David » [Non, cela n'est pas permis. — S. R.]

10 DÉCEMBRE. — Le *Matin* analyse les résultats obtenus à Stockholm et prévoit « une rude bataille d'experts. »

« S'il est prouvé que la brique a été cuite après le tracé des inscriptions, qu'elle a été percée par une racine dont la fossilisation a été contrôlée par la dissolution totale de son résidu dans l'acide fluorhydrique dilué, il devient difficile de soutenir qu'on ait pu fabriquer et enfouir la pièce archéologique six mois ou un an avant la plainte en faux déposée au parquet de Moulins. »

13 DÉCEMBRE. — Depéret fait à Lyon une conférence sur Glozel (*Progrès de l'Allier*, 18 déc. 1928).

Samedi, conférence de M. Charles Depéret, doyen de la Faculté des sciences, membre de l'Institut, sur Glozel. Auditoire de choix, attentif jusqu'au recueillement. Atmosphère sereine où la controverse de Glozel semble s'apaiser en ondes limpides.

Le docteur Arcelin, comme préambule, montre l'activité féconde des archéologues, des géologues, des paléontologistes, des anthropologistes, de Lyon et du Sud-Est qui, depuis une cinquantaine d'années ont créé, puis approfondi la science des origines de l'homme. Leur ténacité a fini par avoir raison et des savants attardés et des théologiens trop attachés à la lettre de la Bible. Ils ont fini par triompher avec les sépultures quaternaires de Solutré qui soule-

vèrent, en leur temps, le même haro de parti pris que le fameux « Champ des Morts » de Glozel.

Sur le même ton de démonstration scientifique, M. le professeur Depéret condense alors le résultat de ses observations et de ses recherches personnelles à Glozel et autour de Glozel.

Il expose la série des preuves qui établissent décisivement que des hommes doués d'une certaine civilisation, sachant écrire, dessiner, modeler, confectionner des outils et des armes, vivaient là, il y a quelque vingt mille ans.

Sans doute, la découverte de ces premiers signes d'écriture, encore intraduits, dérange les théories de ceux qui affirment que l'alphabet nous vient de la Chaldée par la Phénicie.

Mais le fait est là et il ne suffit pas de le nier pour le faire disparaître.

Le savant montre ensuite que le Champ des Morts était probablement un lieu de sépulture pour les ancêtres néolithiques. La fosse circulaire, entourée de pierres aux joints vitrifiés — la première découverte du jeune Fradin — était vraisemblablement leur four crématoire. Les nombreux pots « à figures sans bouche » trouvés dans le voisinage immédiat servaient sans doute à recueillir les cendres des morts.

Une série de très beaux clichés, dus à la maison Lumière, illustre et souligne cette argumentation rigoureuse.

Enfin, au milieu des applaudissements, M. Depéret termine sur cette déclaration :

« Les conclusions qui découlent de cet exposé synthétique, dégagé de toute polémique et réduit à des faits concrets et scientifiquement observables, sont de deux ordres : l'authenticité du gisement et de son âge préhistorique.

En ce qui concerne l'authenticité, il s'agit d'une simple question de bon sens : qui pourrait penser qu'un jeune cultivateur, intelligent mais de simple instruction primaire, aurait pu imaginer et réaliser un outillage comme celui de Glozel, comprenant environ trois mille pièces réparties sur les fabrications les plus diverses : outillage lithique, industrie de l'os, céramique, œuvres d'art de premier ordre en gravure et en sculpture et, enfin, écriture ayant des affinités avec toutes les autres écritures primitives du pourtour de la Méditerranée ?

En ce qui concerne l'âge, on ne saurait d'abord douter qu'il s'agit d'une époque préhistorique très voisine de l'époque de la pierre taillée ou paléolithique. Ce fait est attesté tout d'abord, indubitablement, par la présence du renne dont j'ai fait connaître des os et des dents et dont la présence est confirmée par de nombreuses gravures et sculptures de l'animal sur pierre et sur os.

On sait que le renne a quitté nos contrées très peu après le début

du néolithique pour se réfugier dans les contrées polaires. A cette preuve formelle d'ancienneté s'ajoute celle d'autres animaux émigrés, tels le bouquetin qui a fini dans les Alpes et les Pyrénées, et la panthère qui est passée en Afrique.

Enfin, les affinités étroites des productions de l'industrie et de l'art glozélien avec celles de la fin du paléolithique, notamment avec le magdalénien, apportent une preuve d'un autre ordre, mais tout aussi décisive.

15 DÉCEMBRE. — Edm. Esquirol (*Mercur*, p. 706) signale sur une inscription libyque du Musée d'Alger, ainsi qu'au Mas d'Azil et à Glozel, un signe composé d'un cercle surmonté d'une croix qui ne figure dans aucun alphabet phénicien.

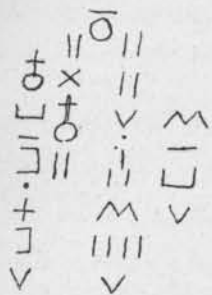


FIG. 11. — Inscription libyque du Musée d'Alger (*Mercur*, 15 déc. 1928, p. 706).

16 DÉCEMBRE. — A. Regimbal (*Dépêche de Vichy*), à propos de l'expertise suédoise, parle de la « préhistoire des camarades et des petites chapelles. »

17 DÉCEMBRE. — Le 7^e cahier de *Glozel* (cf. p. 100) contient les analyses de Bruet, Buy, Couturier, Depéret, Mendes Correa. La préface de ce dernier est sévère pour les adversaires de l'authenticité : « Leur attitude a égaré l'opinion et celle du monde savant, mais ce sera un égarement transitoire. » [On ne remarque pas assez que parmi les adversaires de Glozel dont on ne

peut récuser la compétence, tels que Capitan, Boule, Breuil, le premier n'écrit rien, les deux autres, après avoir écrit quelque chose, se renferment dans un silence qu'ils croient dédaigneux, alors qu'il autorise des doutes graves sur la persistance de leur conviction. Ceux qui parlent et écrivent sans cesse contre Glozel sont des fantoches ou (en ce qui concerne la préhistoire) des ignorants. — S.R.

— Le *Matin* rend compte de la conférence de Depéret à Lyon (voir p. 106).

30 DÉCEMBRE. — Le *Petit Bourbonnais* analyse la brochure de Morlet sur l'art animalier de Glozel, dont la filiation avec l'art magdalénien est évidente.

« Comme l'avait entrevu Piette, des familles glyptiques survécurent à la révolution climatérique qui signala le début des temps modernes. Leur art et leur industrie apportèrent la preuve de la connexion, sans période mésolithique intercalaire, du néolithique ancien avec la fin de l'âge du renne. Une longue évolution humaine, sans hiatus, s'est produite sur place jusqu'à l'apparition de l'écriture » (Morlet).

1^{er} JANVIER. — Louis Balsan (*Mercure*, p. 235) publie une inscription alphabétique sur une poterie de l'âge du bronze provenant de la grotte de la Poujade près de Millau (Aveyron).

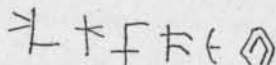


Fig. 12. — Inscription sur poterie dans la grotte de la Poujade près de Millau (Aveyron)
(*Mercure*, 1^{er} janvier 1929, p. 235).

5 JANVIER. — Bruet, secrétaire de la *Société géologique de France*, donne au *Matin* les conclusions d'une étude destinée au *Bulletin de préhistoire de Lyon*, concernant les briques à inscriptions de Glozel.

« Il résulte de cette étude physique, minéralogique et chimique des briques à inscriptions de Glozel un certain nombre de conclusions tendant à démontrer la grande ancienneté de ces briques :

« 1^o Ces briques ont été cuites à une température comprise entre 600 et 700 degrés, comme le montre la présence de l'orthose déformée, alors que ce minéral fait défaut dans l'argile archéologique. Cette cuisson est attestée en outre par la couleur plus rouge de la poudre de broiement de ces briques comparée à la couleur jaunâtre résultant de la pulvérisation de l'argile archéologique par l'évolution

des libelles gazeuses des quartz aux différentes températures et aussi par la structure des briques étudiée au microscope.

« 2^o Contrairement à ce qui a lieu pour les briques artificielles récemment cuites, les briques de Glozel se ramollissent et se désagrègent dans l'eau, comme le fait aussi l'argile séchée du gisement, et ce phénomène de dilution est dû à la grande durée de leur contact avec le milieu ancestral qui les renferme ;

« 3^o Enfin, la preuve d'ancienneté sans doute la plus démonstrative a consisté dans la découverte d'une racine végétale ayant pénétré dans la brique après cuisson, racine qui est entièrement minéralisée, c'est-à-dire fossilisée. L'examen microscopique en lumière naturelle et en lumière polarisée a montré la matière organique remplacée par un limon sans phyllites formant couronne autour de la racine, phénomène qui a dû être d'une assez longue durée.

« De plus, des petits grains de quartz clastiques ont pénétré dans le cylindre central et dans les cellules végétales par un déplacement très lent dans un milieu à haut degré d'imperméabilité.

« Enfin, certaines autres plages composées de quartz clastiques analogues aux grains ci-dessus, noyées et entourées de cordons ferrugineux, paraissent bien être des témoins de l'évolution ancienne d'autres racines végétales, évolution parvenue au terme ultime qui serait la disparition complète des cellules préalablement ferritisées. »

8 JANVIER. — On lit dans le *Matin* :

Une fois de plus, le procès intenté par MM. Fradin, propriétaires du gîte présumé néolithique et du musée archéologique de Glozel (Allier), contre M. René Dussaud, membre de l'Institut, qui les a accusés d'avoir truqué les pièces archéologiques en cause, et contre le *Matin*, qui a publié les déclarations de M. Dussaud, sera appelé devant la 12^e chambre, pour fixation du débat sur le fond.

On sait que ce procès a été remis, de mois en mois, à la suite de la plainte déposée par la Société préhistorique de France, plainte à la suite de laquelle le parquet de Moulins a fait opérer une perquisition et une saisie au musée de Glozel et ordonné une expertise.

Le rapport de cette expertise, confiée à M. Bayle, directeur du laboratoire de la préfecture de police, devait être déposé au mois de septembre dernier. Il n'a pas encore été remis, alors que de très nombreux rapports d'expertises de laboratoires divers ont été publiés.

Dans ces conditions, M^{rs} Campinchi et de Molènes, avocats des Fradin, demanderont aujourd'hui que soit fixée la date où il sera plaidé sur le fond.

L'affaire a été renvoyée, pour fixation de date définitive, au 5 février. Le Président a dit, à la surprise des avocats, que cette affaire était *subordonnée* au procès de Moulins.

9 JANVIER. — L'*Ouest-Éclair* publie un long article de M. J. Loth, qui attend sans anxiété le rapport de M. Bayle, tout en signalant les conditions fâcheuses dans lesquelles s'est poursuivie son expertise. Si l'on accuse généralement Fradin, et non Morlet, serait-ce parce que ce dernier n'est pas homme à se laisser attaquer impunément? Du reste, un article récent dans un grand journal de Paris, exaltant M. Bayle, montrait les Fradin en accusés sur les bancs d'un tribunal, mais à côté d'eux une place vide, celle de l'Esprit de Glozel; les Fradin ne sont plus que des comparses et l'on reconnaît ce qu'a de ridicule l'attribution de toute une collection à l'industrie d'Émile Fradin.

« Ce qui m'a le plus surpris, depuis deux ans environ que j'em'intéresse à la question de Glozel, ce n'est pas la passion qu'on a apportée à la discuter : ce sont les procédés déloyaux qu'on a dû relever à la charge de certains anti-glozéliens. M. Salomon Reinach a signalé une dizaine de faux à leur actif. Un des coryphées de l'anti-glozélisme, un des plus bruyants assurément, a inventé de toutes pièces deux dépêches fausses de nature à induire en erreur les membres de la Commission internationale d'enquête, alors réunis à Paris.

En revanche, les anti-glozéliens soutiennent qu'à Glozel tout est faux. La Commission internationale a cependant admis que certains objets pouvaient être authentiques.

Cette Commission n'a pas apporté, à ses conclusions le moindre commencement de preuve, comme je l'ai surabondamment établi dans une brochure récente. *Le jugement de la Commission d'enquête sur Glozel doit être révisé.* Son jugement était d'avance faussé; composée de membres triés sur le volet, décidés à ne rechercher que des faux, elle n'avait tenu aucun compte des circonstances dans

lesquelles bon nombre de découvertes avaient été faites à Glozel et sur d'autres points du département de l'Allier. »

13 JANVIER. — Le bruit court de nouveau (p. 89) que le faussaire belge Lequieux a été sollicité de se dire l'auteur des objets de Glozel. La campagne à cet effet aurait été menée par Hamal-Nandrin, Bréuil et Mandement. [*Sans garantie ni vérification possible; mais voir p. 178, 184.*]

— A. Regimbal (*Dépêche de Vichy*) proteste contre la *subordination* du procès de Paris à celui de Moulins (voir p. 112) :

Oublierait-on que dans l'affaire de Moulins, la plainte n'a été déposée que contre X et qu'y subordonner l'affaire de Paris serait par avance inculper les Fradin?

Mais la machination de la cabale anti-glozélienne est tellement évidente; il est tellement sûr que le procès de Moulins, avec son incroyable perquisition, n'a été monté que pour sauver M. Dussaud des juges parisiens, que le Président de la 12^e Chambre le reconnaît ouvertement!...

Quoi qu'il en soit, l'affaire de Paris — procès en diffamation — est une chose, celle de Moulins — plainte fantaisiste en soi-disant escroquerie — en est une autre.

Mais la puissante cabale anti-glozélienne voudrait bien les faire confondre. A Moulins, n'est-ce pas?..

15 JANVIER. — Le *Mercur* (p. 453) publie la contre-expertise de Bruet sur les briques (voir p. 110). — P. 454, le refus d'Evans de répondre au *challenge* de Foat est constaté par Morlet, qui fait un récit détaillé de la visite *en vitesse* d'Evans à Glozel. — P. 456, Dussaud aurait dit à M. de Brinon, après sa conférence à Moulins: « Évidemment, il y a bien des objets authentiques à Glozel, mais on ne peut dire cela à la foule. »

— P. 457, E. H. L. Schwarz, prof. de géologie à Rhodes University College, écrivant de Saint-Louis (Sénégal), à propos de la pierre d'Ain Djemâa en caractères tiffinagh (plus haut, p. 57), déclare que cette écriture est analogue à celle de Glozel et identifie les Berbères aux Pélasges. Un crâne de Yao serait tellement semblable à celui de Combe Capelle qu'il faudrait admettre l'existence d'une même race en Afrique et en France aux temps néolithiques.

20 JANVIER. — Ce jour, sur le rapport de Le Roy, l'abbé Breuil a été proposé au 4^{me} tour, par le Collège de France, pour occuper une chaire de préhistoire. Ses titres, rédigés par lui-même, comprennent les suivants (p. 73 de l'exposé) :

Lettre sur Glozel (*Mercure*, I, 12, 1926, p. 483-4). Les documents de Glozel (*Anthropologie*, 1926, p. 542-8).

Dans ces deux notes, l'auteur, s'inclinant, non sans quelque arrière-pensée qui transparait, devant les affirmations et découvertes *in situ* de M. Depéret et d'autres savants, essaie, dans l'hypothèse de l'authenticité, sur laquelle il évite de se prononcer personnellement, d'établir les connexions étranges des objets de pierre, d'os et de céramique ; la description qu'il fait des deux premiers groupes est tellement pleine de réserves transparentes que les premiers adversaires de l'authenticité y ont puisé leurs arguments en les citant¹.

Lettre à Vayson sur Glozel (*L'Homme préhist.*, 1927, et *Bul. Soc. Préh.*, 1927).

M. Breuil s'y désolidarise absolument des tenants de Glozel, en attendant de déclarer au Congrès d'Amsterdam sa conviction de la fraude presque complète.

Lettre au *Journal des Débats* (31 déc. 1927) à propos de Glozel, où M. Breuil développe des principes de sens commun naturaliste,

1. Cette notice est « tellement pleine » de contre-vérités qu'on peut seulement renouveler à l'auteur le conseil qui lui a été donné par quelqu'un au début de la controverse : « Relisez donc votre catéchisme ! » — S. R.

trop oubliés par les glozéliens, sur la non-conservation des os dans un sol non calcaire et perméable comme à Glozel et sur la reconstitution très rapide des racines, des graminées et des fougères. Cette lettre, adressée aussi au *Matin*, y a subi des altérations et interpolations qui la rendent inintelligible. Les *Éphémérides de Glozel* en ont tu les arguments objectifs, cependant décisifs.

27 JANVIER. — Bayle fait savoir qu'il remettra son expertise le 1^{er} mars au plus tard [il n'en fera rien].

* * *

1^{er} FÉVRIER. — Le *Mercure* résume la brochure de Bruet (plus haut, p. 110) et annonce que lorsque les objets saisis seront rendus aux Fradin, ils seront l'objet d'une contre-expertise. — P. 701, A. van Gennep signale un fond de vase néolithique de Znojmo près Brunn, avec caractères rappelant ceux de Glozel :

X ↑ Σ · 11 > 11

Fig. 13. — Graffite sur un tesson néolithique de Znojmo près Brunn (Brno) en Bohême (*Mercure*, 1^{er} février 1929).

P. 702. Mendes Correa signale le cercle surmonté d'une croix (Glozel et inscr. libyque d'Alger) dans l'art rupestre du N.-O. du Portugal.

P. 705. Le prof. Constantinescu (Jassy) résume ce qui a été publié en Roumanie sur Glozel.

5 FÉVRIER. — Les *Débats* publient une longue correspondance de Lisbonne, signée P. L.¹. Il y est question des « fameux galets gravés d'Alvao, que certains savants ont rapprochés des trouvailles de Glozel pour les confondre dans le même discrédit. » Puis cette assertion, contraire à la vérité : « M. Mendes Correa, qui se refuse à lier les deux questions d'Alvao et de Glozel, ne prétend pas non plus que l'écriture d'Alvao soit néolithique et se borne à la ranger parmi les écritures proto- ou anté-ibériques. »

— Les Fradin ayant écrit une lettre demandant que leur action en diffamation ne fût pas infiniment remise, la 12^{me} Chambre fixe le 7 juin pour les plaidoiries. Le *Moniteur du Centre* publie leur lettre et ajoute : « Tout est mis en œuvre pour que ce procès ne se plaide pas. M. Dussaud vient de se faire réclamer en Orient pour des travaux archéologiques. »

10 FÉVRIER. — Rendant compte, dans le *Courrier littéraire nord-africain*, des publications récentes sur Glozel, E. Esquirol qualifie les *Ephémérides* de « chronologie passionnante comme un récit de bataille et un roman d'aventures. »

15 FÉVRIER. — Dans le *Mercur* (p. 207 sq.), Morlet publie quelques spécimens d'os gravés avec encoches, entre autres :

1^o Musée de La Guardia, poinçon en os de Balmon (Oviedo), déjà donné par Mendes Correa, *Atti Pontif. Accad.*, LXXI (1928) ;

2^o Laugerie-Basse (P. Girod, *Stations de l'âge du renne*) ;

1. [Lire « Philéas Lebesgue », bon humaniste. — S. R.]

3^o Un harpon barbelé avec signes graphiques de Laugerie-Basse (*ibid.*).

Morlet se rallie à la conclusion de Piette : « Les caractères sont chose de convention : au lieu d'être des images simplifiées, ils peuvent n'avoir été dès le début que des figures formées de lignes géométriques. »

— Dans le même numéro, l'avocat du *Matin*, José Théry, sous le titre *Anniversaire* (p. 211), se moque de la perquisition faite à Glozel il y a un an et du retard apporté à la publication du rapport de Bayle (aussi en extrait dans le *Matin* du 18, sous le titre *Glozel sous le boisseau*).

— Les *Annales* analysent l'article de Mendes Correa sur Alvao et Glozel dans *Lusitania*, et concluent à une prudente réserve.

25 FÉVRIER. — Mendes-Correa, dans les *Débats*, répond à la correspondance signée P. L. (plus haut, p. 116) ;

La très intéressante chronique de Lisbonne que le *Journal des Débats* du 5 février a insérée démontre bien que votre correspondant a parfaitement saisi les aspects les plus caractéristiques de l'activité universitaire de mon pays et qu'il a rendu justice à l'intensité et à la cordialité des rapports intellectuels et scientifiques entre la France et le Portugal. De ma part, je ne saurais que lui exprimer ma reconnaissance de ses aimables allusions à l'Université de Porto et à mon Institut. Je me réjouis aussi de ses considérations favorables aux trouvailles historiques d'Alvao, qui ont été englobées par quelques savants dans leur animadversion contre Glozel.

L'auteur de l'article a intelligemment reconnu ce qu'il y a d'in vraisemblable dans une prétendue mystification ancienne, dans une montagne éloignée des milieux cultivés du pays et où la fraude n'a pu être décelée par la moindre trace. Sous le point de vue topographique, votre correspondant a fort bien souligné les différences entre Glozel et Alvao.

Mais l'article laisse peut-être croire que je ne trouve pas du tout d'analogie entre les deux stations et qu'admettant Alvao, je suis sceptique par rapport à Glozel.

Tout en supposant, en effet, que les deux stations n'ont pas la même chronologie, je reconnais des ressemblances entre quelques objets et signes de l'une et de l'autre.

Certes, je connais mieux les pièces portugaises et j'en peux donc défendre plus énergiquement l'authenticité qui n'est plus contestée que par quelques personnes qui ne sont pas suffisamment renseignées sur la question.

Mais je ne doute pas non plus de l'authenticité de Glozel, malgré toutes les opinions contraires que l'on a présentées. J'ai vu, j'ai même fait exécuter quelques analyses qui aboutirent à des conclusions favorables. Les récents rapports, sérieusement *objectifs*, de spécialistes éminents, comme MM. Depéret, Bruet, etc., ont renforcé ma conviction personnelle. Celle-ci ne pourrait être anéantie que par des faits rigoureusement établis et scientifiquement démonstratifs.

* * *

1^{er} MARS. — Le *Mercure* (p. 459) traduit intégralement l'article d'Afranio Peixoto (plus haut, p. 101) et ajoute : « C'est à nouveau la voix de l'étranger qui, comme au temps de Boucher de Perthes, se fait entendre en toute indépendance pour défendre une découverte française, faite en France par des Français, contre la cabale des naufrageurs. »

— Begouen écrit aux *Débats*, à propos de la lettre de Correa, qu'il fut le premier préhistorien français à étudier les objets d'Alvao et à les déclarer authentiques. Mais il n'est pas d'accord avec Correa quand celui-ci plaide en faveur de Glozel. « Je ne veux pas rouvrir un débat qui, pour moi, est définitivement

tranché. Je me contenterai de dire que je ne suis nullement surpris de cette ressemblance [entre Alvao et Glozel] et que j'y vois même une preuve *contre* Glozel. Il y a filiation... illégitime. »

Cette sottise dite, Begouen annonce que la prochaine assemblée générale de l'Institut International d'Anthropologie aura lieu en 1930 à Porto et ajoute : « Ce sera une belle manifestation scientifique. Et on ne parlera pas de Glozel ! »

2 MARS. — Le *Matin* annonce que le dépôt du rapport de Bayle au parquet de Moulins est imminent. Bayle a dit au *Matin* qu'il n'avait rien à retrancher aux précisions déjà données, mais qu'il a cru nécessaire de pousser ses études à fond et de procéder à toutes les vérifications nécessitées par le problème, « dussent-elles paraître inutiles à la suite de certaines constatations capitales. »

A Bringuier (*Journal*), Bayle en a dit plus long. « Le rapport est la condamnation brutale, définitive, sans réticences. Aucun des objets saisis au Musée des Fradin n'est authentique. Grâce à Glozel, c'est presque une nouvelle thèse sur l'âge des minéraux et des os (*sic*) que le savant chimiste a établie. »

3 MARS. — Les *Débats* insèrent la lettre suivante :

Comme c'est moi et moi seul, qui, longtemps après les découvertes d'un grand nombre d'inscriptions à Glozel, ai fait connaître au D^r Morlet la très rare publication des antiquités d'Alvao par M. Severo, je ne puis admettre qu'on parle à ce propos, comme le fait M. Begouen (*Débats* du 1^{er} mars), de « filiation illégitime »,

du faussaire de Glozel s'inspirant (avec mon aide) des révélations d'Alvao.

A la prochaine réunion d'un Congrès d'Anthropologie à Porto, M. Begouen déclare qu'« on ne parlera pas de Glozel. » Il se trompe fort; il y aura des savants portugais et autres qui parleront de la plus grande découverte archéologique du xx^e siècle, et aussi de la cabale impuissante que la malice et l'aveuglement ont montée contre elle. On en rira, mais avec une juste sévérité.

S. REINACH.

4 MARS. — Le *Journal* (cf. *Mercure*, 1^{er} avril, p. 224) publie une entrevue avec Viple, affirmant la régularité de la perquisition, mais doutant que la fausseté reconnue des objets permette d'inculper les Fradin d'escroquerie. [Il ne dit pas un mot de la présence du D^r Regnault, afin d'éviter tout soupçon de maquillage des objets saisis.]

8 MARS. — Dans la *Revue anthropologique* distribuée ce jour, l'abbé Favret publie un long article sur les fouilles de la Commission dont il faisait partie. La fraude est attribuée, sans affirmation trop expresse, à Émile Fradin. Favret s'étend longuement sur le cas de Miss Garrod et attribue à Morlet des violences de langage. Il déclare avoir rédigé lui-même le rapport [il peut bien avoir tenu la plume. — S. R.] sans dire un mot, à ce sujet, de Forrer et de Pittard. Aucune explication sur le secret de conspiration gardé, en présence de Morlet et de Fradin, lors de la constatation prétendue d'un remaniement du sol; aucune explication sur l'auteur (Peyrony) de la fausse coupe, fabriquée à l'aide du croquis fidèle de Tricot; rien sur

la signature de Pittard mise au bas d'un rapport portant sur des faits que ledit Pittard, absent, n'avait pu constater. Favret donne un démenti à Tricot au sujet des conditions du gisement de l'anneau, qu'il prétend avoir vu incliné à 35°. A la fin, une leçon de convenance (!) est donnée à Joseph Loth, au sujet de son cours au Collège de France. Ce qui concerne Breuil et Peyrony est conforme aux inventions postérieures de ces Messieurs, mais fait abstraction de faits et d'écrits datés qui les contredisent. — [Favret, auteur de quelques bons mémoires sur l'âge du fer, n'est pas sorti à son avantage de l'épreuve à laquelle Capitan l'avait appelé à prendre part. — S. R.]

— A Nice, le D^r Arcelin fait une conférence sur Glozel (*Matin*) et rappelle à propos le scepticisme suscité par les découvertes des grottes de Grimaldi près Menton.

9 MARS. — Dans le *Temps*, Robert Gauthier fait un éloge enthousiaste du laboratoire de Bayle :

Glozel a été pour le laboratoire un cas inédit. Les appareils construits à d'autres fins ont été utilisés, les techniques modifiées en conséquence. Le laboratoire n'a d'ailleurs pas pris position sur le fond de la question; il n'avait pas à le faire; il a rendu réponse dans les limites de la question posée. Pendant quatorze ans, il n'a commis aucune erreur judiciaire. Mettre en discussion, dans une affaire fort controversée et fort obscure, ses méthodes et son esprit, cela n'est-il pas bien hardi ?

13 MARS. — A son tour, le *Petit Journal* fait le panégyrique de Bayle. Si son rapport a tant tardé, c'est, dit Bayle, qu'il a eu des besognes plus urgentes.

Pour l'étude des variations de la composition chimique des os, il aurait voulu avoir recours à la méthode d'Adolphe Carnot sur le dosage du fluor ; mais il n'avait pas à sa disposition des os assez grands. Il a donc fallu recourir à une autre méthode très minutieuse, qui va faire l'objet d'une communication prochaine au monde savant.

15 MARS. — Le *Mercur* publie (p. 723) le témoignage de 43 témoins qui ont certifié avoir vu des signes alphabétiques sur les objets de Glozel dès mars-mai 1924, alors que Clément n'est venu là que le 9 juillet.

« L'affirmation formelle de ces 43 témoins montre ce que vaut l'imagination de certains anti-glozéliens. Les gens de bonne foi seront fixés. »

20 MARS. — Jullian, dans la *Revue des Études anciennes* (cf. *Débats*, 6 avril), reproduit huit inscriptions de Glozel découvertes avant janvier 1926 et qu'il croit authentiques. « Toutes les lectures que nous avons pu tirer de ces lettres nous ont amené aux mêmes formules, aux mêmes rites, au même milieu magique de la fin des temps romains, et cela en parfait accord avec les inscriptions grecques et latines, les papyrus et les textes » (p. 37). Voici la transcription effarante du 8^e texte : *Hic futue Evaim ; xalli, Chresime !*

31 MARS. — La *Dépêche de Vichy* publie une lettre de Hauser qui contient la copie de deux lettres

de Peyrony, prouvant que ce dernier lui a procuré des objets quaternaires de la Dordogne, [mais avant que Peyrony eût reçu de l'État des fonctions officielles aux Eyzies. Le cas n'est pas pendable] (cf. *Mercur*, 15 avril, p. 465).

SANS DATE PRÉCISE

Dans le *Bull. Soc. préhist.* (p. 118 sq.), Vayson injurie successivement Mendes Correa et Morlet, qu'il accuse du « délire d'interprétation », puis le Dr Buy (« cela pourrait être aussi bien signé Morlet »), Depéret (« il oublie qu'un bric à brac n'est pas un gisement »), Bruel (« science mal comprise, demi-science »). Il conclut au sujet du cahier des *Analyses de Glozel* : « Fragile rempart construit pour abriter les illusions de l'amour-propre de quelque pauvres dupes et qu'il y aurait cruauté à abattre. » [Il y aurait cruauté à insister sur ces balivernes. — S. R.]

* *

1^{er} AVRIL. — Morlet fait observer que Piette a publié non pas une, mais deux inscriptions de Gourdan et en donne des images (*Mercur*, p. 223-4).



Fig. 14. — Les deux inscriptions de Gourdan (*Mercur*, 1^{er} avril 1929, p. 223-4).

10 AVRIL. — P. Constantinescu, professeur à Jassy, publie en roumain une brochure illustrée sur Glozel et conclut sans réserves à l'authenticité.

15 AVRIL. — Dans le *Mercure*, Morlet réunit (p. 336 sq.) toutes les traces d'inscriptions magdaléniennes. « Il est probable que les néolithiques, tout en créant le premier syllabaire sans passer par l'idéographisme, gardèrent à certains signes linéaires le sens symbolique qu'ils avaient reçu des tribus magdaléniennes. »

— Dans le même fascicule (p. 464), Morlet proteste de nouveau contre l'indiscrétion de Jullian qui vient encore de publier (mars 1929) des inscriptions inédites de Glozel, après avoir déclaré par écrit à Morlet (18 juillet 1926) qu'il ne publierait rien sans son assentiment.

16 AVRIL. — Le secrétaire de Bayle téléphone à S. Reinach à Saint-Germain qu'en vue d'une expertise en cours, Bayle, qui s'excuse de ne pas venir lui-même, prie qu'on lui envoie des ossements néolithiques. S. Reinach répond qu'il lui faut pour cela un ordre de la Direction des Musées [qu'il n'a jamais reçu. C'est donc que Bayle n'a pas terminé son travail et l'a poursuivi, jusqu'à présent, sans les documents les plus nécessaires. — S. R.]

23 AVRIL. — L'Earl of Crawford and Balcarres, président de la Société des Antiquaires de Londres, dit au cours de son discours annuel (*Antiq. Journal*, 1929, p. 204) : « La hâte trop souvent associée à la recherche peut causer toute sorte de malentendus et de controverses. Les premières recherches à Glozel furent conduites par des gens dont l'habileté et l'expérience des fouilles ne pouvaient commander sympathie ni confiance. Si, dès le début, l'investigation avait été *businesslike*, le résultat principal aurait été promptement fixé d'une manière ou de l'autre, alors que maintenant Glo-

zel a été renvoyé au laboratoire d'identité judiciaire. L'exactitude scientifique de mise dans la découverte des crimes est aujourd'hui appliquée à cette affaire archéologique.

[A une vive protestation de S. Reinach, Lord Crawford a répondu que l'opinion dominante autour de lui était que quelques découvertes intéressantes avaient été noyées dans une multitude de faux. C'est la thèse de Jullian. — S. R.]

28 AVRIL. — Appelé à témoigner dans un procès à Moulins, Bayle a dit que son rapport ne sera remis que dans la première semaine de mai. C'est un mémoire de plusieurs centaines de pages, établissant que les objets saisis ont été truqués ou fabriqués. Un membre de la *Soc. d'Émul.* de Moulins ayant demandé si les faussaires avaient agi avec une habileté extraordinaire, Bayle a répondu que la confection des objets était primitive et grossière, que n'importe qui en ferait autant. Le fait qu'ils ont été maquillés et truqués est indéniable ; cela échappe à toute discussion (*Journal*).

SANS DATES PRÉCISES

— Le numéro d'avril d'*Aesculape* donne (p. 114 sq.) un article de Morlet : *L'Art animalier de Glozel. Outils emmanchés et décorés* (pièces inédites).

— G. Plaisant, qui fait à Lille des conférences sur Glozel, affirme l'authenticité des trouvailles, mais reconnaît sur les galets de Glozel « les orientations du Soleil et de la Lune au miracle de Josué. » Le bien qu'il dit des *Éphémérides* n'empêche pas leur auteur de lui conseiller la cure d'Anticyre (*LX catholique*, avril 1929).

— Cartereau, *Glozel, comparaisons. Alvao, Montcombroux* (extr. du *Bull. du Bourbonnais*). Il reconnaît à Alvao des signes cabalis-

tiques, notamment la Grande Ourse, un signe de visée vers la Polaire accostant celle-ci, la croix symbolique du grand dieu gaulois, etc. L'alphabet de Montcombroux relève de celui de la Carie (vers 1000 av. notre ère). Il y a aussi, à Glozel, les produits d'un « facétieux faussaire » [L'auteur de l'article n'est pas faussaire, mais il est incontestablement facétieux. — S. R.]

1^{er} MAI. — Morlet fait remarquer (*Mercur*, p. 725) combien le « *credo* d'une petite chapelle » a fermé les yeux des archéologues sur la présence de la poterie dans les milieux quaternaires; ainsi le D^r H. Martin a presque eu peur d'avouer qu'il avait trouvé de la poterie dans la Charente en compagnie du renne (*La Frise sculptée du Roc*, 1929, p. 13). — Dans une seconde note, Morlet reproduit la figurine en ivoire de la coll. Piette où la bouche n'est pas indiquée et parle, à ce propos, de l'ascendance quaternaire du masque néolithique. — Foat, dans le même fascicule, écrit qu'étant aux Eyzies il n'a entendu parler que d'argent. « Aussi quelle inquiétude que les découvertes de Glozel deviennent célèbres ! Glozel n'allait-il pas gâter les affaires de la région périgourdine ? »

— Bruel a fait visite à S. Reinach et lui a laissé les agrandissements photographiques à l'appui de ses recherches sur l'argile de Glozel.

4 MAI. — Morlet, dans le *Lyon Républicain*, raconte que la Soc. d'Émul. du Bourbonnais ayant découvert un médaillon en ramure de cerf, avec bas-relief romain comme on en a trouvé à Alesia et ailleurs, Champion, consulté par la Société, l'a déclaré mérovingien.

11 MAI. — Tous les journaux s'occupent du rapport de Bayle, qui a été communiqué à la presse en

même temps qu'un collaborateur de Bayle le portait à Moulins; mais ce n'est qu'une première partie (150 p., 50 planches), traitant seulement des briques gravées. La conclusion est qu'elles auraient été fabriquées il y a moins de cinq ans, qu'aucune d'elles n'a séjourné longtemps en terre, que certaines n'y ont pas séjourné du tout. Arguments :

1° A l'intérieur des galettes, faisant partie de la pâte même, débris végétaux encore frais que « la courbe d'absorption de la chlorophylle » permet de dater de 1924 au plus tôt.

2° Les briques n'ont pas été cuites, mais simplement séchées, ce qui explique la conservation des végétaux.

3° A l'intérieur des briques, fils de coton teints à l'aniline.

4° L'expérience a prouvé que ces briques se désagrègent presque immédiatement dans l'eau; comment auraient-elles pu résister aux eaux d'infiltration ?

5° Le fond des jambages des lettres ou des traits des dessins est exempt de tout dépôt de vase ou de terre.

6° Les galettes paraissent avoir été enduites d'un vernis mince et de teinte bitumineuse avec un pinceau (traits parallèles provenant des poils). Une casserole contenant un vernis identique aurait été saisie chez les Fradin.

Bayle a été assisté dans ses recherches par Maheu, chef de travaux à l'École de pharmacie, et par Randoïn, assistant de géologie au Collège de France (*Temps*).

Une des briques reconnues fausses est celle qui porte la plus longue inscription de Glozel (phot. dans le *Journal*; cf. *Éphémérides*, t. I, pl. n).

Naturellement, les journalistes ont consulté les archéologues ayant pris part aux débats. Dussaud s'est déclaré satisfait, mais non surpris, bien que son avocat « lui ait interdit d'ouvrir la bouche. » Jullian a maintenu que les premières découvertes faites à Glozel étaient authentiques. J. Loth attend avec confiance les contre-expertises. S. Reinach déclare absurdes les conclusions de Bayle : « La plus grande découverte archéologique du xx^e siècle est actuellement contestée dans un intérêt de boutique par des gens qui n'y entendent rien » (*Journal*). Le Dr Morlet se réserve de répondre longuement : « Mais quelle valeur voulez-vous que le résultat d'un rapport qui a été annoncé il y a déjà six mois puisse avoir aux yeux des savants de bonne foi ? Les conclusions ont été connues avant les recherches de laboratoire. Bayle n'a fait que rédiger sous forme de rapport ses opinions anti-glozéliennes. » Locard se déclare d'accord avec Bayle à cause de la présence des fils d'aniline dans les tablettes.

— Dans les *Débats*, Camille Jullian résume, avec son talent ordinaire, l'affaire telle qu'il a le tort de la voir (*Le champ magique de Glozel*). Il est de nouveau question de l'*officina feralis*, de la sorcière guérisseuse ou conseillère, des influences de la magie orientale. « Le cerf, qui est l'animal préféré des dévots de Glozel, fut gravé avec ferveur dans les premières

inscriptions chrétiennes. » [Jullian a-t-il donc oublié le verset *Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum*, Ps. 41, a, 2 ? Le cerf chrétien n'a rien de magique ; il symbolise l'âme altérée du fidèle. — S. R.]

12 MAI. — M^e Garçon, avocat de la Société préhistorique, s'est rendu, suivant le *Journal*, à Moulins pour y prendre connaissance du rapport de Bayle, l'a étudié toute la journée et, vers la fin de l'après-midi, a remis un mémoire de 30 p., demandant qu'Émile Fradin soit inculpé d'escroquerie [Comédie et contre-vérités ; il est impossible que Garçon ait rédigé son acte d'accusation aussi vite ; il avait eu depuis plusieurs jours communication du rapport de Bayle et crut pouvoir cacher cette irrégularité de la procédure en inventant le petit roman qu'on vient de lire. — S. R.]

— S. Reinach, interrogé par le *Temps*, fait des déclarations précises. La saisie est de février 1928 ; dès le 10 juin, un journal annonça les conclusions défavorables de l'enquête, spécifiées dans le *Matin* du 18 août.

Le 7 oct., Campinchi disait : « Ce rapport se promène dans tout Paris. » Cependant Morlet, dans une lettre ouverte à Bayle, avait fait observer que fils et graminées auraient été détruits par la cuisson ; alors Bayle imagina l'expédient des briques séchées au soleil, bien que Bruet ait démontré qu'elles avaient été cuites à 600 ou 700 degrés, qu'une radicelle, introduite par hasard après cuisson, était complète-

ment minéralisée. Bayle aura à s'expliquer avec les laboratoires d'Oslo, de Porto, de Lyon et de Clermont.

— Le *Temps* a également consulté Champion. Suivant lui, les glozéliens sont des aveugles qui veulent rester aveugles. « J'en connais qui seraient incapables de distinguer du bois et du carton... Il y a bien peu d'éclats de silex à Glozel, et on veut nous faire croire que ce gisement est de l'âge de la pierre! » Du reste, le faussaire a bénéficié de son rapport (mars 1928) et les objets trouvés après cette date ont été mieux faits. [Sans commentaires. — S. R.]

— Clément Vautel (*Journal*) se moque de l'obstination des glozéliens, « savants qui ne veulent rien savoir », alors que les politiciens, plus sages, changent assez facilement d'opinion.

13 MAI. — Les *Débats* publient *in extenso* la note (ou plutôt le mémoire) de M^e Garçon qui, au nom de la Soc. préhist., présidée par Poisson, réclame du juge d'instruction Python la mise en accusation d'Émile Fradin. Ce mémoire, rédigé d'après celui de Bayle et les publications anti-glozéliennes les plus incorrectes, est plein d'erreurs de fait, passivement acceptées ou volontairement réitérées, et contient des propos diffamatoires. Conclusion : « Il est surabondamment

démontré que tous les objets saisis étaient de fabrication récente, à l'exception des vestiges d'un four de verrier qui ne paraît pas remonter plus haut que le xvi^e siècle. Cette constatation faite, les éléments constitutifs de l'escroquerie sont réalisés et il vous appartient, Monsieur le Juge, de prendre toutes mesures utiles pour que la justice répressive puisse suivre son cours normal. »

— Morlet, dans une lettre ouverte à Bayle, rappelle les expériences de Bruet sur la cuisson des tablettes. L'argile de Glozel ne prend la couleur des tablettes qu'à partir de 500°; une fois cuite, elle ne se ramollit ni ne se délite plus dans l'eau. Pour qu'elle récupère sa malléabilité, tout en conservant sa coloration rougeâtre, il faut des milliers d'années. « Je vous mets au défi de reproduire expérimentalement ce phénomène. » [Bayle, pour cause, n'a jamais tenu compte de ce défi, plusieurs fois renouvelé. — S. R.]

14 MAI. — Le Dr Morlet a décidé d'intenter un procès en diffamation à la Soc. préh. et aux *Débats* à la suite de la publication du rapport remis au juge d'instruction de Moulins. Il demande que le procès soit jugé à Clermont, Moulins étant le centre de l'anti-glozélisme (*Journal*).

— Le *Matin* donne la photographie des végétaux enrobés « dans les tablettes de Glozel. » [Bayle n'en a

étudié que trois, notamment celle qui porte la longue inscription. — S. R.]

— M^e Campinchi trouve singulier que le jour même où Bayle remet son rapport au parquet, qui seul doit en avoir connaissance à ce moment, l'avocat de la partie civile publie sur ce rapport un mémoire de 30 pages (*Moniteur du Puy-de-Dôme*).

15 MAI. — Morlet dit au *Journal* :

Le coup est dur, il serait vain de le nier ; quelques-uns de ceux qui se rangeaient à nos côtés vont nous abandonner. Le public ne saurait mettre en doute le bien-fondé d'un rapport officiel. Mais les savants que n'aveugle aucun esprit de coterie gardent confiance ; ils seront les triomphateurs de l'avenir... Dans ma lettre ouverte (voir 19 mai) je réponds à Bayle en ce qui concerne la cuisson des briques. En ce qui concerne les débris végétaux et les fils colorés, je me contente de rappeler les réserves expresses que nous avons faites lors de la perquisition chez Fradin. »

Morlet donne ensuite les clauses de son contrat avec les Fradin, auquel Garçon a fait allusion, et dit que le droit d'entrée au Musée a été institué contre son avis. [S. Reinach, au contraire, l'a conseillé, comme seul remède à une affluence qui rendait toute surveillance impossible. — S. R.]

— M^e Marc de Molènes dit à *l'Ami du Peuple* (*Soir*) :

« L'expertise a été faite sans contradiction. Bayle parle de son rapport avant de le déposer. M^e Garçon donne des interviews avant la déposition du rapport, ce qui semble bien indiquer que l'instruction a été unilatérale. La riposte, la voici : demander une contre-expertise. » Et plus loin : « Vous doutez de Glozel ? Comment supposer qu'un paysan de 16 ans ait pu, dans un village de 4 feux, retourner son champ et y enfouir tous ces objets sans attirer en rien l'attention des voisins et même des valets de ferme qui venaient chez lui tous les jours ? »

— *Les Débats* publient la lettre suivante :

Dans la note de la *Société préhistorique* que vous avez publiée tout au long le 13 mai, pour la plus grande joie des archéologues présents et futurs, il n'est pas dit une seule fois que les inscriptions des tablettes de Glozel, en particulier celle de 120 signes qu'incrimine spécialement M. Bayle, ne contiennent pas que des signes plus ou moins semblables à ceux des alphabets phéniciens, mais beaucoup d'autres étrangers à ces alphabets, les uns ibériques, les autres libyques, d'autres tout à fait nouveaux. Cette constatation seule suffit à éliminer l'hypothèse, vraiment comique, des faux attribués au petit Fradin. La liste des livres qu'il aurait eus entre les mains (ce que je nie) ne contient aucun ouvrage sur l'alphabet ; l'article *Alphabetum* de Lenormant, cité plus loin comme ayant été connu du Dr Morlet, ne donne rien d'ibérique ni de libyque, mais, en revanche, une foule d'alphabets grecs archaïques, asiatiques et italiques dont les signes manquent à Glozel. Si un paysan, même très malin, ou même un philologue, avait travaillé d'après toute une bibliothèque, il n'aurait pas manqué d'utiliser la lettre B, qui ne paraît pas une seule fois parmi les 1.200 signes de Glozel, mais manque à l'alphabet ibérique, ce que j'étais seul en France à savoir. Comme, d'autre part, M. Bruet a établi que l'argile de Glozel a été cuite à 600 ou 700 degrés par les modelleurs des tablettes ou idoles, l'histoire des filaments de laine teinte et des graminées conservées intacts est extravagante ; tout cela eût été carbonisé. Ces éléments minuscules, flottant dans l'air, se sont naturellement introduits dans les céramiques une fois retirées du sol, quand on en a rapproché les morceaux. Je passe sur une douzaine d'autres assertions controuvées et souvent ridicules, pour conclure que cette longue note est un monument, digne de mémoire, d'aberration, d'ignorance et de partis pris.

S. REINACH.

— Dans le *Mercur* de ce jour, Morlet signale (p. 215) la trouvaille d'une poterie grossière faite par le Dr H. Martin au Roc (Charente), avec des os de renne, et le masque néolithique en pierre extrait par L. Coulonges (*Anthrop.*, t. XXXVIII, p. 495) du gisement du Martinet (Lot-et-Garonne), qui rappelle une figure d'argile de Glozel publiée en 1926.

— Peyrony écrit qu'avant le 1^{er} juillet 1910, date de son entrée en fonctions, il mettait volontiers les savants qui venaient le voir aux Eyzies en relations avec les fouilleurs de la région. Adrien de Mortillet, ami d'Hauser, ayant incriminé Peyrony en 1910 pour l'empêcher d'obtenir une subvention de l'A.F.A.S., cette société, après l'avoir entendu, passa outre (12 juin), après quoi le ministère (1^{er} juillet 1910) fit de lui l'Inspecteur des monuments préhistoriques aux Eyzies.

— Le D^r de Brinon (p. 219) déclare n'avoir jamais vu Dussaud et ne lui avoir pas attribué le propos : « Mais on ne peut dire cela à la foule. »

— Python, juge d'instruction à Moulins, va, dit-on, remettre son dossier au procureur de la République.

16 MAI. — Un lecteur des *Débats* émet l'hypothèse que l'écriture des tablettes de Glozel dériverait de la sténographie qu'enseignent plusieurs instituteurs.

17 MAI. — Charles Depéret, doyen de la Faculté des Sciences de Lyon, membre de l'Académie des Sciences, éminent géologue, meurt subitement à Lyon, à l'âge de 75 ans. Il a légué son dossier de Glozel à Morlet.

Une des dernières lectures de Depéret a été celle d'une brochure antiglozélienne, qui lui a arraché cette exclamation : « C'est du brigandage scientifique ! » [*Scientifique* n'était-il pas de trop ? — S. R.]

19 MAI. — Morlet (*Moniteur du Puy-de-Dôme*) réfute la note de la *Soc. préhist.* et le rapport de Bayle. Celui-ci sait fort bien, puisqu'on en a saisi une, qu'il y a des tablettes surcuites et même vitrifiées, mais n'en dit mot. Il n'est pas vrai que les tablettes auraient

dû se désagréger dans le sol humide de Glozel, le milieu enveloppant, de même densité, assurant leur conservation, comme cela s'est constaté en Crète. La patine des tablettes, due à une boue d'argile plus colorée et plus fine, appliquée sur elle, a été signalée par Morlet dans le *Mercure* dès le 1^{er} nov. 1926. La casserole saisie à Glozel servait aux enfants du village à faire des pâtés. Mais l'essentiel, c'est la cuisson, niée par Bayle dans l'intérêt des conclusions qu'il tire de la présence de végétaux et de filaments. Bayle, qui volontairement se tait sur la couleur rougeâtre des tablettes, résultant de leur haute cuisson, n'échappera pas au pyromètre.

— Albert Déchelette (*Journal de Roanne*) écrit :

Il semble que le meilleur bout soit actuellement tenu par M. Camille Jullian, qui termine ainsi son résumé du débat : « L'erreur, ce fut de placer aux temps préhistoriques des ruines gallo-romaines. La faute, ce fut d'accumuler les faux autour d'un gisement authentique. »

Le même neveu d'un excellent archéologue écrit dans le même article : « Remarquera-t-on que, l'opinion de l'expert ayant été publiée dès le 10 juin 1928, les expériences postérieures doivent être entachées de parti pris ? »

20 MAI. — Söderman télégraphie à Morlet :

Mes sympathies sincères. Je suis prêt à toutes collaborations pour défendre la vérité.

21 MAI. — Prononçant l'éloge de Depéret à l'Académie des Sciences, P. Termier ne fait même pas une allusion à ses recherches de Glozel.

— Sous le titre « La farce de Glozel, vrais et faux

préhistoriens », le comique de l'affaire, Begouen, publie dans l'*Express du Midi* un des articles vaniteux et risibles dont il a le secret.

« Dans toute cette triste affaire, la préhistoire a joué un rôle des plus honorables ; elle en sort épurée et grandie. Ce qui a induit le public en erreur, c'est la notoriété souvent surprise de quelques érudits avides de réclame, parfois touche-à-tout et que l'on a un peu trop facilement classés comme préhistoriens... Les vrais préhistoriens ont protesté dès le premier jour... Vous parlerai-je de moi ? J'ai été tellement abreuvé d'injures par les glozéliens qu'on me permettra bien d'éprouver une certaine fierté à rappeler que j'ai été un des premiers à m'élever contre les grossières erreurs du Dr Morlet... Le rapport de Bayle a apporté la confirmation par preuves matérielles et techniques de ce que j'ai, dès le début, établi scientifiquement, et c'est là un point sur lequel je tiens à insister... Maintenant que les faux sont établis, il convient de séparer les bons et les mauvais bergers et de rendre hommage à une science qui a pu subir victorieusement des assauts aussi furieux. »

24 MAI. — On lit dans *France-Auto* ces lignes attribuées à un maître du barreau clermontois :

A mon avis, ils ont tous raison. On a dû trouver d'authentiques vestiges préhistoriques dans le champ des Fradin, mais comme il n'y en avait pas pour tout le monde et qu'on avait les matériaux sous la main, on en a fabriqué pour faire plaisir aux amateurs. Glozéliens et antiglozéliens ont donc raison ; je crois que le tribunal serait fondé à les renvoyer dos à dos.

Dans le même esprit de conciliation, qui fait des progrès dans le grand public, Maurice Gouineau écrit au *Journal* :

« Lundi 20 mai, de 10 h. à midi à Glozel, j'étais glozélien. » Puis il est allé trouver Bayle qui l'a mis en présence de ses constatations prouvant qu'une tablette de Glozel n'a pas plus de cinq ans. Il en conclut qu'il y a des pièces fausses à côté d'autres qui ne le sont pas et réclame une contre-expertise en présence des partisans de l'authenticité.

[Cette façon de couper en deux la pomme de discorde ferait singulièrement l'affaire des gens qui, pour appuyer leurs dénégations aveugles ou malhonnêtes, ont eu recours à des procédés presque criminels. Les glozéliens avertis n'accepteront jamais cette solution du différent, qui épargnerait les intérêts moraux et autres des mauvais bergers. Cette fois, les actes délictueux et la sottise ne bénéficieront pas d'une amnistie. — S. R.]

25 MAI. — L'*Illustration* publie (p. 643) le rapport détaillé et illustré de Bayle « après un an de recherches scientifiques d'une maîtrise et d'une ingéniosité qu'admireront nos lecteurs », dit le boniment. [C'est un travail très superficiel et fait pour tromper.]

« Le quartz des tablettes n'a jamais atteint 600° ; la matière argileuse n'a jamais atteint 500° ; les fragments organisés n'ont jamais atteint 150°, les tablettes n'ont jamais été cuites, elles n'ont jamais séjourné longtemps en terre. Il a été fait dans la tablette moyenne un trou artificiel où a été introduit un rhizome de fougère, lequel a été maintenu par un masticage en terre plastique. »

P. 643, phot. de la grande tablette ; p. 644, microphot. de la feuille de mousse ; p. 645, phot. prises à 20 secondes d'intervalle montrant l'effritement rapide d'un fragment de tablette plongée dans l'eau ; même p., bloc de terre saisi chez les Fradin avec traces de l'application d'un linge.

26 MAI. — A la suite de cette publication, Émile Fradin adresse à l'*Illustration* la réponse que voici (*Matin*, *Tribune républicaine*, *Progrès de l'Allier*, *Moniteur du Centre*, etc.), évidemment rédigée par Morlet :

Monsieur le Rédacteur en chef.

Ne trouvez-vous pas étrange que les 150 pages du rapport de M. Bayle vous aient été remises alors que ce rapport devrait être secret et que moi qui, je l'espère, ne tarderai pas à être inculpé — afin que mon avocat puisse enfin prendre connaissance du dossier — n'ai pu le connaître que par ses divulgations successives ?

Si on enlève toutes les fioritures du rapport de M. Bayle mises

bien en évidence pour en voiler la pauvreté scientifique et frapper l'imagination des gens, toute la question se ramène à celle-ci : « Les tablettes de Glozel ont-elles été cuites à plus de 150° ou non ? »

Or, je vous offre de la terre argileuse du gisement de Glozel qui a servi (comme l'a démontré M. Bruet, et comme l'admet M. Bayle) à confectionner nos tablettes. Il n'est pas nécessaire d'appartenir à la police pour se rendre compte que l'argile de Glozel, cuite à 150° (nous avons vu faire l'expérience par M. Morlet), reste du même jaune que l'argile crue.

Par contre, nos tablettes et toute la poterie de Glozel présentent dans les cassures une coloration nettement rougeâtre. Tous les visiteurs de notre musée peuvent s'en rendre compte. A ce sujet, M. Bruet nous a dit que cette coloration rougeâtre, escamotée avec soin par M. Bayle, ne se produit qu'à partir de 500° et, à cette température, M. Bayle lui-même nous apprend que tous les débris végétaux ou animaux seraient détruits.

Beaucoup de nos tablettes (car, n'en déplaie à M. Bayle, quelques-unes sont vitrifiées) se trouvent ramollies dans le sol lorsque nous les extrayons, mais elles ont gardé leur coloration rougeâtre. M. Bruet nous a appris que c'était un retour, au cours des millénaires, à leur premier état argileux. Et M. Morlet a mis au défi M. Bayle de reproduire ce phénomène dans son laboratoire.

Un mot sur le bloc de terre « plastique » saisi chez nous.

Voici ce qu'en écrit M. Morlet dans « le Mercure » du 1^{er} juin 1928, en répondant à l'article de M. Coulon qui prétendait qu'on avait saisi, dans notre étable, « des embryons de briques à inscriptions » :

« Quant à la tablette sans inscription et à l'empreinte de main entièrement déformée, qui y ont été saisies, elles venaient bien du Champ des Morts. L'empreinte de main était dans la deuxième tombe. M. le doyen Audollent, qui prenait des notes précises, lors de l'exploration de cette sépulture, doit y retrouver la mention de cette plaque d'argile informe. Quand elle fut saisie, elle était encore recouverte de la terre jaune du champ qui avait filtré à travers les blocs pierreux des murs et portait les empreintes du linge dans lequel elle avait été remontée des fouilles ».

L'empreinte du linge que M. Bayle a voulu photographier comme un de ses meilleurs arguments, n'a donc rien que de très naturel.

Quant à la petite casserole dont le contenu « se présente, dit M. Bayle, sous la forme d'une sorte de gâteau de terre », il s'agit bien, en effet, de pâtés que s'amusaient à faire mon frère, alors âgé de 9 ans.

Les belles photos que M. Bayle donne à l'« Illustration » ne sont que du tape-à-l'œil ; les savants de bonne foi savent que nos tablettes sont cuites, parce qu'elles sont d'une coloration rougeâtre bien différente de l'argile jaune du gisement.

Puisque vous avez donné une aussi large publicité au rapport d'un anti-glozélien notoire, je vous prie, et, au besoin, vous requiers, en usant du droit que m'octroie la loi, d'insérer cette courte rectification dans votre plus prochain numéro et en même place que le long factum de M. Bayle.

27 MAI. — On lit dans le *Progrès de l'Allier* sous ce titre : *Les contre-expertises sont commencées :*

M. Bayle, dans son rapport, a relevé le fait qu'un fragment de tablette mis au contact de l'eau s'y désagrège « comme un morceau de sucre et tombe en pluie de sable ».

Le D^r Morlet indique que, par avance, il avait répondu à cet argument, en publiant une observation que Sir Arthur Evans lui avait rapportée : des tablettes égéennes, trouvées par lui dans ses fouilles et mises à sécher sous un toit en mauvais état, furent complètement désagrégées par une simple averse, alors qu'enfouies dans le sol, elles avaient résisté pendant des millénaires à l'humidité.

En outre, un jeune savant, chef des Travaux de Géologie appliquée à la Faculté des Sciences de Paris, M. P. Vienne, agrégé de l'Université, vient de faire une contre-expérience qu'il estime « absolument concluante ».

Il a écrit au D^r Morlet : « On vient de m'écrire au sujet de la dissociation rapide dans l'eau des tablettes glozéliennes, observation dont M. Bayle tire, paraît-il, argument en faveur de l'âge moderne des tablettes. Or, je viens de faire une expérience concluante sur un fragment de « tablette assyrienne », ramenée par moi de Mésopotamie, et lue et authentifiée par le R. P. Scheil, de l'Institut. Ce fragment, délicatement plongé dans un verre, contenant de l'eau à température ordinaire, s'y est dissocié immédiatement. La dissociation rapide des tablettes dans l'eau ne prouve donc absolument rien contre leur ancienneté.

Je vous autorise bien volontiers à faire état de cette expérience ».

Le D^r Morlet, que nous avons interrogé à ce sujet, nous a déclaré :

« Les faits invoqués par M. Bayle contre l'ancienneté de Glozel se retournent contre sa thèse et constituent le plus puissant argument en faveur de l'authenticité, puisque, nous le répétons, cette désagrégation des tablettes d'argile de Glozel, semblable à celle de l'argile crue, a lieu sur de l'argile de coloration rouge, c'est-à-dire cuite anciennement et redevenue malléable au cours des millénaires.

J'ai mis M. Bayle au défi de reproduire ce phénomène ; mais le chef de l'identité judiciaire n'a pas relevé le gant... »

28 MAI. — Morlet a reçu de Viennot la lettre suivante :

« Je dois vous avouer que j'ai été fort impressionné par l'énorme quantité de débris végétaux frais que Bayle a récoltés à l'intérieur des briques. Étant données les précautions qu'il a prises pour faire ses prélèvements, il me paraît impossible d'admettre qu'une telle quantité de matériaux divers, bien conservés, avec leurs graines de chlorophylle, aient pu être introduits accidentellement dans les fragments examinés. J'ai donc dû admettre — c'est l'évidence — que les briques en question étaient de fabrication récente et non cuites à plus de 150° ». »

Dans une lettre à J. Loth, datée du 29 et concernant le même sujet, Viennot écrit : « Ainsi que je l'ai dit à M. Bayle, je suis décidé à ne rien publier sur Glozel et comme auparavant, à ne pas me mêler à la polémique. »

29 MAI. — L'article suivant, dont on remarquera les précisions au sujet des manœuvres actuelles de Bayle, a paru dans la *Tribune républicaine* de Saint-Étienne avec ce sous-titre : *Fraternisation ?*

De divers côtés il nous était parvenu que M. Bayle avait fait proposer par un éditeur commun à M. le professeur Loth de venir assister à ses expériences de laboratoire. Ceci peut paraître d'autant plus étrange que M. Loth, éminent archéologue, professeur de celtique au Collège de France, n'a aucune compétence spéciale, comme il le dit lui-même, en chimie, en géologie, en physique. Nous avons voulu connaître ce qu'il y avait de vrai dans cette information et nous sommes allés le demander au Dr Morlet.

« Rien n'est plus exact, nous a-t-il assuré ; M. Bayle me paraît craindre par-dessus tout les contre-expertises et pour les éviter, il n'a pas hésité à faire pressentir un éminent professeur de lettres pour lui proposer des expériences en commun. En effet, malgré sa tapageuse victoire sur la foule, M. Bayle sait parfaitement qu'au point de vue scientifique nos déductions de la coloration rougeâtre de nos tablettes, établissant leur forte cuisson, sont irréfutables. C'est un blockhaus inattaquable. Cette cuisson interdit mathématiquement la conservation dans nos briques des mousses et des avoines qui y auraient été incluses au moment de la fabrication. M. Bayle a voulu renverser les positions et nous amener sur son propre terrain préparé à l'avance. Je ne nie pas que la manœuvre ne soit fort habile et le fait de s'adresser à M. Loth le prouve. »

« Mais, répétez-le, je vous prie, il ne s'agit pas, dans l'affaire de Glozel, de pactiser ; il ne s'agit pas de faire une cote mal taillée ; il s'agit du triomphe intégral de la vérité. Ce triomphe, je le poursuis depuis quatre ans et ce n'est pas une manœuvre de M. Bayle, si habile soit-elle, qui me détournera du droit chemin. »

« M. Bayle a voulu fuir les contre-expertises qu'il redoute non sans raison, et les transformer en co-expertises. Il est trop tard ; ses divulgations successives d'un rapport qui, demandé par le juge d'instruction de Moulins, eût dû rester secret ; la partialité qu'il a montrée en annonçant ses résultats avant d'avoir effectué ses analyses ; l'escamotage d'une brique surcuite qu'il possède et de la coloration rouge de nos tablettes ; le tape-à-l'œil des photographies de la désagrégation d'un fragment de brique dans l'eau, alors que Viennot vient d'établir que le même fait se produit avec des tablettes assyriennes ; la confusion volontaire qu'il établit entre l'eau d'hydratation de l'argile et l'eau d'imbibition de nos tablettes ; l'inconscience désinvolte avec laquelle il a laissé des objets précieux, à lui confiés par la justice, aux mains d'un reporter qui est venu effectuer seul des expériences d'amateur, m'autorisent à n'avoir plus aucune confiance. »

« Le problème de Glozel ne relève pas des policiers. C'est un problème scientifique qui sera résolu par des savants. M. Bayle n'échappera pas au pyromètre, ai-je écrit. Il n'évitera pas non plus les contre-expertises. Les tentatives de fraternisation sont inutiles. »

30 MAI. — Le *Journal* ayant publié l'entretien de Viennot avec Bayle, Morlet publie la note suivante dans la *Tribune de Saint-Étienne*. Dès le 26, il avait télégraphié à S. Reinach : « Viennot odieusement mystifié. Terre plastique montrée pour comparaison coloration avec tablettes était également cuite, provenant d'une tablette anépigraphie déformée. »

Voici un passage d'une lettre que je viens de recevoir de M. Viennot.

« M. Bayle, qui m'a accueilli très courtoisement, n'a pas contesté que la désagrégation rapide des briques dans l'eau ne pouvait être invoquée comme argument contre l'âge ancien possible des briques ». »

Comparons maintenant ce que dit le même M. Bayle, d'après le « *Journal* » d'aujourd'hui, au même M. Viennot : « Enfin le fait que ces briques ne supportent pas le contact de l'eau est pour moi une preuve de plus (de la non-authenticité) ». »

D'ailleurs, si cela n'était pas une preuve pour M. Bayle, pourquoi publierait-il dans l'« Illustration » cette belle série de photographies prises de 20 secondes en 20 secondes et montrant la désagrégation rapide de l'argile des tablettes dans l'eau ?

Il est bien évident que sa rétractation devant M. Viennot n'est qu'un aveu forcé en présence d'un savant, mais qu'il maintient pour la foule sa première version sur la désagrégation. Pour M. Bayle y aurait-il donc deux vérités ?

Mais il y a plus, M. Bayle a montré à M. Viennot, dit le « Journal », un échantillon de terre plastique prélevée dans une motte saisie chez les Fradin et lui a fait comparer la couleur de cette terre avec celle des tablettes. Or, cette terre est, en réalité, une tablette anépigraphie complètement déformée (voir *Mercur de France*, 1^{er} juin 1928, cité par M. Émile Fradin dans sa lettre à l'« Illustration »); donc, la terre en est cuite et il est naturel qu'elle ait la même teinte que celle des briques.

Et c'est avec de semblables procédés qu'il est parvenu à abuser un savant de trop bonne foi et à lui faire dire, ce qui est absolument contraire à la vérité scientifique : que les tablettes de Glozel de couleur rougeâtre ne sont pas cuites à plus de 150°.

Je répète que j'ai fait cuire pendant plus de deux heures — et n'importe qui peut refaire cette expérience — de la terre du gisement de Glozel à 150° et qu'elle ne change absolument pas de couleur.

Je savais que M. Bayle cherchait à attirer des savants de bonne foi dans son propre laboratoire, sur un terrain préparé à l'avance, afin d'éviter des contre-expertises qu'il redoute à juste titre. Que l'on ait montré à M. Viennot des mousses et de l'avoine, cela ne fait aucun doute, mais ces mousses et cette avoine n'auraient pas pu persister dans les tablettes de Glozel si elles avaient été incluses dans la pâte avant cuisson.

Ces tablettes sont cuites. Aucune tricherie scientifique n'est possible à ce propos. M. Bayle, je le répète, n'échappera pas au pyromètre.

D'ailleurs les savants qui feront les contre-expertises seront heureux que M. Bayle veuille bien assister à leurs expériences. »

*
* *

1^{er} JUIN. — Le *Mercur* publie une série de documents et de notes qu'on peut résumer ainsi :

1° La lettre complète de Morlet à Bayle (11 mai 1929).

2° Une lettre d'A. van Gennep disant qu'il a essayé, sans succès, de « faire du Glozel ».

3° Une mise au point des rapports de l'instituteur Clément avec la famille Fradin. Clément a cherché à faire confondre la date des trouvailles avec celle où il en prenait connaissance ; il a menti en prétendant avoir trouvé le nodule de Montcombroux, qui lui fut donné par E. Bujon. — Cette note est signée de Morlet. On y lit entre autres : « Tant que Bayle ne nous aura pas apporté des microphotographies de coupes minces, nous montrant des végétaux et des laines dans l'argile des tablettes, il n'aura fourni aucun document scientifique. . . Si vraiment l'existence du fameux bouchon [voir plus haut, p. 141] est un fait réel, il ne peut tenir qu'à l'enfoncement de l'argile exubérante au moment de l'exhumation et du nettoyage. »

4° A. van Gennep résume l'article de Poisson sur la civilisation néolithique de la France (*Rev. anthrop.*, 1928-9) et proteste contre la théorie des invasions, des déplacements en masse (p. 455).

5° Le même résume la brochure sensée de Constantinescu, professeur à Jassy, sur Glozel [plus haut, p. 127], et *La petite histoire glozélienne* de Saint-Hillier, où les tablettes sont follement interprétées par l'arabe moderne.

6° Le même se plaint avec raison qu'il n'y ait pas encore de *Corpus glozélien*.

— Dans *La Nation*, organe de la fédération répu-

blicaine de France, dirigée par Louis Marin, on lit, entre autres contre-vérités, celles-ci :

Tous les savants qui se sont occupés de la question sont unanimes à prouver la mystification. On ne trouvait des objets que dans les endroits choisis par Fradin lui-même... Il est prodigieux de constater qu'un mystificateur peut retenir si longtemps l'attention du monde scientifique et de la critique. »

— Sous ce titre : « La guerre de Glozel est rallumée. Une violente escarmouche entre M. S. Reinach et le comte Begouen », le *Matin* publie ce qui suit :

Pris à partie par M. le C^{te} Begouen, M. S. Reinach répond dans *l'Express du Midi* :

« Il plaît à M. Begouen de me traiter d'« érudit polygraphe », dépourvu de sens critique. Cela est d'autant plus drôle que depuis des années, parlant des rapports de la magie avec l'art quaternaire, et cela en divers pays, M. Begouen ne fait que démarquer mon mémoire de 1903 à ce sujet. Un jour, perdant patience, je lui ai fait observer qu'il y allait un peu fort. Il m'a répondu que mon mémoire était trop connu pour qu'il eût besoin de le citer. Je n'ai fait de fouilles qu'en pays grecs et en Afrique. Mais j'ai été le premier à publier le catalogue raisonné et complet d'une collection préhistorique (1889) et ce livre est encore pillé par bien des gens. La monstrueuse ineptie des détracteurs de Glozel, qui sera bientôt démasquée, fera sombrer plus d'une réputation fondée sur des titres. Celle de M. Begouen n'a donc rien à craindre. — Ne se tenant pas pour battu, M. Henri Begouen réplique : « M. S. Reinach est furieux que la revision des valeurs scientifiques, amenée par la grotesque mystification de Glozel, l'ait fait descendre du piédestal où sa vanité l'avait juché en dépit de ses nombreuses erreurs. Qu'il ne s'en prenne qu'à lui-même. En ce qui concerne ses théories sur l'origine et l'inspiration magique de l'art paléolithique, je n'ai jamais manqué de rendre justice à la part qui lui revient dans le développement d'une idée émise avant lui par le savant belge Bernardin et l'Anglais Lang [I. M. — S. R.], mais ayant refusé de le suivre dans ses exagérations techniques et ses risibles théories des *ratapas*, j'ai, ainsi que bien d'autres, Cartailhac, Breuil, Capitan, etc., apporté par des découvertes et travaux des preuves nouvelles et des déductions importantes. Corriger n'est pas démarquer. »

[S. R. répète et peut démontrer que Begouen n'est qu'un démar-

queur, ce qui n'empêche pas que ses fils, courageux et ingambes, aient fait de très belles découvertes sur le terrain.]

2 JUIN. — Clément Vautel publie un article spirituel dans le *Journal* :

L'affaire de Glozel ressemble à l'affaire Dreyfus : il n'y est question que de faux. M. Reinach combat pour l'accusé, le monde entier se partage entre glozelards et anti-glozelards, et cette histoire ou plutôt cette préhistoire fantastique fourmille de coups de théâtre, de rebondissements.

Voici qu'on nous annonce la prochaine inculpation d'Émile Fradin pour escroquerie.

Quelle escroquerie ? Si ce jeune Auvergnat s'est payé la tête de quelques savantasses, il n'a pas abusé de leur naïveté pour leur soustraire de l'argent : une mystification désintéressée, peut-être justicière et par conséquent morale, ne peut tomber sous le coup de la loi.

— Pardon, me direz-vous, il y a le musée, qui est payant.

Mais les visiteurs n'exigent pas du tout que les fameuses briques soient contemporaines de l'auroch et de l'ours des cavernes. Au contraire, ce qui les amuse, c'est qu'elles sont fausses ou tout au moins suspectes : en tout cas, si elles n'ont jamais été préhistoriques, elles sont devenues incontestablement historiques.

Barnum, grand psychologue de la foule, était dans le vrai lorsqu'il envoya au directeur du musée du Louvre ce télégramme sublime :

« Achète tiare Saitapharnès n'importe quel prix, à condition qu'elle soit fausse. » [Ce télégramme n'a jamais existé ; c'est une vieille plaisanterie. — S. R.]

Authentique, elle perdait, en effet, toute valeur en tant que *'great attraction*.

Justement, à propos du Louvre, où les entrées sont payantes aussi, il convient de signaler dès maintenant le grave danger que créerait toute condamnation d'Émile Fradin pour escroquerie au préjudice des visiteurs de son musée. Il y a, au Louvre, des faux, c'est bien certain... Cette condamnation ferait jurisprudence et le directeur du Louvre risquerait d'être condamné, lui aussi, sur la plainte de connaisseurs qui, armés de preuves décisives, déclareraient :

— Nous avons vu des tableaux que leur étiquette dit espagnols et qui ne sont pas du tout espagnols... On nous a donc escroqué nos quarante sous !

Et puis, ce n'est pas sur le banc d'infamie, au Palais de justice, qu'il faut faire asseoir Émile Fradin, c'est dans un fauteuil, soit à

l'académie de l'humour, soit à l'académie des sciences, voire aux deux.

Si ce jeune homme est un fumiste, il dépasse évidemment tous les Sapeck et autres Lemice-Terrieux : avec ses quelques briques, il a construit un pont formidable dans lequel ont coupé toutes sortes de mandarins et pontifes d'opérette, et cela doit lui valoir une flatteuse consécration.

Si Emile Fradin est, au contraire, un vrai pionnier de la préhistoire — M. Salomon Reinach en reste convaincu — cette victime de la calomnie, ce héros, ce martyr, a le droit de s'asseoir sous la Coupole parmi ceux qui ont travaillé, lutté, souffert pour la science.

Dans l'un ou l'autre cas, j'adresse donc au plus illustre des enfants de Glozel l'hommage de mon indéfectible admiration et de mon inaliénable sympathie.

4 JUIN. — Alors que le procès Fradin-Dussaud devait venir le 3, Émile Fradin est inculpé le 4, sur avis du procureur Viple, destructeur de la fosse ovale de Glozel le 30 juillet 1924. La machination est évidente (cf. *Mercur*, 15 juillet, p. 462).

— Bruet a fait à S. Reinach le récit suivant (5 juin) que ce dernier a immédiatement noté. Le libraire Catin avait arrangé un rendez-vous de Loth père et fils, assistés de Bruet, avec Bayle, assisté de Randoin. Au dernier moment, Bayle s'est excusé, Randoin ayant allégué qu'il craignait les indiscretions des journalistes. Là-dessus Bruet est allé chez Randoin, lui a montré des briques archi-cuites de Glozel et a été témoin de son embarras. Bruet dit que les expériences de Bayle ne valent rien, mais se réserve pour la contre-expertise.

5 JUIN. — La 12^e Chambre renvoie au 18 décembre le débat Fradin-Dussaud, une instruction contre Fradin ayant été ouverte par le parquet de Moulins.

— Fradin, convoqué par le juge d'instruction Python, qui a rendu une ordonnance inculquant Émile Fradin d'escroquerie, a subi un premier et bref interrogatoire; il est assisté de Maurice Mallat, avocat à Vichy.

— Le Dr Morlet adresse une lettre ouverte au Ministre de la justice (*Moniteur du Centre*) :

J'accuse M. Bayle :

D'avoir annoncé les résultats de ses expertises sept mois avant de les avoir réalisées;

D'avoir divulgué un rapport qui, demandé par le juge d'instruction de Moulins, eût dû rester secret;

D'avoir passé sous silence la coloration rougeâtre des tablettes de Glozel pour prétendre qu'elles n'ont pas été cuites;

De n'avoir tenu aucun compte d'une tablette surcuite, qu'il doit posséder puisqu'elle a été saisie dans le musée par la partie civile;

D'avoir recours au tape-à-l'œil d'une série de photographies prises de 20 secondes en 20 secondes, montrant l'effritement de l'argile des tablettes dans l'eau, alors qu'il n'a pas contesté à un géologue — qui avait fait la même expérience sur une tablette assyrienne — que la désagrégation rapide des briques dans l'eau ne pouvait être invoquée comme argument contre l'âge ancien possible des briques;

De n'avoir donné aucune microphotographie de coupes minces, constituant seules des documents scientifiques;

D'avoir présenté l'eau d'imbibition de nos tablettes comme de l'eau d'hydratation de l'argile;

D'avoir mis les pièces de son expertise à la disposition de tous les anti-glozéliens, alors que les avocats de la famille Fradin n'ont pu en avoir la moindre connaissance;

D'avoir laissé avec désinvolture des objets précieux, à lui confiés par la justice, entre les mains d'un reporter qui était venu effectuer, seul, des expériences d'amateur;

D'avoir, au sujet de la coloration rougeâtre de nos tablettes, fourni au géologue précité, comme terme de comparaison, un échantillon d'argile qu'il nomme plastique, c'est-à-dire prête pour la confection des tablettes, alors qu'en réalité il s'agit d'une tablette anépigraphe déformée, mais cuite comme les tablettes inscrites;

D'avoir ainsi obtenu de ce géologue éminent cette assertion erronée, destinée à être répandue aussitôt dans la presse, que les tablettes saisies ne sont pas cuites;

Enfin d'avoir voulu, en attirant des savants de trop grande bonne

foi dans son propre laboratoire, éviter à tout prix des contre-expertises qu'il redoute peut-être à juste titre.

Je mets M. Bayle au défi de montrer, comme il l'assure, que la terre de Glozel chauffée à « 120° environ » « prendrait la teinte exacte des objets glozéliens ».

J'affirme au contraire que cette argile, chauffée par moi à 150° pendant deux heures, n'a pas changé de coloration. Et j'en offre des échantillons à tous ceux qui voudraient refaire cette expérience.

Il est vraiment troublant de constater, M. le ministre, que si M. Bayle découvre dans ses tablettes de véritables herbiers, ni M. Söderman, professeur de technique policière à la Faculté de droit de Stockholm, ni M. le professeur Halle, directeur de la section paléobotanique du musée d'histoire naturelle de Suède, ni son assistant M. R. Florin, ni M. Bruet, vice-président de la Société géologique de France, n'ont pu déceler le moindre débris moderne dans les tablettes à inscriptions qu'ils ont examinées. Au contraire, M. le professeur Halle, M. Söderman et M. Bruet y ont trouvé et prouvé scientifiquement l'existence de racines qui sont fossilisées (minéralisées), après avoir vécu à l'intérieur des tablettes !

De plus, M. Bruet a démontré, en se basant sur leur coloration rougeâtre et la sanidine qu'elles renferment — alors que l'argile du gisement n'en contient pas — que les tablettes de Glozel de cuisson moyenne, trouvées ramollies dans le sol, comme les tablettes égéennes et assyriennes, ont été cependant cuites à plus de 500°.

Il a fallu simplement des milliers d'années pour que l'argile de ces briques récupère sa malléabilité première tout en conservant sa coloration rougeâtre. Je défie à nouveau M. Bayle de reproduire expérimentalement ce phénomène.

Qu'il ait montré aux reporters et à certains savants des mousses, de l'avoine et des laines, de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, cela ne fait évidemment aucun doute. Mais ces débris, végétaux et animaux, n'auraient pas pu persister dans les tablettes de Glozel s'ils avaient été inclus dans la pâte avant cuisson.

Enfin, si M. Bayle ne doit pas échapper aux contre-expertises, il est bien certain que les savants qui les effectueront seront toujours heureux de le voir assister à leurs expériences, dans leurs laboratoires.

M. Barthou, de l'Académie Française, a dit un jour « qu'il faut être mort pour avoir raison » ; je pense néanmoins que M. le garde des Sceaux nous préservera d'illustrer de notre exemple ce spirituel aphorisme.

8 JUIN. — Dans un roman publié par la *Petite Illustration* (Isabelle Sandy, *Le Dieu noir*), on lit (p. 70) :

« Cette triste et incroyable histoire (Glozel) a apporté le trouble dans les esprits. Que l'on discute l'importance scientifique de cette affaire, soit ; mais son importance psychologique ne peut être niée. Glozel a porté un coup terrible à la préhistoire ; on doute de tout, on gâche tout ! Très vite, le ton s'élève, on s'injurie. Des amis de vingt ans se brouillent et c'est honteux. »

A quoi une jeune femme répond :

« Si le grand public ne s'était pas mêlé de la querelle de Glozel, elle se fût vite apaisée. Mais on nous a tous jetés dans l'arène ; comment ne seriez-vous pas devenus gladiateurs malgré vous ? »

12 JUIN. — A l'unanimité, le Conseil Municipal de Ferrières-sur-Sichon, dont dépend le hameau de Gozel, a adressé au Ministre de la justice une requête affirmant l'honorabilité de la famille Fradin.



Fig. 15. — Gravure d'un cervidé et caractères glozéliens sur une hache polie de Folticeni (Roumanie), d'après le *Mercure* du 15 juin 1929.

15 JUIN. — Dans le *Mercure* il est question de contre-expertises commencées et de l'entretien de Viennot avec Bayle. Morlet, sous ce titre : « Le glozélien hors de Glozel », publie le dessin d'une hache polie de Folticeni (Roumanie), où l'image gravée d'un cervidé retournant la tête est accompagnée de signes alphabétiques.

20 JUIN. — Dans la *Revue anthropologique* (p. 152 sq.) le Dr Léon Chabrol, médecin de Vichy, ayant fouillé avec Mosnier, publie sa conférence du 8 novembre 1928 : « Ce que l'on peut voir autour de Glozel. »

Dans une allocution préalable, Capitan a dit que dans les souterrains de la région on a trouvé de nombreux tessons gaulois et gallo-romains, mais jamais rien qui rappelle « les singularités de Glozel. » [I. M.] Sur la pl. à la p. 160 sont figurés quelques briques à cupules, des plaques d'argile avec signes et des galets gravés de Puyravel. — P. 167, Puyravel. — P. 168, l'auteur nie qu'il existe ailleurs des poteries de grès analogues à celles de Glozel et en signale dans la région, insistant sur le nombre d'ateliers de verriers ou de céramistes dispersés dans la montagne bourbonnaise. [On sent qu'il incline à considérer galets gravés et céramiques comme gallo-romains, mais il n'ose pas se prononcer. — S. R.] — P. 172 : « J'insiste sur le nombre et l'importance des vestiges gallo-romains que j'ai trouvés sur les croupes qui dominent de 150 m. le champ de Glozel. »

— Le soir, à la Salle Pleyel, au profit du Sanatorium des étudiants, Morlet a lu une conférence sur Glozel et a montré quelques gravures inédites, notamment une panthère blessée. Une note en gros caractères, imprimée le jour même dans *l'Œuvre*, annonçait frauduleusement que la conférence aurait lieu Salle Danton ! Malgré cette manœuvre, il y avait environ 500 personnes. Après Morlet, deux inconnus ont posé des questions auxquelles il a répondu ; le second, qui prétendait avoir déchiffré une tablette, a égayé l'assemblée. Vayson, qui assistait, faisait semblant de s'esclaffer de rire tout le temps.

— Le 8^e Cahier de *Glozel* (chez Catin) contient la réponse de Morlet à Dussaud.

Les sept Cahiers précédents sont intitulés : I. Morlet, *La commission internationale*. II. J. Loth, *L'Esprit de Glozel*. III. Morlet, *Puyravel et Chez-Guerrier*. IV. A. Bayet, *Les trouvailles de Glozel*. V. J. Loth, *Le jugement de la Comm. intern. doit être revisé* (Cours du Collège de France). VI. *Rapport du Comité d'Etudes*. VII. *Les analyses de Glozel*.

21 JUIN. — A la *Société portugaise d'Anthropologie*, Mendes Correa annonce que Bosch Gimpera a pleinement reconnu l'authenticité de la nouvelle inscription d'Alvao (cf. *Mercur*, 1^{er} août 1929, p. 720, avec facsimilé p. 721).

29 JUIN. — M^{me} de R. C. réunit à déjeuner Dussaud, Ricci, Vayson, A. de Laborde et les Bourbon-Busset. Ces derniers protestent contre les propos que tiennent Dussaud et Vayson, Dussaud n'admet plus la bonne foi de Morlet. Ricci se montre très réservé.

*
*
*

1^{er} JUILLET. — Dans le *Journal*, article à sensation de M. Louis Latzarus : « Le dernier rempart des glozéliens, M. Bruet, vice-président de la *Société géologique*, cède devant l'évidence des arguments de M. Bayle. »

Bruet a passé plusieurs heures chez Bayle. « Bayle et Randoin, a-t-il dit, ont conduit leurs recherches avec la dernière rigueur. Si mon maître Depéret était encore

ici-bas, il serait le premier à dire : « Tout cela est faux ». Les échantillons qui m'étaient soumis (lors de mon étude de novembre dernier) ne ressemblaient nullement aux pièces saisies huit mois auparavant à Glozel. A l'état naturel, certaines argiles sont plus rouges que d'autres ; rien ne prouve que les briques aient été fabriquées sur place. »

Conclusion de Latzarus : « Les glozéliens vont être pétrifiés, mésaventure qui, malheureusement, n'est pas survenue à leurs briques. »

Après lecture de cet article, S. Reinach envoie au *Journal* une réponse qui est publiée seulement le 10 juillet.

3 JUILLET. — Le juge d'instruction Python entend Émile qui raconte la découverte de la brique et du galet gravés dès le 2 mars 1924, devant le témoin Passager. Il fait l'historique des faits jusqu'à l'intervention de Clément et relève de nombreuses erreurs de faits et de dates commises par les témoins déjà entendus (*Journal* du 5 juillet).

— Bruet fait une longue visite à S. Reinach. Il s'est convaincu, chez Bayle, que les inscriptions Morlet II, 33 et IV, 35 étaient modernes, le prélèvement de terre laissant un résidu végétal. Bayle abandonne les fragments de laine, qui peuvent être des poussières atmosphériques. Il y a aussi une bobine avec, à l'intérieur, une queue de poire très visible. Bayle a

reconnu que les spécimens que Bruet portait sur lui avaient un tout autre aspect. La terre des objets déclarés faux est à peine cuite ; ils n'ont pas séjourné en terre.

[Bayle n'avait pas le droit de commencer ses analyses avant de faire identifier par Morlet et Fradin les objets sur lesquels il opérait, lesquels peuvent être truqués. — S. R.]

— Dans le *Progrès de l'Allier*, le D^r Morlet commente la volte-face de Bruet, « entraîné par un reporter bien stylé dans le laboratoire de M. Bayle. » Il ajoute : « Comment ne m'étonnerais-je pas de voir Bruet parler de son erreur ? Ne nous apprend-il pas, d'autre part, que les échantillons par lui examinés n'avaient aucune ressemblance avec ceux de M. Bayle ? Il pouvait donc obtenir des résultats différents sans pour cela commettre d'erreur... Quelle que soit la nouvelle opinion de M. Bruet, ses anciennes expériences sont irréfutables. La détermination des cuissons par la coloration, faite par M. Bruet, ne peut varier. L'argile des tablettes de Glozel est celle du gisement, puisque les analyses de M. Bruet l'ont prouvé ; c'est encore M. Bruet qui a démontré qu'il fallait atteindre aux environs de 500° pour qu'elle prenne la teinte rougeâtre de nos tablettes. Que M. Bayle arrive donc à faire prendre à l'argile jaune de Glozel la teinte rougeâtre des tablettes sans lui faire perdre sa malléabilité ! Alors seulement il aura droit d'affirmer leur non-cuisson. D'ailleurs nous possédons, comme je l'ai publié dans le *Mercure* de septembre, des tablettes dont les signes alphabétiques sont à moitié obstrués de suintements vitreux fortement patinés. »

4 JUILLET. — Une longue lettre de J. Loth à S. Reinach l'informe de ce qui suit :

Bayle a fait savoir à Loth qu'il était prêt à faire voir et contre-analyser ses tablettes par un glozélien compétent. Bruet accepta. Il fut convenu que Bayle étudierait les pièces sur lesquelles avait opéré Bruet. L'entrevue devait avoir lieu le 9 juin, devant Randoïn ; Bruet désigna W. Loth et Catin, libraire, pour l'assis

ter. La veille, Bayle fit savoir que Randoin refusait, Bruet travaillant dans le laboratoire de Cayeux en vue du doctorat ; or Cayeux était absent, Loth alla le voir à son retour ; il dit qu'en effet il avait désapprouvé l'entrevue à cause de l'ingérence possible de la presse, blâmant Bayle d'avoir mis le public au courant de ses expériences. Sur la réplique de Loth que tout se ferait à huis clos, Cayeux donna son autorisation. Là-dessus, Bruet alla chez Bayle, avec le résultat que l'on sait. Malgré la discrétion qui avait été convenue, Bruet reçut ensuite Latzarus, d'où l'article du *Journal*. Loth insiste pour l'examen des tablettes de Bruet ; Randoin et Bayle disent qu'elles n'ont rien de commun avec les leurs et sont cuites à 700-800°.

2° C'est Loth qui a provoqué l'expérience de Vienne sur la tablette assyrienne, faisant tomber ainsi un des arguments principaux de Bayle contre l'ancienneté des tablettes de Glozel.

3° Bayle est honnête, mais faible et influençable.

4° Dans la seconde partie de son rapport, Bayle dira que les instruments en os sont en partie fossiles, en partie frais, et que les os fossiles ont été travaillés avec des outils de métal.

5° Bayle affirme, avec procès-verbal à l'appui, que les caisses n'ont pas séjourné à Moulins, mais lui ont été expédiées immédiatement sous scellés.

5 JUILLET. — Le *New-York Herald* (Paris) publie un article de F. W. G. Foat, fortement modifié par la

rédaction du journal, en faveur de l'authenticité, en particulier de celle des inscriptions.

7 JUILLET. — Morlet répond à l'article de Latzarus : « Nous sommes bien tranquilles. L'authenticité de l'écriture glozélienne est assurée de façon irréfutable. Je ne puis que répéter ce que le professeur Peixoto disait au sujet de Glozel : « La vérité est un soi-disant mensonge de la veille qui contrariait alors la certitude humaine. » Aujourd'hui il peut ajouter : la certitude officielle. »

M. Bruet avait prouvé antérieurement, dans le « Cahier de Glozel » n° 7, que la roche composant la brique est bien identique à la roche qui constitue la couche archéologique. Ce sont, insiste-t-il, les mêmes minéraux sous les mêmes aspects.

Il ne suffit donc plus de dire aujourd'hui que « certaines argiles sont plus rouges que d'autres ». L'argile constitutive des tablettes de Glozel est celle du gisement, puisque les analyses de M. Bruet ont prouvé, et cette argile est de « couleur jaune », et c'est encore M. Bruet qui a démontré qu'il fallait atteindre aux environs de 500° pour qu'elle prenne la teinte rougeâtre de nos tablettes.

La conversation de M. Bruet avec M. Bayle n'efface pas les expériences qui peuvent être renouvelées dans n'importe quel laboratoire.

Je rappelle mon défi : que M. Bayle obtienne cette coloration rougeâtre en chauffant l'argile de Glozel à 150°, température maxima fixée par lui pour nos tablettes.

Pourquoi M. Bayle ne peut-il pas produire dans son laboratoire si bien outillé ce qu'il prétend être l'œuvre d'un vulgaire faussaire ? Qu'il arrive donc à faire prendre à l'argile jaune de Glozel la teinte rougeâtre des tablettes sans lui faire perdre sa malléabilité !

Alors, mais alors seulement, il aura le droit d'affirmer leur non-cuisson et d'en tirer les conclusions qui lui sont chères.

D'ailleurs nous possédons, comme je l'ai publié dans le « *Mercur de France* » du mois de septembre dernier, des tablettes dont les signes alphabétiques sont à moitié obstrués de suintements vitreux fortement patinés.

10 JUILLET. — Sous ce titre : « Les obstinés de

Glozel », Latzarus publie une lettre de S. Reinach, qui met en cause les expériences de Bayle ; celui-ci répond. Ces documents doivent être reproduits :

1^{er} juillet 1929.

Monsieur le Rédacteur en chef,

Puisque M. Latzarus me nomme avec raison parmi les plus ardents champions de Glozel, je tiens à vous dire que l'erreur attribuée à M. Bruet, succédant à tant d'autres, me laisse complètement indifférent, et non « pétrifié ».

Il y a cent preuves péremptoires de l'authenticité de tous les objets, sans exception, trouvés à Glozel ; il n'y en a pas une que les objets transférés à Moulins, puis à Paris par la police, soustraits à tout contrôle des auteurs des fouilles, n'aient pas intentionnellement été mêlés à des objets faux.

Pourtant, parmi les objets saisis, il y a une tablette portant la plus longue inscription trouvée à Glozel, dont l'authenticité défie tout soupçon, et que M. Bayle a déclarée récente sur la foi de filaments organiques révélés à l'intérieur par un grossissement de 1.500 diamètres. Comme on n'a pu opérer dans un milieu aseptique, comme l'atmosphère de Paris charrie par milliards des particules de ce genre, l'argument allégué ne vaut rien.

Je n'attache pas une importance exagérée à la couleur de l'argile, ni même à sa vitrification bien constatée sur des fragments avec inscriptions, que j'ai tenus en main. Pour les gens vraiment au courant de la science et non aveuglés — restons polis — par de mesquines rivalités de boutique, les objets trouvés à Glozel parlent assez haut. Même l'autorité de savants comme MM. Depéret, Loth, Espérandieu, Nerman, Constantinescu, Wilke, Correa, Foat, Audoulet, etc., ne contribue pas à ma conviction inébranlable, fondée sur l'étude des objets eux-mêmes, dont pas un ne copie un modèle connu, dont pas un, malgré leur extrême variété, ne jure avec les autres, dont l'ensemble constitue mieux qu'une collection : une époque de l'évolution humaine. Même le témoignage de mes yeux — j'en ai vu sortir beaucoup du sol vierge — ne l'emporte pas sur celui de ma raison.

Assurément, il y a des défections fâcheuses, mais qu'importe à la vérité, qui est la plus forte ? Et puis, s'il faut prendre son parti d'erreurs tenaces, résultant, soit de préjugés, soit d'incompétence, le mérite de la plus grande découverte archéologique du siècle console de tout.

Salomon REINACH.

Ainsi M. S. Reinach, si je ne me trompe, croit à l'authenticité des

objets de Glozel parce qu'ils sont originaux — pas un ne copie un modèle connu, dit-il — et parce que leur ensemble est cohérent (« pas un ne jure avec les autres »). Il ne se préoccupe point de l'opinion de M. Bruet, maintenant qu'elle est défavorable à sa thèse. Quant aux expériences de M. Bayle, il n'en tient aucun compte pour deux raisons. La première est que des objets faux ont pu être mêlés aux vrais. La seconde est que les filaments organiques trouvés dans les tablettes ont pu y tomber au cours des recherches.

Je suis allé voir M. Bayle, et je lui ai soumis ces deux objections.

En écoutant la première, il a un peu froncé les sourcils :

— Faut-il vraiment, a-t-il dit, qu'on accuse le commissaire de police qui a saisi les objets, ou le juge qui les a transmis au parquet de la Seine, ou moi qui les ai finalement reçus, ou enfin je ne sais qui, d'y avoir à dessein mêlé des objets faux ? C'est bien, à ma connaissance, la première fois que l'on met en doute l'authenticité de pièces à conviction régulièrement saisies, mises sous scellés par un magistrat qui les énumère et les décrit dans un procès-verbal signé de neuf noms.

— Neuf noms ?

— Ceux de Claude Fradin et d'Émile Fradin, celui du docteur Regnault, président de la Société préhistorique, celui de M. Hermet, commissaire divisionnaire, de M. Depeige, commissaire de police mobile, et de quatre inspecteurs. Quel autre contrôle désirez-vous ? J'ai reçu, quant à moi, des caisses dont les scellés étaient intacts, et j'ai eu soin, suivant une règle sage, d'en prendre la photographie avant de les ouvrir. On peut donc, aujourd'hui encore, vérifier que les caisses n'avaient pas été forcées pendant le trajet. Donc, les objets qu'elles contenaient sont ceux qui avaient été saisis à Glozel. Si on le nie, je n'ai plus rien à dire, ni personne non plus. Mais avouez que c'est un peu simple.

— Il y a au moins, dis-je, un objet que les glozéliens ne suspectent pas. C'est cette grande tablette où vous avez découvert des végétaux vivants. Mais M. Salomon Reinach assure que ce sont des particules que l'atmosphère de Paris charrie par milliards.

Ici, M. Bayle se mit à sourire.

— Ces particules, dit-il, ces fragments végétaux, et aussi ces fils de laine ou de coton teints à l'aniline que j'ai trouvés dans les tablettes ne sont pas des poussières infiniment petites. Les brins d'herbes ou de mousse ont bien deux millimètres carrés. Certains fils mesurent cinq millimètres de longueur. Si l'atmosphère de Paris les charriait par milliards, non seulement le ciel serait obscurci, mais nous ne pourrions plus respirer. En outre, je ne les ai pas découverts à la surface des tablettes, mais ils étaient insérés dans la matière, et je les ai photographiés quand ils en émergeaient encore, avant de les en extraire par une véritable dissection.

— Cependant, on dit que vous avez été contraint de les grossir à 1.500 diamètres pour les apercevoir.

— Nullement. Ils sont parfaitement visibles à l'œil nu. Je les ai étudiés au microscope, comme je le devais, mais pas à plus de 250 diamètres. Cependant, il m'a fallu, pour reconnaître quelle était la teinture des fils de coton, recourir à un grossissement de 1.500 diamètres, et ce chiffre aura frappé ceux qui ne connaissent mes expériences que par ouï-dire. Que pourront-ils encore objecter quand ils sauront que dans une « bobine » glozélienne j'ai trouvé une queue de pomme, entière et fraîche ? L'atmosphère parisienne, si polluée qu'elle soit, ne charrie pas des queues de pomme.

— Une queue de pomme ? Prise dans l'argile ? Une queue de pomme toute fraîche ?

— Prise dans l'argile, dit M. Bayle. Que voulez-vous ? je n'y puis rien. Ce n'est pas ma faute. J'aurais aimé tout autant que les objets qui m'étaient soumis fussent préhistoriques. Que me fait, à moi, l'authenticité de Glozel ? Je ne suis pas un paléontologue. Je ne suis pas un préhistorien. On m'envoie des objets. Je les étudie, et puis je dis ce que j'ai vu. Or, j'ai vu, dans l'argile glozélienne, des brins d'herbe et des fils de coton et des mousses, et une queue de pomme. Pour l'épigraphie, qu'on en pense ce qu'on voudra ! Ce n'est pas mon affaire, et je n'y entends rien.

Louis LATZARUS.

— Morlet a dit à ce propos au *Progrès de l'Allier* :

« Je suis ravi de la tournure que prend la controverse de Glozel. Je crois que nous approchons de la manifestation de la vérité.

Voici en effet ce que m'a écrit M. S. Reinach, le 3 juillet, à la suite d'une longue visite que lui fit M. Bruet après son entrevue avec M. Bayle... et son amende honorable à la science officielle :

« M. Bayle, au vu des morceaux que M. Bruet avait sur lui, a reconnu que c'était tout différent ; il a également renoncé à faire état des filaments de laine colorés à l'aniline, qui pouvaient, a-t-il reconnu, être véhiculés par l'atmosphère ».

Aujourd'hui, M. Latzarus publie une conversation au cours de laquelle M. Bayle vient de lui assurer que ces fils de laine ou de coton ne peuvent pas être charriés par l'atmosphère de Paris. Mais l'authenticité de Glozel n'est heureusement pas à la merci du froncement de sourcils de M. Bayle qui a impressionné M. Latzarus.

Ce que ne peut porter l'atmosphère de Paris peut tomber des vêtements.

De même, M. Bayle, lors de son entrevue avec M. Viennot, n'avait pas contesté que la désagrégation rapide des briques dans

l'eau ne pouvait être invoquée comme argument contre l'âge ancien possible des briques, alors que dans son interview parue dans le *Journal* du lendemain, il assurait que le fait que ces briques se désagrègent au contact de l'eau était pour lui une preuve de non authenticité.

J'avais alors demandé si, pour M. Bayle, il y avait deux vérités. La même question se pose aujourd'hui.

Enfin, je suis tout à fait amusé par la queue de pomme entière et fraîche que M. Bayle a trouvée dans une bobine glozélienne.

Qui veut trop prouver ne prouve rien.

Jamais un faussaire n'aurait poussé l'étourderie jusqu'à laisser cette sympathique queue de poire dans la pâte d'une bobine de sa fabrication.

Par contre, l'idée devait sourire à un « maquilleur » d'objets de Glozel, authentiques, mais « malléables ». Je m'étonne même qu'on ne soit pas allé jusqu'à y introduire un ticket d'entrée du Musée de Glozel [voir aussi *Journal*, 13 juillet].

— Appelé comme expert de la défense dans un procès criminel à Anvers, Bayle y joue un rôle assez ridicule.

Il a 49 ans et se déclare modestement « investi de la confiance de l'autorité judiciaire française. » En conflit avec l'expert belge Derechter, il « émaille sa démonstration de traits caustiques et elle prend, à certains moments, une allure de boniment. » Le procureur général intervient et dit : « Cela n'est pas sérieux. » M^r Verbaet faisant observer qu'on n'a pas interrompu Derechter, le procureur général dit : « Quand on dit des énormités pareilles, il faut interrompre ! » Derechter : « M. Bayle m'a reproché de n'être pas mathématicien. Je lui adresserai à mon tour un reproche, c'est de ne pas être médecin. » Bayle finit par dire, pressé de questions : « Je ne sais pas. » Le journal conclut : « L'impression générale, après cette audience, était nettement défavorable à l'expert requis par la défense. Celle-ci a, semble-t-il, vu disparaître son meilleur atout. Il lui en coûte, disait-on au Palais, 50.000 francs. » (*Vingtième siècle de Bruxelles*, 10 juillet ; voir aussi *Nation belge*, même date, puis 17, 18 et 20 juillet, textes reproduits dans la *Dépêche de Vichy* du 4 août 1929 et dans le *Mercur* du 15 août, p. 216).

13 JUILLET. — Latzarus, dans le *Journal*, publie la lettre de Morlet (plus haut, p. 155) et la fait suivre de ce commentaire :

Je voudrais bien rire comme le D^r Morlet. Mais l'admiration m'en empêche. A peine retire-t-on un argument à ce merveilleux dialecte.

ticien qu'il en trouve cinq autres, car sa lettre en contient cinq pour le moins. Je les ai comptés. Il ne me reste qu'à les peser.

Le premier, c'est que M. Bayle et M. Bruet ont examiné des objets différents. En effet, en effet ! M. Bayle a reçu en février 1928 des galettes d'argile saisies par la justice au musée de Glozel. M. Bruet, huit mois après, a reçu des fragments d'une brique tirée de la terre. Les galettes ne ressemblent pas à la brique, qui ne ressemble pas aux galettes. Et après ? Je cherche vainement ce qu'on en veut conclure. Le problème est de savoir si les briques à inscriptions soumises à M. Bayle sont authentiques. « Non », dit M. Bayle, qui donne ses preuves. Que valent contre ces preuves les constatations qu'on a pu faire sur un autre objet ?

Second argument : M. Bayle aurait renoncé à faire état des filaments de laine colorés à l'aniline qu'il a découverts dans les galettes... préhistoriques. Le malheur est que M. Bayle n'y a nullement renoncé. On ne saurait trop vivement conseiller au Dr Morlet comme à M. Salomon Reinach de ne s'en rapporter, sur les propos de M. Bayle, qu'à M. Bayle lui-même. Les on-dit ne peuvent servir de base à une discussion sérieuse.

Troisième argument : Les fils de laine et de coton auraient pu tomber des vêtements. Soit ! Mais des vêtements de qui ? Il est difficile d'admettre qu'au moment où le directeur du laboratoire du Palais de justice étudiait les briques de Glozel, des fils jaunes, rouges et verts soient tombés de son veston noir. Admettons-le pourtant. Comment ces fils auraient-ils traversé la couche extérieure de la tablette pour aller se nicher dans l'épaisseur de l'argile ? Comment s'y sont-ils incrustés au point qu'il a fallu un véritable travail de dissection pour les en retirer ? Voilà ce que le Dr Morlet, ni personne ne pourrait expliquer.

Quatrième argument : Les briques de Glozel se désagrègent dans l'eau. A peine les y a-t-on trempées qu'elles se mettent à fondre. Et ceci ne prouve rien peut-être contre leur ancienneté, mais prouve tout contre leur cuisson. Or, le Dr Morlet soutient que les briques ont été cuites. « Non, répond encore M. Bayle. Si elles avaient été cuites, elles ne fondraient pas au contact de l'eau. » Pour le reste, il n'ignore pas que certaines tablettes assyriennes fondent aussi dans l'eau, mais il en connaît la raison : c'est qu'elles ne sont pas cuites. Le Dr Morlet semble ici confondre deux raisonnements.

J'en viens à regret au cinquième argument, qui a la forme comique d'une queue de pomme. S'il faut tout dire, j'aurais un peu compté que cette queue de pomme déconcerterait le Dr Morlet. Je le méconnaissais. Il a du premier coup d'œil discerné la vérité, qui échappait à mes yeux naïfs. Un « maquilleur » a méchamment introduit cette queue de pomme dans une honnête bobine néolithique. Ne dites pas que cette façon de raisonner est trop simple. Il n'y en a pas

d'autre contre les démonstrations gênantes. Et c'est pourquoi je plains M. Bayle de tout mon cœur. Plus il accumulera de preuves et moins il sera cru, et plus il sera suspect aux glozéliens. Il est en train, ayant fini d'étudier les briques, d'examiner les os et objets d'os. Pourvu qu'il les trouve anciens, très anciens ! Sans quoi il est perdu.

LOUIS LATZARUS.

15 JUILLET. — Le *Mercur* publie : 1° L'adresse du Conseil municipal de Ferrières-sur-Sichon au ministre de la justice (9 juillet), protestant à l'unanimité contre « les brimades de tout genre » dont la famille de Fradin est la victime, « alors qu'elle a toujours joui de la plus complète estime » ; 2° Un résumé du cahier 8 de Glozel (réponse de Morlet à Dussaud) ; 3° La conférence de Morlet à la Salle Pleyel ; 4° La critique, par Morlet, du changement d'opinion de Bruet, au vu de trois pièces que Bayle avait dans son laboratoire depuis seize mois.

22 JUILLET. — Revenant sur l'idole néolithique sans bouche, W. Deonna (*L'Anthrop.*, 1929, p. 228) fait observer que l'absence de bouche a déjà été expliquée par Cerralbo en 1918 par la raison que « les morts ne parlent pas. » Deonna rejette cette explication et les autres ; il n'y a là aucun symbolisme, mais une abréviation dont l'art des enfants offre encore de constants exemples. « L'indication de la bouche, a dit Luquet, n'est pas indispensable à la compréhension du schéma humain. »

23 JUILLET. — Le *New-York Herald* (Paris) publie une nouvelle note, datée de Moulins, qui

annonce la délibération du Conseil municipal de Ferrières et fait prévoir le prochain acquittement de Fradin.

24 JUILLET. — Le juge Python a confronté dans son cabinet Clément et Fradin. M^{lle} Picandet a été entendue et a été aussi très catégorique, assurant qu'elle avait vu à Glozel des objets avec signes bien avant l'arrivée de Clément (*Matin* du 26).

27 JUILLET. — Morlet ayant renouvelé son défi à Bayle en rappelant que l'argile des tablettes est bien celle du gisement, parce que ce sont les mêmes minéraux sous les mêmes aspects, Latzarus, soufflé par Bayle, lui répond dans le *Journal*. C'est Bruet qui a affirmé l'identité des argiles, mais il n'a pas analysé les tablettes que Bayle a étudiées. Bruet a d'ailleurs écrit à ce sujet à Latzarus une lettre qu'il faut reproduire.

Arc-en-Barrois, le 13 juillet.

Monsieur le Directeur,

Je suis avec un vif intérêt les articles de M. Louis Latzarus dans le *Journal*. M. Salomon Reinach a sans doute confondu mon opinion personnelle que les fils de laine teints à l'aniline ne sont pas l'argument principal contre l'authenticité des objets de Glozel, et celle de M. Bayle. Je n'ai aucune qualité pour me faire l'écho de cette dernière, et cet incident montre une fois de plus le danger des conversations rapportées successivement entre plusieurs personnes¹.

Quant à ce que le Dr Morlet appelle mon *revirement* ou une *amende honorable*, je désire m'expliquer un peu à leur sujet.

Il est exact que l'on m'a fait parvenir, à la fin de l'année dernière, des fragments de briques qui ne ressemblent pas aux briques examinées par M. Bayle. Il est exact que l'état de cuisson des produits

1. [M. Bruet se trompe. J'ai répété fidèlement ce qu'il m'a dit tenir de Bayle et l'ai noté aussitôt. — S. R.]

examinés par moi est beaucoup plus avancé que celui des produits examinés par M. Bayle.

Mais mon raisonnement a été le suivant :

Grâce à ce fait, M. Bayle a pu mettre en évidence, en particulier dans une tablette à inscription publiée par le Dr Morlet, des débris végétaux frais qui démontrent d'une façon irréfutable son caractère récent.

Il importe donc peu que des produits portés à une plus haute température aient été examinés par d'autres.

Je vais plus loin : ces faux, dont la démonstration est irréfutable, jettent la suspicion sur tout le gisement. Un échantillon examiné par moi a présenté une radicelle minéralisée, mais j'ignore dans quelles conditions il a été rencontré dans le gisement et le temps nécessaire pour atteindre cette minéralisation. L'erreur que j'ai commise a été de généraliser un caractère d'ancienneté relative, qui n'est pas forcément un caractère d'authenticité.

Que le Dr Morlet trouve plaisante la rencontre d'une queue de pomme dans un objet, libre à lui.

Le malheur pour Glozel est que la queue de pomme n'est pas néolithique et qu'elle prend avec la plus grande facilité les réactifs de coloration usuels en coupe mince.

Mon *revirement* est d'ordre scientifique ; je me suis incliné devant les faits.

Et je suis très étonné d'apprendre qu'il existe des personnes cultivées, à allure scientifique, qui jugent différemment !

E. BRUET.

SANS DATE PRÉCISE

On publie chez Catin le 1^{er} fascicule de la traduction, par le Dr Brouta, du livre de feu J. Cejador (1864-1927), intitulé *Alphabet et inscriptions ibériques*. L'auteur explique tout par le basque, y compris les inscriptions de Glozel ; son livre n'est qu'un tissu d'extravagances.

*
* *

1^{er} AOUT. — Le *Mercur* publie : 1^o l'opinion de Mosnier, délégué de la Commission des monuments historiques : « Nous n'avons jamais constaté la moindre trace de supercherie » (p. 713). Mosnier énumère les stations préhistoriques découvertes depuis

NIX (1)

KX=) A (2) face et revers

1 R = (3)

FIG. 16-18. — Signes constatés à Palissard (1), au Cluzel (2) et aux Longes (3), d'après Mosnier, dans le *Mercur* du 1^{er} août 1929.

ment de rocher portant des signes sur deux faces (p. 714) ; les Longes Jomeret, où une plaque d'argile a fourni d'autres signes (p. 714).

2^o Une note de l'abbé Martin (Lyon) où un maxillaire de la tombe II, avec menton carré ou « à plateau », est rapproché d'un autre recueilli à Beynost (Ain), à 1 m. 90 de profondeur, dans une couche de limon, analogie déjà reconnue par Depéret.

3^o Un compte rendu des folies de Cejador (voir plus haut, p. 163) ; 4^o Une réponse de Saint-Hillier aux critiques d'A. van Gennep ; 5^o Les réponses de S. Reinach et A. Morlet à Latzarus.

déc. 1927, à savoir : le sous-terrain de Palissard, où l'on a trouvé un fragment de poterie avec signes (p. 714) ; le sous-terrain de Cluzel, avec trois caractères, un frag-

15 AOUT. — Morlet, dans le *Mercur*, montre que la queue de pomme « entière et fraîche », dans un objet saisi le 25 février 1928, est aussi inadmissible que le coloris frais des fibres de laine et de coton.

— Dans le même numéro, lettre de Morlet (28 juillet) en réponse à Latzarus, dénonçant les absurdités du rapport de Bayle. « L'amende honorable de M. Bruet ne se serait certainement pas produite sans la perte de M. Depéret, Doyen de la Faculté des Sciences de Lyon, où M. Bruet devait aller passer sa thèse de doctorat. » Depéret ayant légué son dossier de Glozel à Morlet, celui-ci y a trouvé une lettre de ce dernier (27 février 1929) : « Mon cher Maître, je suis enchanté de ma visite à Glozel, où j'ai rencontré des preuves d'authenticité si nombreuses et si fortes que je ne comprends pas l'attitude des détracteurs de ce beau gisement. Stupidité ou mauvaise foi ? Je vous écrirai en rentrant à Paris. Sentiments affectueux. E. Bruet. »

[Cette lettre, comparée à celle du 13 juillet suivant, est affligeante :

O famuli turpes ! domini post fata prioris

Itis ad heredem..... (Lucain, IX, 274-5).

Mais ces faiblesses peuvent n'être que passagères ; on verra bien. — S. R.]

— Dans le même numéro Émile Fradin répond à un article hostile, mais sans intérêt de *La Nature* (23 juillet).

— On apprend que peu de jours avant la perquisition à Glozel (t. I, p. 262), Dussaud s'est présenté dans le cabinet du rédacteur en chef d'un grand quotidien. « Il veut qu'on abandonne le procès en diffamation qui vient de lui être intenté. Refus. Dussaud sort en claquant les portes : « Eh bien ! Nous saurons trouver des moyens pour l'empêcher ! » De là perquisition, accusation, violation du secret professionnel par Bayle, etc.

— En revoyant les débris de la fosse ovale démolie par Viple et Clément le 30 juillet 1924, Morlet a trouvé plusieurs fragments d'une des grandes briques du fond et un morceau de brique à cupules, gravés également *avant cuisson* de signes alphabétiques.

— Dans le même numéro, on rappelle, d'après l'*Informateur médical*, les titres scientifiques de Morlet.

20 AOUT. — Le juge d'instruction de Moulins a interrogé Émile Fradin, en présence de M^e Maurice Mallat, avocat à Vichy. L'interrogatoire a surtout porté sur les conclusions du rapport de l'expert Bayle. Émile Fradin a opposé aux expériences de Bayle les travaux scientifiques des professeurs Depéret, Couturier, Buy, Halle, Söderman, Mendes Correa, etc., qui, tous, ont conclu à la parfaite authenticité des trouvailles de Glozel. Le juge d'instruction avait fait venir de Paris les trois tablettes gardées plus de dix-huit mois par Bayle. Mais il a été impossible à Fradin de les reconnaître avec certitude, tant elles avaient été travaillées (*Matin* du 21).

27 AOUT. — Le Dr Capitan, professeur au Collège de France, meurt subitement à Paris.

[Bien qu'ayant déchaîné la campagne contre Glozel et l'ayant continuellement alimentée de ses bavardages, Capitan s'est tenu à l'écart et n'a presque rien imprimé à ce sujet. C'était d'ailleurs un brave homme, très alerte, très curieux, ayant formé de bons élèves et ne manquant pas lui-même de savoir ; mais il était vaniteux et eut toujours un goût excessif pour cette forme de la collaboration qui est la main-mise sur le travail d'autrui. — S. R.]

28 AOUT. — On continue à interroger Émile Fradin sur les dépositions des témoins cités par l'accusation, en particulier sur une talonnette en caoutchouc qui aurait servi à sculpter et à graver[!](*Débats* du 30 août).

LLC

ΣΥΝ

ΟΥΡΟΥΟΤΕ

ΟΥΡΟΥΟΤΕ

ΚΟΥΡΟΥ

ΛΟΥΡΟΥ

Fig. 19. — Inscription de Newton Stone (Écosse), d'après le *Mercur* du 1^{er} septembre 1929.

1^{er} SEPTEMBRE. — Le *Mercur* publie un article de Foat reproduisant l'inscription de Newton Stone (nord de l'Écosse), étudiée par J. Rhys en 1892. Dans cette inscription inintelligible, le *svastika* figure comme caractère ; d'autres signes rappellent ceux de Glozel. John Rhys avait pensé qu'ils se rattachaient à la vieille écriture ibérique, dans la pensée, d'ailleurs bien plus anciennement énoncée, qu'une race ibérique avait autrefois occupé tout l'Ouest de l'Europe, y compris les îles britanniques (p. 468). Foat reproduit encore quatre textes en caractères mystérieux à affinités glozéliennes, notamment deux inscriptions signalées en 1894 par Evans comme préphéniciennes.

Conclusion : « Il est maintenant impossible de rejeter Glozel épigraphiquement ou de qualifier son existence de *fumisterie*. »

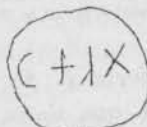


Fig. 20. — Inscriptions préphéniciennes publiées en 1894 par A. Evans (*Journ. Hell. Stud.*) et reproduites, *Mercur*, 1^{er} sept. 1929.

Suit une note de Morlet : 1° Bayle s'est donné, à Anvers, le titre de docteur ès sciences, alors qu'il n'est que licencié en sciences physiques; 2° Dans des tombes récemment signalées à La Léquière, on a trouvé de la poterie très friable se fondant dans l'eau comme celle de Glozel, dont la friabilité a été un des arguments du rapport hostile de Bayle.

15 SEPTEMBRE. — Morlet reproduit dans le *Mercure* (p. 704), d'après Moschkau (*Mannus*, 1920),

deux tessons de poterie néolithique avec signes alphabétiformes trouvés à Seltsch (nord de la Bohême) et un troisième encore inédit.

FIG. 21-22. — Graffites sur tessons de Seltsch (Bohême), d'après le *Mercure*, 15 sept. 1929.

« Certains de ces signes, dit Morlet, ne se retrouvent que dans l'alphabet du *Champ des Morts*... L'écriture linéaire qui, à Glozel, est contemporaine du renne, ne s'était pas éteinte sans descendance. Les tessons de Seltsch et la hache de Folticeni marquent les étapes de sa diffusion vers l'Orient. »

13-16 SEPTEMBRE. — G. de Lacaze-Duthiers, le géologue danois Madsen, le chimiste portugais Pereira Salgado, le géologue polonais Hirschberg, l'explorateur Surcouf, M. et M^{me} Massoul, Audollent, le

physicien Croze (de Nancy) visitent Glozel avec le Dr Morlet et font quelques fouilles. Parmi les trouvailles, un fragment d'anneau de schiste et un fragment de tablette à signes vitrifiée (*Mercure*, 15 oct. 1929, p. 472). Le gisement est à peu près épuisé.

16 SEPTEMBRE. — A 10 h. du matin, au Palais de justice, Bayle est tué de deux balles de revolver par Philipponnet, plaideur mécontent d'une contre-expertise de la victime (*Matin* du 17). Les obsèques auront lieu aux frais de l'État.

20 SEPTEMBRE. — Virolleaud communique à l'Acad. Inscr. 12 tablettes de Ras Chamra près Lattaquié en Syrie (fouilles Schaeffer et Chenet) qui, contemporaines de la XVIII^e dynastie, portent une écriture inconnue et déjà alphabétique (26 signes) n'ayant rien de commun avec celle de la Phénicie, mais se rapprochant plutôt du syllabaire babylonien. C'est un coup décisif à la thèse qui fait dériver toutes les écritures alphabétiques de la Phénicie.

28 SEPTEMBRE. — Sous ce titre : *Les ligatures dans l'écriture glozélienne*, les *Débats* analysent un article de Jullian dans la *Revue des Études anciennes*. Dans les inscriptions qu'il tient pour authentiques, Jullian prétend que les ligatures comportent, tantôt un ensemble de lettres également droites et superposées dans le sens normal, tantôt la combinaison de lettres régulières droites et de lettres tournées vers la gauche, tantôt de lettres couchées sur des lettres droites. Sauf en un cas particulier, ces ligatures ne seraient que des accidents d'écriture. L'exception est un signe en forme de *tau*, avec barres tombantes aux extrémités du sommet, où M. Jullian voit une inten-

tion ou habitude magique qu'il a rencontrée souvent dans les *abraxas*.

[Ces erreurs nouvelles, à la suite de tant d'autres, échappent à toute discussion. On a constaté que *l'Année épigraphique*, publication annuelle de MM. Cagnat et Besnier, qui reproduit aussi les inscriptions imprécatoires et magiques, n'a jamais tenu compte d'une seule lecture de M. Jullian. — S. R.]

— Dans le même journal, le D^r Félix Regnault rendant compte d'un Congrès international d'archéologie, célèbre son ami et complice Bégouen. Il y a deux énormités dans cet article : la figure stéatopyge de Menton serait fausse et celle de Savignano del Panaro serait « peut-être du moyen âge ».

*
* * *

1^{er} OCTOBRE. — Dans le *Mercure*, A. van Gennep dit avoir recueilli à l'Étang de la Forge (Orne) des résidus de terre argileuse cuite et réduits au même état de mollesse et de malléabilité que les argiles cuites de Glozel (p. 186).

Dans le même numéro, Morlet établit que l'atelier de bracelets en schiste de Montcombroux (1892) n'est pas de l'âge du bronze, mais néolithique. « Shetelig n'a-t-il pas démontré, pour la préhistoire de la Norvège, que c'est par le travail du schiste que les premiers néolithiques étendirent à la pierre le polissage que leurs ancêtres avaient appliqué à l'os et à l'ivoire ? » (p. 195).

— A propos du meurtre « abominable et sans excuse, mais non

sans motif » de Bayle, une notice non signée rappelle les erreurs d'expertise de ce fonctionnaire, entre autres dans l'affaire Philippe Daudet.

15 OCTOBRE. — Dans le *Mercure* de ce jour (p. 457-472), Gérard de Lacaze-Duthiers étudie longuement les œuvres d'art de Glozel et écrit : « Envisagée au point de vue esthétique, l'authenticité de Glozel ne fait aucun doute... La place que Glozel tient dans l'histoire de l'art est capitale. »

Il est exagéré de dire (p. 457) que « la plupart des œuvres de Glozel peuvent être qualifiées de chefs-d'œuvre. » Mais que cet art rude et sincère puisse être attribué à un faussaire contemporain, cela est de la dernière absurdité. Il suffit d'avoir essayé de calquer une des gravures de Glozel pour reconnaître que le maniement d'une pierre pointue y a été conduit avec une maîtrise dont la plume ne peut guère imiter le « ressenti », alors même que le tracé sur la pierre est incorrect. — S. R.

18 OCTOBRE. — Devant le tribunal de Clermont-Ferrand commence le procès en diffamation intenté par Morlet à la Société préhistorique (président Poisson) et au *Journal des Débats* pour publication du mémoire de la Société, jugé injurieux. Les avocats en présence sont M^e Audollent et M^e Garçon. Le seul témoin cité par Morlet, le professeur Buy, dit tout le bien qu'il pense de son ancien élève. Audollent fait valoir les contre-expertises successives qui ont été favorables à Glozel. Garçon s'en réfère à la première partie du rapport de Bayle, qui a motivé le changement de front de glozéliens comme Viennot et Bruet ; il promet pour plus tard « des révélations écrasantes. » (*Matin* du 19).

23 OCTOBRE. — Les *Débats* publient la lettre suivante :

Vichy, le 21 octobre 1929.

La grande réserve que vous prétendez observer ne vous empêche pas de cueillir quelques perles du long collier de *contre-vérités* qu'égrèna, l'autre jour, votre avocat. Il est notamment question d'un « traité me liant aux Fradin » et sur lequel je n'aurais pas voulu m'expliquer.

Je vous remercie de me donner ainsi l'occasion de publier, dans vos colonnes, ce « traité » qui a paru dans le *Mercur de France* du 1^{er} juin :

« Entre les soussignés, a été convenu ce qui suit :

« M. Fradin loue le champ Duranthon, village de Glozel, où se trouvent les fouilles, à M. Morlet, pour la somme de deux cents francs par an. M. Morlet aura le droit d'y faire des fouilles, mais tous les objets trouvés appartiendront à M. Fradin. M. Morlet aura le droit de faire prendre des vues photographiques des trouvailles pour publication. Ce bail est consenti pour une période de trois ans, six ans, neuf ans, avec résiliation au gré de chaque partie à l'expiration de chaque période.

« Fait à Ferrières, le 9 juillet 1926, en triple exemplaire.

D^r A. MORLET, FRADIN.

« Enregistré au Mayet-de-Montagne, le 23 juillet 1926, F^o 18. » Usant de mon droit de réponse, je vous prie et au besoin vous requiers de publier *intégralement* ce sous-seing et ma lettre dans le plus prochain numéro des *Débats*.

D^r A. MORLET.

24 OCTOBRE. — Sous le titre « Prédiction malheureuses », Varigny, dans les *Débats*, énumère les prédictions et appréciations erronées de savants notoires. Après avoir rappelé le scepticisme opposé à la découverte des peintures d'Altamira, il ajoute : « L'histoire d'Altamira se renouvellera. »

25 OCTOBRE. — Le tribunal de Clermont a condamné le *Journal des Débats* et la *Société préhisto-*

rique à 16 fr. d'amende (avec sursis) et 1000 fr. de dommages-intérêts envers le D^r Morlet, plaignant.

Voici quelques-uns des nombreux attendus du jugement :

« ... Attendu que la Société Préhistorique Française, prenant au sérieux l'affaire de Glozel et s'érigeant en redresseur de torts, s'est portée partie civile devant le juge d'instruction de Moulins, aux fins d'obtenir réparation du préjudice causé par X... à la préhistoire et aux tiers... ;

« Attendu que si la diffamation existe, il y a lieu de tenir compte de ce qu'aucun préjudice ne paraît avoir été causé à Morlet en tant que médecin et de ce que c'est plutôt son amour-propre de préhistorien qui paraît avoir eu à souffrir de l'article incriminé que sa qualité d'honnête homme à laquelle tout le monde, en dehors de la Société Préhistorique Française, s'est toujours plu à rendre hommage... ;

« ... Dit que Poisson et Pignot ont commis le délit de diffamation qui leur est reproché ;

« Les condamne par corps à payer et porter à Morlet, demandeur, en réparation du préjudice causé, la somme de 1.000 francs, à titre de dommages et intérêts.

« Ordonne, aux frais des prévenus, l'insertion du présent dispositif dans le « Journal des Débats », le « Temps », le « Journal », le « Matin » et le « Bulletin de la Société Préhistorique Française ».

(*Moniteur du Centre*, 26 oct. 1926.)

30 OCTOBRE. — On a inauguré à Buxton la bibliothèque et la collection léguées par le feu paléontologiste anglais Sir Boyd Dawkins. A cette occasion, Sir Arthur Evans a rappelé la longue amitié qui l'avait lié à Dawkins, dont il avait reçu encore récemment une lettre touchant ses découvertes crétoises. « Il ne se lassait point, ajouta Evans, de dénoncer des fraudes ; il m'a écrit une lettre de félicitation quand j'ai essayé de dévoiler (*to show up*) les monstrueuses (*portentous*) découvertes de Glozel, longtemps avant la récente révélation (*exposure*) de cette imposture » (*Times*, 31 oct., p. 11).

S. Reinach écrit au *Times* pour protester contre ces paroles, rappelant qu'Evans n'a rien voulu voir à Glozel et est allé là avec des idées arrêtées, sous l'influence de brochures mensongères lues en route (voir tome I, p. 238). Il n'y a eu ni *imposture* ni *exposure*. — Le *Times* accuse réception de cette lettre, mais ne la publie pas.

31 OCTOBRE. — H. de Varigny (*Débats*) rend compte d'un mémoire d'O. Desmazières intitulé : *A propos de Glozel, les faux en préhistoire* (Mém. Soc. d'agric. d'Angers et à part). Il y passe en revue les histoires bien connues du Dr Huber de Würzburg, de Boucher de Perthes, de l'âge de la corne, de Beauvais, de Spiennes, du Grand-Pressigny, des *Moa-bitica*, du Charolais, de l'île Riou, etc. Il annonce que Vayson prépare un grand ouvrage à ce sujet. Conclusion :

Et à Glozel, puisque la brochure de M. Desmazières a pour titre *A propos de Glozel*? M. Desmazières estime que la polémique finira — comme bien d'autres dans le passé — par cette conclusion brève : « Un peu de vrai, beaucoup de faux. » Il y a toujours du vrai pour inspirer les faux. Mais dans quelle proportion les éléments sont-ils mélangés? Et quels sont les élus, quels sont les réprouvés? Attendons. Mais c'est un peu long...

*
* *

1^{er} NOVEMBRE. — Le *Mercur*e de ce jour apporte les informations que voici :

1^o A. Dubus, explorateur de la région havraise, a publié en 1908, dans la *Revue préhistorique*, des haches polies portant des stries où l'on croit reconnaître [à tort] des caractères graphiques (reproduits, p. 696-8).

2^o Traduction de l'article de Constantinescu dans l'*Opinia* de Jassy : « L'impression définitive qu'on rapporte de l'étude détaillée du Musée de Glozel est que chaque objet porte en lui la preuve formelle d'authenticité... L'art glozélien présente de grandes analogies avec celui de la Madeleine dont il dérive. »

3^o Article de *Lyon-Passe-Partout* signé Gallus (6 oct.) sur Bayle et Locard. On y rappelle la mésaventure de Bayle à Anvers (plus haut, p. 159) et la conversion subite de Locard, convaincu de l'authenticité de Glozel le 4 octobre et se rangeant à l'opinion contraire le 6, parce qu'il ne veut pas contredire Bayle. « Tout cela serait du plus haut comique ; mais, où l'on est triste, c'est quand on pense qu'avec les conclusions de pareils experts la justice aveugle peut commettre des erreurs irréparables. »

4^o Le procès en diffamation intenté par Morlet aux *Débats* et à la *Société préhistorique*. La phrase diffamatoire est celle-ci :

« L'escroquerie paraissait nettement caractérisée... Les libelles de Morlet étaient autant de manœuvres frauduleuses destinées à faire croire à l'authenticité du gisement, et à y attirer une foule de laquelle Fradin se faisait remettre des sommes d'argent... »

5 NOVEMBRE. — La *Société préhistorique* et les *Débats* font appel du jugement de la Cour de Clermont.

15 NOVEMBRE 1929. — Sous ce titre « Un ouvrage sur Glozel en allemand », le *Matin* annonce la publication d'un livre du théologien hollandais D. Voelter (Heitz, à Strasbourg). Les inscriptions seraient authentiques, à l'exception de celles qu'a examinées Bayle, mais elles dateraient seulement de 700 et seraient l'œuvre d'immi-

grés hébraïques nomades qui avaient travaillé dans les mines de Sinaï et qui, vendus comme esclaves aux Phéniciens, furent emmenés par eux à Sen, aux embouchures du Rhône. Une inscription se traduirait ainsi : « Sen a été détruit par le feu. Le prince protège le réfugié. »

[Voelter, dont l'ouvrage ridicule est bien illustré, a déjà publié des extravagances de ce genre (cf. *Ephém.*, t. I, p. 198, 250). Une cure à Anticyre est tout indiquée. — S.R.]

— Le *Mercur* publie *in extenso* le jugement du tribunal de Clermont en faveur de Morlet et deux notes relatives à Glozel : 1° M. G. de Lacaze-Duthiers signale et figure deux idoles de pierre de la région d'Aguito, au Musée de La Plata, ayant l'aspect général d'un phallus, avec une tête humaine (sans bouche dans un des exemplaires) à la partie supérieure ; 2° le Dr Wilke figure une idole de la seconde ville d'Hissarlik où la pointe du *delta* sexuel est en haut, caractère qui, à Glozel, avait été considéré comme un indice de faux par Dussaud (*Glozel à l'Institut*).

16 NOVEMBRE. — Dans la *Revue archéologique* de juill.-sept. 1929, publiée ce jour, il est plusieurs fois question de Glozel.

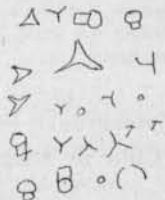


FIG. 23. — Inscription en caractères inconnus sur un rocher d'Armavir (Arménie).

1° A. Kalantar, professeur à Erivan, publie une inscription rupestre d'Armavir (Arménie), en caractères inconnus, qu'il rapproche, en terminant, de ceux de la France néolithique.

2° S. Reinach, à la fin d'un article où il essaie de prouver l'authenticité de la traduction slave de Josèphe, généralement méconnue à cause du trouble qu'elle apporte aux idées reçues, rapproche cette injuste néophobie de celle des antiglozéliens et écrit : « D'ici quelques années, ce singulier refus de

s'incliner devant l'évidence ou même de discuter semblera l'un des épisodes les moins édifiants de l'histoire de la philologie au XX^e siècle, en même temps que l'histoire de l'archéologie fera une place à un autre scandale du même genre, encore bien moins justifié » (p. 23). Et en note : « Je fais naturellement allusion à l'affaire de Glozel, où presque toutes les Universités du monde — sauf celles de Lyon, Clermont-Ferrand, Porto, Oslo et Jassy — ont manqué si gravement à leur devoir de s'enquérir des faits et de proclamer la vérité. Quant aux sociétés d'anthropologie et d'études préhistoriques, le moins qu'on puisse dire, sans en excepter une, c'est qu'elles se sont déconsidérées ». La même manière de voir est indiquée dans la notice du même sur Ch. Depéret (p. 129), qui relève aussi (p. 135) l'extravagance de la chronologie néolithique actuellement en honneur.

21 NOVEMBRE. — On rapporte ces propos tenus par M^e Garçon à Clermont, pendant le procès : « C'est S. Reinach qui trouve dans les traités de préhistoire les modèles à imiter ; il les transmet à Morlet et Fradin les exécute. » [Sans garantie]

28 NOVEMBRE. — D'une conversation qui eut lieu à Saint-Germain devant témoins et n'ayant aucun caractère confidentiel, S. Reinach retient ce qui suit :

1° Un des principaux adversaires de Glozel est dupe, depuis 1923 ou 1924, d'un medium ne sachant que le français, mais qui a fait parler un prêtre espagnol défunt dans sa langue castillane, révélant des faits que ce consultant (n° 1) était seul à connaître ;

2° Le même medium a été prié, plus tard, par un consultant n° 2, de faire parler sur Glozel Émile Cartailhac, bon archéologue de Toulouse, mort en 1921 ; celui-ci, avec sa voix bien connue de ses amis et son accent du Languedoc, aurait répondu : « Demandez à Lequeux. » Il aurait même dit que le renne marchant était authentique ;

1. *Ibid.*, p. 117 : « Deux grandes découvertes de notre temps ont été traitées de même par des professeurs qui se sont montrés, malgré leurs mérites, mauvais bergers. »

3° Le bénéficiaire n° 2 de cette révélation trouva moyen de converser, à la prison de la Santé, avec le Liégeois en question, détenu pour quelque larcin (voir plus haut, p. 52, 89). Lequeux dit qu'il avait été à Vichy en 1924, mais n'y avait connu ni Fradin ni Morlet; puis il prit un air mystérieux et conclut : « Cherchez du côté de la Suisse ».

Sur quoi il faut observer que Lequeux a d'abord été désigné comme le faussaire de Glozel par l'helléniste bruxellois Boisacq (13 octobre 1927). A moins de croire que les archéologues défunts peuvent se réincarner dans des mediums, après s'être tenus au courant des controverses de ce bas monde, il faut admettre que le medium a été informé directement par le n° 1 de l'existence de Lequeux et de l'inepte hypothèse de Boisacq à son sujet. Les autres conclusions, d'ailleurs intéressantes, ne sauraient encore être formulées ici (voir plus bas, p. 184)¹.

29 NOVEMBRE. — La *Revue historique* de sept.-oct. (p. 191) analyse la lettre de S. Reinach à Latzarus et cite la phrase : « Il y a cent preuves péremptoires de l'authenticité de tous les objets trouvés à Glozel; il n'y en a pas une que les objets transférés à Moulins, puis à Paris par la police, soustraits à tout contrôle des auteurs des fouilles, n'aient pas été intentionnellement mêlés à des objets faux. » L'auteur de l'analyse conclut : « Donc il y a des faux. » Sur quoi

1. Ce qu'il y a de plus incroyable et pourtant de certain dans cette histoire, c'est que le n° 2 se rendit à Glozel par ordre du n° 1, avec mission d'endormir Émile et de lui faire dire devant témoins qu'il était le fabricant des objets! Il ne trouva pas Émile, mais raconta sa mission à Morlet ébahi, auquel il dit aussi que Cartailhac désincarné, parlant par la bouche du medium, avait reconnu l'authenticité du renne marchant, dont M. l'abbé Breuil fit jadis à Vichy un dessin très soigné. — On se croirait dans une maison de fous; mais ce n'est qu'un commencement et je suis depuis longtemps convaincu que l'affaire de Glozel, comme celle de Leo Taxil, finira dans un retentissant éclat de rire. — S. R.

S. Reinach observe qu'il y a eu des galets faux placés en évidence dans l'étable, mais que, dans les collections de Glozel et de Vichy, il ne peut y avoir un seul faux.

SANS DATE PRÉCISE

Le médecin-chef d'État major en retraite, G. Wilke, connu comme archéologue (*Éphém.*, I, p. 15, 16, 50), est allé à Glozel, a examiné soigneusement les deux collections et, à son retour en Saxe, a fait à Rochlitz deux conférences sur l'origine de l'écriture, dont une analyse a été publiée par le Dr Wagner (*Vom Ursprung der Schrift*, 23 p., in-8, E. Vetter à Rochlitz). Après avoir passé en revue les témoignages sur l'écriture néolithique dans l'ouest de l'Europe, Wilke donne des détails nombreux et exacts sur Glozel et conclut sans réserves à l'authenticité. Il blâme la presse allemande d'avoir jusque-là, par une sorte de *Schadenfreude*, rapporté surtout les critiques qui pouvaient rendre ridicule la crédulité de certains savants français. Il juge avec une sévérité particulière les publications de Dussaud, dont il expose impartialement les titres scientifiques, mais déplore le parti pris. « On pourrait, écrit-il (p. 19), le tenir pour le juge le plus compétent si ses travaux sur Glozel n'abondaient (*geradezu wimmeln*) de grossières erreurs et aussi de contre-vérités évidemment conscientes (*offenbar bewusste Unwahrheiten*). » Il qualifie son argument principal d'« aussi insensé que possible » (*so töricht wie möglich*) et conclut : « Des trois gisements principaux, Alvao, Seltsch et Glozel, le dernier est le

plus important et le plus ancien (vers 7000-6000). Comme les écritures orientales sont notablement plus récentes que celles de l'ouest de l'Europe, la propagation a dû se faire de l'ouest à l'est. C'est donc à l'ouest qu'est le berceau primitif de toute la civilisation intellectuelle de l'Europe. *Ex occidente lux.* » [Glozel est trop vieilli. — S. R.]

* * *

2 DÉCEMBRE. — Un important article des *Débats*, à propos de l'expertise d'Amy, disciple et successeur de Bayle¹, dans l'affaire du tailleur Almazian, réclame des réformes que les glozéliens, eux aussi, sont en droit de demander :

Tout d'abord, il importe que l'objet prélevé et qui doit être soumis à l'examen soit saisi dans des conditions qui excluent toute discussion sur sa provenance et que, par suite, ce prélèvement soit effectué avec les garanties légales qui entourent toute saisie et perquisition. Les textes existent sur ce point, mais il importe que ce prélèvement ne soit plus effectué comme autrefois, c'est-à-dire que l'objet soit seulement placé sous scellé ; il importe qu'il soit effectué selon des méthodes scientifiques et complètement isolé du milieu extérieur. Pour prendre un exemple actuel, la malle de Lille n'aurait pas dû être transportée, sans aucun scellé, dans un fourgon de chemin de fer, pêle-mêle avec d'autres bagages, pour être amenée dans les locaux de la police judiciaire sans aucun appareil de protection ; enfin, être soumise à d'innombrables manipulations, lavages, etc.,

Il est indispensable que, lorsque l'objet sera soumis à l'expertise, il soit scientifiquement certain qu'aucun corps extérieur n'a pu accidentellement y être ajouté ; c'est le principe du prélèvement en matière de fraude ; sans cela, tous les doutes et toutes les contestations peuvent être élevés.

1. * M. Amy parle d'examen de corpuscules rouges dont le plus gros n'atteint pas un vingtième de millimètre, de fibres de coton, de fragment d'épiderme de graminée exotique... » (*art. cité*). [C'est toujours la même méthode des grossissements excessifs qui font prendre des poussières pour des preuves. — S. R.]

24 DÉCEMBRE. — A propos de la même affaire d'Almazian, son défenseur, J.-Ch. Legrand, se plaint que l'expertise d'une malle ait été remise à Amy, successeur de Bayle. « Amy a travaillé sur des infiniment petits, invisibles à l'œil nu. Les prélèvements ont été opérés sans scellés réguliers, sans la présence d'Almazian ni du juge d'instruction. » [On voit l'analogie avec l'expertise de Bayle sur les objets enlevés à Glozel ; c'est la même pseudo-science, le même dédain des droits de l'inculpé. — S. R.]

— Les *Débats* annoncent que Begouen doit prendre la parole à Bruxelles, Liège et Verviers « et parler des faux en préhistoire ». [Parlera-t-il aussi de l'usage des faux télégrammes en préhistoire ? — S. R.]

— Michel Faguet, dans *l'Intransigeant*, se range à l'opinion de C. Jullian, sans aucun examen de ses lectures.

27 DÉCEMBRE. — Sous le titre : « La Comédie de Glozel », dans la *Neue freie Presse*, le conservateur du Musée préhistorique de Vienne, J. Bayer, se moque du livre de Völter et opine que les découvertes de Glozel sont une mystification. [On reconnaît, dans certaines de ses assertions, l'influence des propos que colporte la calomnie ambulante. — S. R.]

S. R. a répondu avec vivacité au journal viennois (22 janv. 1930).

FIN DÉCEMBRE. — On annonce la publication prochaine du grand ouvrage du D^r Morlet, comprenant un nombre considérable de bonnes photographies d'après tous les objets importants trouvés à Glozel. Ce sera une manière d'appel à l'Europe savante et c'est par elle, comme l'a dit Lacaze-Duthiers, que la lumière se fera¹.

1. A Paris, chez Desgrandchamps, 23, rue Boissonade, avec 437 figures (mars 1930).

1^{er} JANVIER. — Sous la signature de Jean Decordes, un touriste revenu des Eyzies publie des informations sur les trafics qui se font dans cette « Capitale de la préhistoire » et les objets faux qu'on y vend, au su de Peyrony (voir *Dépêche de Vichy*, 19 janvier).

9 JANVIER. — Rendant compte, dans les *Débats*, d'un livre de l'abbé Lemozi, préfacé par Breuil (*La grotte-temple du Pech-Merle*), Varigny écrit : « Le P. Mainage a développé l'idée que l'art quaternaire a une valeur religieuse, et c'est là le thème qu'adopte M. Lemozi. *Ce n'est pas celui de M. Reinach.* » C'est si bien le thème de S. Reinach qu'après l'avoir indiqué en 1889, il l'a, le premier, formulé en 1903. Mainage et consorts le savent bien, mais travaillent à le faire oublier. [S. R. a répondu dans les *Débats* du 11 janvier.]

— L'appel des *Débats* et de la Société préhistorique devant la cour de Riom est renvoyé au 22 janvier.

— La *Société préhistorique* annonce que le 11 janvier, Miss Garrod donnera une conférence à la Sorbonne sur les fouilles préhistoriques en Palestine, sous la présidence d'honneur du Ministre de l'Instruction publique et la présidence effective de R. Dussaud.

15 JANVIER. — Au procès de Philipponnet, l'assassin de Bayle, condamné aux travaux forcés, H. Oger, ancien administrateur des Services de l'Indochine, est venu dire que Bayle « n'était pas le type de l'honnête homme ». [Voir *Ami du Peuple*, *Soir*, 15 janvier. La plupart des autres journaux écourtent cette déposition ou tournent le témoin en ridicule; il s'agit de ne pas se brouiller avec la Préfecture de police. — S. R.]

18 JANVIER. — Une lettre (inédite) précise ce qui concerne les visites reçues en prison par Lequeux et les tentatives faites, depuis mars 1928, pour l'engager à se dire l'auteur des objets de Glozel (plus haut, p. 178.) [Ces renseignements seront publiés en temps et lieu. — S. R.]

22 JANVIER. — A Riom, l'appel des *Débats* et de la *Société préhistorique* est de nouveau renvoyé, à la demande des appelants.

24 JANVIER. — H. Oger écrit au *Figaro* qu'il maintient ses « graves accusations » contre Bayle et ajoute qu'aussitôt après le meurtre, la personne chargée de l'enquête a été brûler des papiers au bureau de la victime. « Je n'ai pas tout dit et je pourrais encore faire quelques révélations sensationnelles. » Vainement, avant le procès, il a demandé une audience au procureur général et au préfet de police; mais il ne s'en tiendra pas là.

INDEX ANALYTIQUE

- Académie des Inscriptions, séance orageuse 27.
 Aïn Djemâa (Maroc) inscriptions analogues à celles de Glozel 57 114.
 Almazian (affaire) expertises faites suivant la méthode de Bayle 180 181.
 Alphabets du bassin de la Méditerranée, origine commune 32.
 Alvao (Portugal) nouvelle inscription 12 19; fausse suivante Dussaud 56; romaine et magique suivant Jullian 20.
 Amy (disciple de Bayle) 180.
 Analyses d'Oslo 11 19; d'Oslo, de Lyon et de Porto 11; publiées avec avant-propos de Correa 100; réunies en fascicule 108.
 Anvers (Belgique) procès criminel où Bayle est expert 159.
 Arcelin (D^r) parle de Glozel à Nice 121.
 Armavir (Arménie) inscr. en caractères inconnus 176.
 Astley (le rév. Dukinfield) à propos de Dumbuck et de Glozel 47; on lui interdit d'en parler à la réunion de la Brit. Assoc. à Glasgow 48.
 Atlantide, rêveries à ce sujet 36.
 Aubert (X.) trouve que Glozel n'a pas « rayonné » 57.
 AUDOLLENT (prof.) voit l'origine de l'affaire dans la jalousie 3; réfute le rapport de la Commission 17; découvre le renne courant 23; dépose au procès Vergnette-Morlet 59; fouille à Glozel 168.
 B (question du) 133; propos de Dussaud à ce sujet 55.
 Baillet (J.) sur Glozel 63.
 Balmon (Oviedo) os gravé 116.
 Balsan (L.) 111.
 Barthou (ministre) se renseigne 25.
 Basch (prof.) président de la Ligue des Droits de l'Homme 45.
 Baubô et Baubôn, rapprochés des idoles bisexuées 18.
 Bayer (J.) condamne Glozel, réponse de S. R. 181.
 BAYET (D^r A.) fait une conférence sur Glozel chez M^{me} André 4; à la salle des Ingénieurs civils 17; compare les découvertes de Glozel à celles de l'Écosse 29; sur Glozel 74; n'est pas ébranlé par le rapport de Bayle 89.

Index analytique

BAYLE (chef de l'identité judiciaire) joue double jeu VII 51 71; expert à Anvers VIII 159; prend possession des objets saisis à Glozel 5; concède que les Fradin n'ont pu truffer toute une région 9; dit que les analyses seront longues 12; laisse dire le 10 juin qu'il ne croit pas à Glozel 51; publie un résumé de ses conclusions dans le *Matin* 71; dit aux uns qu'il a conclu, aux autres qu'il travaille encore 72; laisse dire que son rapport « a glissé sous les portes du Palais » 82; résumé de son rapport par Bringuier 82; dit que la saisie a été régulière 84; met en cause la Chancellerie pour expliquer son indiscretion 90; craignant une contre-expertise, fait demander à Morlet, qui refuse, des objets de sa collection 94; se sert d'expressions empruntées à Vayson 95; demande à Saint-Germain des moulages d'os gravés 100; annonce que son rapport est nettement défavorable 119; fait louer son laboratoire dans le *Temps* et le *Petit Journal* 121-2; demande des os néolithiques à Saint-Germain 124; dit que les faussaires ne sont pas habiles 125; son rapport est communiqué d'abord à la presse le 11 mai, 126 et suiv., son rapport illustré dans l'*Illustration* 137; attire Loth père et fils dans son cabinet 140; essaie de tromper Viennot 142; reconnaît que les objets vitrifiés apportés par Bruet ne ressemblent pas à ceux qu'il a exper-

tisés 153; dit à Loth que les os fossiles ont été travaillés avec des outils en métal 154; répond à S. Reinach qui a mis en doute ses procédés 157; assassiné VIII 169. Voir *Oger*.

BEGOUEN (Comte) Discours plaisant qu'on lui prête 20; diffame Glozel dans ses conférences X 36; les fait louer aux *Débats* 41; boniment en son honneur 72; se moque de l'expertisc de Södermann 104; admet Alvao, mais pense que Glozel en dérive et dit qu'on ne parlera pas de Glozel au Congrès de Porto 119; dit que le rapport de Bayle confirme ses appréciations scientifiques 136; prétend n'avoir pas démarqué mais corrigé S. Reinach 144; annonce des conférences sur les faux 181.

Bémont (de l'Institut) critique les *Éphémérides* et en attend la suite 73.

Benjamin (René) publie des articles inconvenants, loués par Dussaud, et les réunit en un volume 41 67; tancé par Van Gennep 70.

Berza (M.) croit à Glozel 66.

Bibliographie de Glozel 62.

Blanche (J. Em.) admire les « prodigieux dessins » de Glozel 69.

Blossac (J.) suppose que les Philistins ont gagné le Maroc 106. Bobine trouvée par Björn, cassée en tombant, puis rajustée 72. Voir *Queue de poire*.

Boisacq (professeur) ses propos sur Lequeux ont été rapportés au médium 178.

Bosch Gimpera (professeur) pré-

Index analytique

tend que Morlet a constaté le remaniement du terrain et soupçonne le faussaire d'avoir *salé* tout le voisinage 5; croit à Alvao 151.

Boulangier (Marcel) parle des « illuminés de Glozel » 96.

Boule (professeur) son silence 109.

Bourbon-Busset (Comte de) s'entretient avec Peyrony 75; témoin des découvertes 151.

Brehm, son ouvrage considéré comme une source du faussaire 50.

Breuil (professeur) se tait sur Glozel 109; aurait eu des rapports avec Lequeux 113; élu professeur au Collège de France, après présentation de titres où il y a de fortes inexactitudes sur son rôle à Glozel 114.

Bringuier (journaliste) raconte avec inexactitude la perquisition 3; confidant de Bayle 119.

Briques contenant des fils de coton, non cuites, se désagrégeant dans l'eau, suivant le rapport de Bayle 127.

Brouta (docteur) traduit les extravagances de Cejador 163.

Bruet (géologue) affirme que la couche argileuse de Glozel est imperméable 92; étudie une brique à inscription cuite à 600° 100; affirme la cuisson des briques 110; fait une contre-expertise à leur sujet 113; va voir S. Reinach 126; ses expériences sur les tablettes 131; dit que les expériences de Bayle sont erronées 146; raconte l'entrevue de Loth père et fils avec Bayle 146;

chez Bayle 151; dit que son maître Depéret reconnaîtrait lui-même la modernité des objets étudiés par Bayle 152; parle à S. Reinach d'une queue de fruit découverte par Bayle dans une bobine 152; manque de parole en causant avec Latzarus 154; écrit à Latzarus que les faux constatés jettent la suspicion sur tout le gisement 163; Morlet publie sa lettre à Depéret 165.

Brunhes (Bernard) 40.

Bruston (Ch.) 56.

Buy (professeur) dit que les ossements humains de Glozel sont particuliers et très anciens 88; fait l'éloge de Morlet à Clermont 175.

Cahiers de Glozel, leur contenu 151.

Cahors, congrès présidé par Begouen 63.

Campinchi (M^e) regrette que le rapport de Bayle « se promène » avant d'être aux mains de la justice 83; trouve singulier que M^e Garçon ait pu écrire son mémoire le jour même de la remise du rapport de Bayle 132.

Canaries (îles) écriture indigène 80.

Canne de verrier qu'on aurait trouvée à Glozel 70; envoyée en 1924 par Viple à Capitan 72; crue authentique par Bruet 75. Voir *Faux*.

CAPITAN (professeur) préside la mission des monuments 39; propose d'en nommer membres Peyrony et Favret 40; parle de « l'origine relative-

- ment récente du gisement de Glozel * 72 ; déclare que Glozel est une mystification 79 ; se montre ailleurs très circospect 99 ; parle des « singularités de Glozel » 150 ; meurt subitement 166.
- Carnot (Ad.), 122.
- Cartailhac (professeur) désincarné aurait dit par la bouche d'un médium : demandez à Lequeux 177 ; aurait dit aussi que le renne marchant sur galet était authentique 177-8.
- Cartreau (E.) publie des fantaisies sur Glozel 7 17 74 125-6.
- Céjador (J.), explique Glozel par le basque 163.
- Cerf « animal préféré des dévots de Glozel » singulière erreur de Jullian à ce sujet 129.
- Cerralbo (M^{re}) a expliqué dès 1918 les idoles sans bouche par le silence de la mort 161.
- César (Jules) a bien parlé du renne, mais par ouï-dire 97 101.
- Chabrol (D^e) parle de ce qu'on voit autour de Glozel 98 ; sa conférence à ce sujet 149.
- Champion (B.) dit que les glozéliens sont des ignares, mais que son rapport a éclairé le faussaire, qui travaille mieux 130 ; son rapport jugé par Bayet 90 ; accusé d'ignorance par Morlet 126.
- Chapelle Saint-Eloi, faux célestes 22.
- Charrier (C.) croit à Glozel, mais fait intervenir l'Atlantide 36.
- Cheval gravé de Glozel admiré par Dutilleux 75.
- Cheval (docteur) visite Glozel et juge sévèrement « l'enfantine hypothèse du truquage » 58.
- Chevalier (professeur) affirme l'authenticité d'Alvao 53 ; croit que les Phéniciens ont pu emprunter leur alphabet aux Ibères 59.
- Chez-Guerrier, trouvailles 14 ; inscr. de 19 signes 17.
- Chiens. Leurs aboiements n'arrêtaient pas la caravane 63.
- Chocolat de Glozel 38.
- Claude (ingénieur) se plaint que la France fasse mauvais accueil aux inventions de ses nationaux 4.
- Clément (instituteur) rôle qu'on lui prête 62 ; peu soucieux d'exactitude 16 143.
- Clermont. Procès de Morlet 171 ; le tribunal juge en sa faveur 173 ; appel des condamnés à Riom 175 184.
- Cluzel, signes glozéliens 54 100 164.
- Cnossos (Crète) conservation des tablettes dans le sol 139 ; inscr. préphéniciennes 168.
- Comité d'études, sa formation 22 ; ses fouilles VII ; ses rapports 39 60.
- Comité des monuments historiques, séance où Léon rend hommage à Dislère et fait compliment à Capitan de son « courage scientifique » 39.
- Conciliation essayée par les ennemis de la vérité après le succès éphémère du rapport de Bayle 136 140 141.
- Conseil général de l'Allier réclame des garanties lors de perquisitions 42.
- Constantinescu (professeur) croit à Glozel 115 123 175.
- CORREA (Mendes, professeur) fait

- remonter la nouvelle inscr. d'Alvao à l'âge du cuivre 12 ; suppose que les plus anciennes dynasties de l'Égypte seraient contemporaines de Glozel 25 ; publie et commente les analyses de Porto, Oslo et Lyon 34 ; blâme la légèreté de Dussaud, qui condamne la nouvelle inscr. d'Alvao 37 48 ; explique que le critère de Carnot n'est pas applicable aux os de Glozel 40 ; écrit à Dussaud sur Alvao 49 ; rend compte de la brochure de Morlet sur la Commission 53 ; n'est pas sûr qu'Alvao soit néolithique ni que les signes linéaires soient alphabétiques 63 ; répond à Dussaud et défend le tesson d'Alvao 68 ; s'élève contre les assertions de Bayle 96 ; écrit l'avant-propos du *Cahier de Glozel* où sont réunies les analyses 100 ; signale au Portugal le cercle surmonté d'une croix 115 ; répond à Phil. Lebesgue et affirme l'authenticité de Glozel 117-8.
- Coulon (M.) essaie de disculper le parquet de Moulins, se dit glozélien, mais admet qu'il y a une fabrique pour corser la collection 24-5 ; Morlet lui répond 42 ; José Théry le réfute 49.
- Coulonges (L.) fouilleur 133.
- Coutil (L.) condamne à la légère Glozel 9.
- Couturier (professeur) dit que les os de Glozel sont préhistoriques 40 45.
- Crâne humain appartenant à Morlet, trouvé à Glozel 55.
- Crawford (earl of) prétend que Glozel a été mal fouillé et qu'il y a beaucoup de faux 124-5.
- Crète. Conservation des tablettes 135. Voir *Cnossos*.
- Croix sur cercle, signe linéaire 108 115.
- Croze (professeur) fouille à Glozel 169 ; verre égyptien 101.
- Cuisson des tablettes niée à tort par Bayle 135.
- Dangibaud (Ch.) sur les briques à cupules de Glozel 67.
- Débats (*Journal des*) publie in extenso le mémoire de Garçon, sans souci des diffamations qui motivent une plainte de Morlet 130. Voir *Clermont*.
- Débris végétaux à l'intérieur d'une galette de Glozel suivant Bayle 127.
- Décharnement des cadavres à Glozel 100.
- Dèchelette (Alb.) se range à l'opinion de Jullian et se méfie des expériences postérieures à juin 1928 135.
- Decordes (J.) parle des objets faux en vente aux Eyziez 183.
- Delalé (juge d'instruction) reçoit une commission rogatoire du juge d'instruction de Moulins 79.
- Delsol (H.) rendant compte du congrès de Cahors parle de l'*Inévitable Glozel* 64.
- Deonna (M.) nie le symbolisme de l'idole sans bouche 161.
- DERREY (professeur) fouille à Puyravel V ; l'Acad. des Sciences, dont il fait partie, aurait refusé de l'entendre sur Glozel 11 ; publie avec Morlet

- Puyravel et Chez-Guerrier* 14; acquiert pour Lyon les trouvailles de Chez-Guerrier 53; répond à la brochure de Dussaud et nie qu'aucun de ses élèves ait jamais contesté Puyravel 64; trouve des os de renne et de panthère venant de Glozel 77; attend qu'on lui démontre que les os soient faux 85; fait des conférences sur Glozel à Lyon 102 106 107; meurt subitement IX 134.
- Desforges (A.) fouille à Glozel et affirme l'authenticité 46.
- Desmazières (O.) croit qu'il y a du vrai et du faux à Glozel 174.
- Destoc (J.) dit que les réactionnaires les plus dangereux n'appartiennent pas au monde politique 38.
- Diffamation de Morlet par la S. P. F. et les *Débats* 175.
- Dislère (conseiller d'État) meurt victime d'un accident 22; félicité d'avoir présidé la séance où Glozel fut déclaré faux 57.
- Dubus (A.) prétend avoir trouvé des signes sur des haches 174.
- Dumbuck (Écosse) 47.
- DUSSAUD (professeur). Son procès subordonné à celui de Moulins VI; président de l'Académie des Inscriptions VII; fait une conférence à Moulins 15; se réserve de répondre au mémoire de Loth lu à l'Académie 21; affirme que les Sémites sont les créateurs de l'alphabet, mais est arrêté par le président Glotz quand il veut parler de Glozel 27; publie un résumé de ce qu'il voulait dire à ce propos 29; dit qu'il s'inté-
- resse seulement aux inscriptions, signale la rareté des groupes de lettres à Glozel, parle du four de verrier, déclare faux le tesson d'Alvao 30; dit que ce tesson est un faux certain, que l'Académie est devenue l'Académie des inscriptions fausses 34; loue les articles de R. Benjamin 41; répond de travers à l'argument du B 55; publie une brochure où il insinue que Morlet est le faussaire 54; essaie de brouiller Loth avec S. Reinach 55; injurie Depéret 55; ne pense aucun bien des *Éphémérides* 55; se vante d'avoir arrêté à l'Académie « le nouvel assaut glozélien » 55; prétend qu'un disciple de Depéret aurait mis en doute le galet de Puyravel 55; tancé par Depéret parce qu'il parle de ce qu'il n'a pas vu 65; se félicite des conclusions de Bayle 84; propos qu'on lui prête 113 134; part pour l'Orient 116; son avocat lui interdit de parler 128; n'admet plus la bonne foi de Morlet 151; a demandé qu'on abandonne le procès que lui intente Fradin et dit qu'il trouvera moyen de l'empêcher 165; morigéné par le D^r Wilke 179.
- Dutilleux (peintre) admire les galets gravés de Glozel 75.
- Émile. Voir *Fradin*.
- Empreintes digitales, pas celles des Fradin 40.
- Ennouchi (E.) demande qu'on sépare le bon grain de l'ivraie 96.

- Eperly (docteur) écrit sur Glozel à Dijon 11; dit que Glozel est l'évidence, parle d'une explosion de jalousies 53.
- Éphémérides de Glozel*, t. I offertes à l'Académie 20; auraient tu les arguments de Breuil 115; louées par Esquirol 116; mais non par Dussaud 55; ni par Vayson 50.
- Esquirol (Edm.) reproduit une inscr. libyque avec signes de Glozel 108; déplore les agissements de la police à Glozel 103; voit dans la controverse une querelle de boutique 97; loue les *Éphémérides* 116.
- Evans (Sir Arthur), mis au défi par Foat, ne répond pas 31 44; relation détaillée de sa visite à Glozel 113; parle de l'imposture et de l'exposition de Glozel 173; influence en Angleterre au point d'y étouffer la controverse X.
- Expertise demandée par Fradin, repoussée par la XII^e Chambre 10.
- Eyzies (les) craignent la concurrence de Glozel 126; commerce de faux qui s'y fait 183.
- Faguet (M.) admet l'opinion de Jullian 181.
- Faussaires anglais 11; de galets glozéliens 42; aux Eyzies 183.
- FAUX. Peyrony fausse un croquis de Tricot-Royer 16 69; au fragment de charrue découvert à Glozel on a substitué, à Moulins, une canne de verrier 70; galets faux à l'étable 178. Voir *Vergnette*.
- Favret (l'abbé) raconte au long les fouilles de la Commission, omettant ce qui l'embarrasse 121.
- Ferrarino (P.) condamne Glozel 38.
- Ferrières-sur-Sichon. Le conseil municipal affirme l'honnêteté des Fradin et regrette les brimades qu'on leur inflige 149 161.
- Field (A.) cité par le juge d'instruction, ne comparait pas 79.
- Foat (docteur) défend Glozel X; signale des gravures néolithiques au British Museum 13; écrit au *Daily Mail*, demande vainement une réponse à Evans 31 44; raconte l'affaire des inscr. de la Clyde 61; présente au Congrès de Cahors, nie l'exactitude du compte rendu 64; rend hommage au *fair play* des glozéliens et blâme leurs adversaires 101; n'a entendu parler aux Eyzies que d'argent 126; écrit au *N. Y. Herald* en faveur de l'authenticité de Glozel 154; étudie l'inscr. de Newton Stone 167.
- Folticeni (Roumanie). Hache avec dessin et caractères glozéliens 149.
- Font Cuberta (José de) croit à Glozel, dit que Bosch Gimpera est inspiré par ses sentiments allemands 33.
- Fosse ovale à Glozel, tombe et non four de verrier 73 107.
- Fournier (J.) nie la régularité de la perquisition 9.
- FRADIN (Émile) parle d'un galet prêté à Peyrony qui revint gravé 1; nie que Morlet ait sa part des rentrées de Glozel 52; aurait, suivant Dussaud, truffé les environs de Glozel

- 56; nie que la canne de verrier ait été trouvée à Glozel 70; trouve le résumé du rapport de Bayle *rigolo* et demande une contre-expertise 84; proteste contre les faussetés du rapport de Bayle dans l'*Illustration* 137; inculpé par Viple 146; interrogé à Moulins 147; raconte la découverte au juge Python 152; répond à la *Nature* 165; refuse de reconnaître les tablettes expertisées par Bayle 166; interrogé sur une talonnette de caoutchouc qui aurait servi à graver les galets 167; le complice ou dupe d'un medium veut l'hypnotiser 178; renvois continus de sa plainte contre Dussaud 45 88 98 111 112 116 146; elle est subordonnée au procès de Moulins 112.
- Fradin (famille) honorabilité reconnue 16. Voir *Ferrières*.
- Franchet (ingénieur) accusé par M^{me} Massoul d'ignorance technique 28 60; déclare que le tesson d'Alvao est romain 44.
- Gallien (empereur) monnaie ramassée par Reverdin à la ferme de Glozel 43.
- GARÇON (M^e M.) auteur d'un mémoire plein d'erreurs VII 129; affirme la régularité de la procédure de saisie et la découverte d'un atelier de fabrication 4; aurait dit que Morlet ne croit plus à Glozel 12; répond à José Théry 21; nie s'être jamais entretenu avec Bayle 85; dit que Bayle a étudié des objets publiés par Morlet 90; va à Moulins et y rédige (?) un rapport demandant l'inculpation de Fradin 129; publie son mémoire aux *Débats* 130; aurait accusé S. Reinach de fournir à Morlet les modèles des faux qu'exécute Fradin 177.
- Garrod (Miss) fait une conférence à Paris sous la présidence de Dussaud 183.
- Gattefossé (ingénieur) estime que les glozéliens ont gravé avec des outils de quartz 104.
- Gauthier (R.) fait l'éloge de Bayle 121.
- Genson (Eug.) publie des tessons de l'Aude avec signes incisés 57.
- Glötz (professeur) Président de l'Académie des Inscriptions, allègue que Glozel n'est pas à l'ordre du jour et ne permet pas à Dussaud d'en parler 28.
- Glozel, sa prospérité matérielle 46.
- Gouineau (M.) a été convaincu par Bayle 136.
- Gourdan inscr. sur os 123.
- Graminée dans une bobine, suivant Bayle 83.
- Grès (poterie en) ne se trouve que dans les couches supérieures de Glozel 74; inconnue ailleurs 150.
- Grimes Caves. Gravures sur silex 13.
- Guyot (J.-C.) affirme l'innocence de Fradin 4; dément les dires de Bringuier et juge la perquisition scandaleuse 6; constate que les policiers sont allés droit aux galets faux 8; sur l'épidémie de *glozélite* autour de Vichy 10.

- Hamal-Nandrin, suspect de rapports avec Lequeux 113.
- Hauser autrefois soutenu par A. de Mortillet 49; publie des lettres de Peyrony qui lui a vendu des objets 122.
- Hennet (commissaire) dit que la perquisition de Glozel fut légale; qu'on a commencé par l'étable parce qu'elle était moins éclairée, qu'on n'a rien vu d'anormal dans les chambres 91.
- Herriot (ministre) dit que les conclusions du Comité d'Études remettent en question le classement de Glozel, qu'il s'agit du bon renom de la science française 26; on annonce qu'il se rend à Glozel 45; à la distribution des prix du Concours général, il parle prudemment de Glozel et prétend pousser le souci de l'impartialité jusqu'à l'ignorance 61.
- Hubert (H.) selon Vayson aurait ajouté ses lumières à celles de S. Reinach, ignare; S. Reinach établit que Hubert, trompé par Viple, n'a jamais voulu s'occuper de Glozel 50.
- Idole vitrifiée de Glozel 73; bisexuée, faux érotique suivant Dussaud 55. Voir *Baubó*.
- Iggins, 20.
- Inscription libyque d'Alger 108.
- Invidia doctorum* XII.
- Jalabert (le R.P.) réclame contre l'omission d'un article de lui (dans les *Éphémérides*, t. I) et attaque Glozel 59.
- « Job » prend parti pour Glozel 60.
- JULLIAN (professeur) maintient ses lectures et parle d'abraxas 13; voit dans le tesson d'Alvao un abraxas du temps de l'Empire 20; est secondé par Franchet 43; parle des briques à cupules 67; lit NOB sur la tablette dite de la *Lavatio* et prétend traduire le texte 67; publie une nouvelle transcription, cette fois sans B 79; publie une transcription de la tablette dite du *Lézard* et croit que l'avant-dernière ligne a été utilisée par le faussaire d'une inscr. découverte le 5 nov. 1927 89; déclare fausses les inscr. de Puyravel et de Chez-Guerrier 97; admet huit inscr. de Glozel découvertes avant janvier 1926 122; publie des inscr. communiquées par Morlet à titre confidentiel 124; résume l'affaire après le rapport de Bayle 128; parle des ligatures à Glozel 169.
- Labadié (dit aussi Cabrerets) croit que les fouilles du Comité établissent le caractère préhistorique de Glozel 25.
- Lacaze-Duthiers (G. de) fouille à Glozel 168; sur l'art de Glozel 171; sur des idoles phaliques en Argentine 176.
- La Léquière poterie friable fondant dans l'eau 168.
- Lampe de Glozel 24.
- Latzarus (L.) annonce la conversion de Bruel 151; commente la lettre de Morlet à Bayle 159-60; répond à Morlet 162.
- Laugerie-Basse os gravés 116-7.
- Lebesgue (Philéas) admet Alvao et rapproche l'écriture du ti-

- finagh 52; sur Alvao et Glozel 116.
 Lenteurs calculées de la justice V.
 LEQUEUX (faussaire belge). Le bruit court qu'il va se déclarer l'auteur des faux de Glozel 52; exhorté à cela 89 113; visité dans sa prison par un complice du médium qui l'a fait désigner par Cartailhac désincarné 177-8; nouveau témoignage sur les visites qu'il a reçues en prison 184.
 Ligatures dans l'écriture de Glozel, suivant Jullian 169.
 Ligue des Droits de l'Homme signale au Ministre les irrégularités de l'enquête 21; non satisfaite de sa réponse 32; proteste à nouveau 45.
 Locard (docteur) admet sans réserves l'authenticité de Glozel à la suite d'une conférence de Södermann à Lyon 81-2; bat en retraite et se contredit après la publication d'un résumé du rapport de Bayle 84; dit n'être jamais allé à Glozel et estime que la collection comprend des faux 85; se range à l'opinion de Bayle 128; ne veut pas contredire son collègue 175.
 Longes-Jomeret, signes sur argile 164.
 LOTI (J., professeur) écrit une lettre amusante à l'« Esprit de Glozel » 1; s'inscrit à l'Académie pour une lecture sur les découvertes récentes dans le Bourbonnais 8; publie une lettre vive à Bégouen 11; lit son mémoire à l'Académie 20 21 27; est prêt à accepter la dis-

- cussion avec Dussaud 28-32; écrit que la découverte capitale, à ses yeux, est celle de Puyravel 31; fait une conférence sur Glozel à Laval 49; publie son cours sur Glozel au Collège de France et dit qu'il n'y a pas deux chimies 74; nommé membre d'honneur de la Société Mayenne-Sciences 79; réfute dans l'*Ouest-Éclair* le rapport de Bayle 112; ses rapports avec Bayle 140; les raconte 153.
 Loth (W.) constate à Glozel un trou de taupe oblique 25; expose les expériences faites par lui à Glozel 34.
 Lyon. Expertises faites à Lyon 40; centre glézélien 103.
 Madsen (géologue) fouille à Glozel 168.
 Magni (docteur) prétend qu'il y a des caractères analogues à ceux de Glozel sur des objets hallstattiens 57.
 Maheu, auxiliaire de Bayle, 127.
 Mallat (M^e) avocat de Fradin 147; dénonce l'irrégularité de la saisie 2.
 Mandement, suspect de rapports avec Lequeux 113.
 Manque de système attribué par Dussaud au prétendu faussaire 56.
 Marin (L.) croit à une mystification 144.
 Marstrander (professeur) fait un rapport favorable à Glozel 19.
 Marteaux (J.) à propos des déclarations du peintre J. E. Blanche, se demande si l'Académie des Beaux-Arts va partir en guerre à son tour 70.

- Martin (abbé, professeur) d'abord incrédule, se convertit à Glozel 39; sur les os humains de cette provenance 164.
 Martin (docteur H.) a craint d'avouer sa découverte de poterie quaternaire dans la Charente 126.
 Masque néolithique sans bouche, exemple au quaternaire 126; masque du Martinet 133.
 Massabau (sénateur) réclame une enquête sur la conduite de Viple 13 19.
 Massoul (M^{me}) réfute Franchet 28; prouve qu'il n'y a pas eu de four de verrier à Glozel 61; fouille à Glozel 168.
 Mancier (instituteur) fait signer une déclaration à l'honneur des Fradin 15.
 « Mauvais bergers » XI.
 Medium, rôle joué dans l'affaire XI 177-8.
 Miomandre (Fr. de) croit à une mystification 7.
 Moabites (fausses antiquités) 29 56.
 Moinet (P.) dit qu'on ne met pas six ans à prouver qu'une monnaie est un plomb 96; parle à nouveau du renne de César 97;
 Molènes (M^e de) réclame une contre-expertise et affirme sa conviction 132.
 Montcombroux. Schiste avec caractères 54; nodule donné par Bujon à Clément et non découvert par ce dernier 143; atelier néolithique suivant Morlet 170.
 Montmarault talisman avec signes 54.
 Morand (H.) sur la canne de verrier 72; sur la route et les nouvelles constructions de Glozel, sur les cartes distribuées aux Eyzies 78.
 Moret (professeur) hostile à Glozel 28.
 MORLET (docteur) parle des galets faux saisis dans l'étable 6; dément qu'on ait trouvé des galets dans la chambre d'Émile 7; écrit au ministre pour expliquer le coup de Regnault 8; publie avec Déperet *Puyravel et Chez-Guerrier* 14; accuse Regnault d'avoir mutilé un objet 16; raconte l'histoire de la Commission 18; répond à Coulon au sujet du parquet de Moulins 42; en lutte avec deux paysans qui prétendent interdire à son auto l'accès de Glozel 47; prouve que l'opinion de Bayle a devancé ses recherches 51 86 127; est accusé mensongèrement de participer aux rentrées de Glozel 52; sur Puyravel et Chez-Guerrier 53; répond à la brochure de Dussaud 60; pour avoir traité Vergnette de faussaire est condamné à 50 fr. de dommages 62; qualifie la brochure de Vayson d'« écœurant libelle » et dit que son champ de bataille est le rôle de Clément intentionnellement faussé 62; parle des tablettes et d'une idole de Glozel, vitrifiées par une intense chaleur 73; écrit une lettre ouverte à Bayle et lui reproche d'avoir fait œuvre de partisan 86; écrit à propos de la lettre de Hennet qui dément des faussetés et s'explique sur les galets de l'é-

table 92; fait, avec Depéret, Mayet et Arcelin, une conférence à Lyon 102-3; annonce des découvertes importantes faites en dehors des fils barbelés 103; sur l'art animalier de Glozel 104 109 125; accusé sous le nom de Fradin et d'« Esprit de Glozel » 112; publie des os gravés 116; pense comme Piette que les caractères sont de convention 117; recueille les inscriptions magdaléniennes 124; accuse Julian d'indiscrétion 124; écrit sur la décoration d'outils emmanchés 125; écrit à Bayle pour lui rappeler les expériences de Bruel et le défi 131; intente un procès à Clermont à la S.P.F. et aux *Débats* 131; avoue que le rapport de Bayle est un coup dur, motivant des défections, et publie les clauses de son contrat avec les Fradin 132; signale la poterie quaternaire de la Charente et le Masque du Martinet 133; hérite du dossier de Depéret sur Glozel 134; réfute le rapport de Bayle 134; renouvelle son défi à Bayle, qui ne dit mot 139; réclame des coupes minces de tablettes 143; écrit au Ministre pour signaler les irrégularités de Bayle 147; lit une conférence à la salle Pleyel 150; répond longuement à Dussaud 151; commente la volte-face de Bruel 153; répond à Latzarus et dit que rien n'efface les expériences de Bruel 155; sur Bayle. Bruel et Viennot 159; sur Bruel 161; publie une lettre de Bruel à

Depéret 165; publie la conférence de Paris 161; trouve des fragments de briques dans la fosse ovale 166; ses titres scientifiques 466; publie le traité qui le lie aux Fradin 172; annonce la publication d'un grand ouvrage sur glozel 182.
Mortillet (A. de) attaque les glozéliens 1; a dit en 1907 que Peyrony devint hostile à Hauser quand celui-ci cessa de lui acheter des objets 49.
Moschkau (docteur) publie des tessons avec graffites de Bohême 168.
Mosnier (de Vichy) proclame l'authenticité des objets de Glozel trouvés dans les fouilles 48; n'a jamais trouvé trace de supercherie 164.
Moulins (parquet de) V VI.
Nerman (Birger, professeur) note l'analogie des trouvailles de Glozel avec des objets scandinaves et salue la victoire des glozéliens 66.
Newton Stone (Écosse) 167.
Odinot (capitaine) recherche des gravures sur rochers au Maroc 102.
Oger, témoigne contre Bayle au procès de l'assassin de ce dernier 184.
Os sculptés découverts à Glozel, admirés par Depéret 77.
Outil en porcelaine (prétendu) 4.
Paix de compromis VIII; voir *Conciliation*.
Palissard, signes glozéliens 164.
Panthère, dents recueillies à Glo-

zel et au parc de Theillat 77 79 100 108.
Peixoto (Afranio, professeur) écrit un article très vif contre les diffamateurs de Glozel 101; cet article est traduit 118.
Perquisitions à Glozel 11 76.
Peyrony (inspecteur de la région des Eyzies) emprunte un gale à Fradin et le retourne gravé 1; dit qu'il n'a jamais été intégralement glozélien 29; aurait trafiqué avec Hauser 49 123; n'a jamais vendu une pièce de ses propres fouilles 58; prétend avoir adopté jadis l'opinion de Jullian et publié la coupe de Tricot-Royer 69; a reconnu, en sept. 1927, l'authenticité de Glozel, mais à dit en nov. à Mosnier: « Je leur coulerai leur Glozel » 75 80; se défend contre A. de Mortillet et Hauser 134.
Picandet (M^{lle}) entendue par le juge d'instruction 162.
Picard (Ch., professeur) publie un mémoire où il rapproche Eleusis de Glozel, mais retire en note sa confiance à Glozel 18.
Pierres à cupules de la Clyde et de Glozel 61.
Piette (Ed.) ses hypothèses sur la survivance des familles glyptiques 109.
Piveteau (J.) expose avec des erreurs l'affaire de Glozel 39.
Plaisant (G.) croit à Glozel, mais aussi à des choses incroyables 125.
Poisson, président de la S.P.F. 130; écrit sur le néolithique en France 143.
Polissage suggéré par le travail duschiste suivant Shetelig 170.

Poterie quaternaire niée 126.
Pottier (Edm., professeur) écrit à Souday, au sujet de la tiare, une lettre que ce journaliste ne publie pas 94 95.
Poujade (grotte de la) signes sur poterie 110.
Préhistoire « de Cendrillon devenue marâtre » suivant Van Gennep 58.
Prorok (K. de) rapproche les signes de Glozel de ceux du désert libyque et parle des naufrageurs de Glozel 26 71.
Proust (L.) sur les inscr. des Canaries rapprochées de celles de Glozel 80.
Puyravel, publication illustrée 14; découverte jugée capitale par Loth; excursion du Comité d'Études 39.
Python (juge d'instruction) 130; remet le dossier de Fradin à Viple 134; confronte Clément et Fradin, entend M^{lle} Picandet 162.
Queue de pomme ou de poire, prétendue découverte de Bayle dans une bobine de Glozel 158 159 160 163; inadmissible, à l'état frais, dans un objet saisi en fév. 1928 165.
Racine végétale minéralisée dans une brique de Glozel 111.
Randoïn, auxiliaire de Bayle 127; reçoit Bruel 146.
Ras Chamra (Syrie). Tablettes avec écriture inconnue 169.
Regimbal (A.) parle de la « préhistoire des camarades » 108.
Regnault (docteur) a voulu rester seul au Musée de Glozel 8; accusé par Morlet d'avoir

mutilé un objet 16; écrit à la Ligue des Droits de l'Homme 63; parle de « chasser les faussaires » 66; vante Begouen 170. REINACH (S.) répond à Bosch Grimpera 2; expose l'affaire dans la *Pictish Review* 2; dit que l'action de la police est scandaleuse 5; on l'accuse d'avoir trouvé à Alésia un objet dit par lui flûte de Pan, et qui serait un mirliton d'un sou 7; dit à Guignebert que la Sorbonne se discrédite par son indifférence 8; met en garde contre l'utilisation prématurée de gravures signalées en Écosse et au Maroc 17; explique l'erreur de Jullian par un préjugé d'érudit, mais condamne les diffamateurs 18; dit à Coville que la science française se déconsidère 29; prêt à accepter la discussion sur Glozel à l'Académie, 28; on lui téléphone que Loth ne croit plus à Glozel 41; présente à l'Académie sa brochure *Glozel* 43; approuvé par le *Petit Provençal* 53; accusé de n'avoir pas cité, dans le t. I des *Éphémérides*, les articles hostiles à Glozel 57; écrit au R. P. Jalabert que la S. J. a misé, une fois de plus, sur le mauvais cheval 59; rend compte lui-même des *Éphém.* à la *Revue archéologique* 61; rend compte, dans la même Revue, des *Éléments de pré-histoire* de Capitan et Peyrony et se moque de leurs prétentions à la « méthode » 61; répond à Varigny que les arguments de Dussaud se

fondent sur des faits controuvés et cite le jugement de Birger Nerman 70; interrogé sur le rapport de Bayle, dit que son laboratoire devra s'expliquer avec les autres 83; répondant à Souday, attaque le résumé du rapport de Bayle 93; proteste contre les propos de Souday 95; répond à Begouen qu'il ne peut se laisser mettre en cause dans la sottise hypothèse que Glozel aurait copié Alvao 119; déclare absurdes les conclusions de Bayle 128; rappelle que le cerf chrétien dérive d'un verset de Psaume, non de la magie païenne 129; dénonce les contradictions du rapport de Bayle 129; reconnaît avoir conseillé la perception d'un droit d'entrée à Glozel et dit pourquoi 132; pense que les filaments et graminées flottaient dans l'air du Palais 133; montre les erreurs de Vayson et dit que la coupe du terrain publiée par la Commission est un faux 35-6; n'admet ni paix de compromis ni amnistie 137; répond à Begouen et l'accuse de le démarquer 144; met en cause les expériences de Bayle, qui répond 156-7; veut répondre à Evans dans le *Times* qui n'insère pas 174; défend Glozel dans la *Rev. archéol.* et condamne l'attitude des Universités et Sociétés savantes 177; répond aux absurdités de J. Bayer 181; rappelle à Varigny son interprétation de l'art quaternaire 182.

Renne courant sur galet de Glozel 23; renne marchant sur galet, copié avec soin par Breuil, déclaré authentique par le médium qui prétend faire parler Cartailhac 178. Renne (os de) à Glozel 77 79 107. Reverdin (D^r) se rend à Glozel et reste sceptique 43; se rallie à Jullian 61. Revillout (Eug.) aurait prévu Glozel 38. Reymond (D^r) se dit sans parti 17. Rhys (sir J.) croyait à l'ibérisme de l'ouest européen 167. Riom. L'appel des *Débats* et de la S.P.F. est renvoyé deux fois 183-4. Roc (Le, Charente) poterie quaternaire 133. Roger (Noëlle) raconte la fraude de l'âge de la Corne, 11. Rosny (J. H.) abaisse la date du néolithique de Glozel, mais n'écarte pas l'hypothèse du faux 49. Saint-Hillier (Colonel) interprète les tablettes de Glozel par l'arabe moderne 143; répond à Van Gennep 164. Saint-Just (F. de) traite des stations romaines près de Glozel 99. Sanctions morales et autres que comporte le scandale de Glozel XI 2. Sandy (Isab.) publie un roman où il est question de Glozel 148. Sanssot, hache avec signes 54. Sauvage (Marcel) contredit Bringuier sur les prétendus outils effarants 6. Schlumberger (G.) regrette que

l'Académie ne veuille plus discuter Glozel 28. Schwarz (E.H.L.) déclare que l'inscr. d'Ain Djemâa est berbère et pélasgique 114. Seltsch (Bohême), graffiti 168. Serbannes (Allier) poteries 10. Shetelig (norvégien) 170. Signes glozéliens de Puyravel 14; signes de Puyravel comparés à ceux de Glozel 15; signes glozéliens découverts par le Comité d'Études à Glozel 23-4. Société d'anthropologie de Bruxelles, sa décision ridicule 15; louée par le *Soir* 96. SÖDERMANN (D^r) conclut sans réserve à l'authenticité des trouvailles et dit que les empreintes digitales sur poteries ne sont pas celles de Fradin 40; fait à Lyon une conférence dont Locard appuie les conclusions 81; envoie les résultats favorables de l'expertise de Stockholm 103; dit que le résumé du rapport de Bayle n'ébranle pas sa conviction 88; prêt à défendre Glozel contre Bayle 135. Solutré. Depéret répond à Dussaud qu'il a critiqué ses fouilles sans en rien savoir 65. Souday (P.) se plaint que S. Reinach l'ait accusé de n'avoir pas lu le rapport de la Commission 45; se déclare convaincu par Dussaud et Bayle, gourmande S. Reinach et lui prête des propos inventés 88; dit que S. Reinach a perdu tout crédit comme expert 94; répond à la protestation de S. Reinach contre ses faus-

- tés et s'abstient de publier une lettre qu'il a reçue d'Edm. Pottier, 95.
- Sténographie, serait à la base des faux de Glozel 134.
- Stockholm, expertise favorable signée de T. G. Halle, R. Florin et Södermann 105-7.
- Subordination du procès de Paris à celui de Moulins 112-3.
- Tablettes vitrifiées 134; leur patine 135.
- Tardenoisien à Glozel 24.
- Taupes (trous de) 46.
- Témoins affirmant avoir vu des signes alphabétiques à Glozel avant la visite de Clément 13 26 122; interrogés par des gendarmes 44.
- Termier (professeur) fait l'éloge de Depéret à l'Académie des Sciences sans parler de Glozel 135.
- Teyssandier croit que Glozel fera de la réclame aux Eyzies 10.
- Théry (José, Mc) blâme les procédés du parquet de Moulins 19; répond à Coulon 49; se moque de la perquisition et de la lenteur de l'expertise 117.
- TRICOT-ROYER (professeur) parle de la *glozélaphobie* 2; proteste contre une enquête unilatérale 6; parle à la Société d'anthropologie de Bruxelles, dont le bureau décide qu'il ne doit plus être question de Glozel 15; raconte la découverte de la brique et de la manière dont son dessin a été faussé 16; fait une conférence sur Glozel à la Société

d'histoire de la médecine 17; raconte l'affaire dans *Aesculape* 53; présente des considérations d'ordre médical sur Glozel 91; Favret lui inflige un démenti 121.

Villette (magistrat) reçoit la plainte contre X 26.

VAN GENNEP (A.) met en garde contre la recherche de graffiti glozéliens au Maroc 19; demande à quels dommages-intérêts devront être condamnés Regnault et la S.P.F. 19; conseille de discuter Glozel avant de chercher des analogies en Écosse 29; dit qu'à Glozel il n'y a pas un *alphabet*, mais une écriture syllabique ou symbolique 44; répond à Vayson 57; n'admet pas que l'absence de bouche signifie la Mort, ni que Glozel soit antérieur à Puyravel 62; constate que la presse catholique est antiglozélienne 68; a entendu dire à Vergnette qu'il fabriquait du faux Glozel 68; dit quelques vérités à R. Benjamin 70; raconte ses fouilles à Glozel et note des globules rouges, fragments de poteries, dans la couche archéologique 74; signale un vase de Bohême avec graffiti 115; a essayé sans succès de faire du Glozel 143; proteste contre la théorie des invasions 143; sur les poteries de l'Étang de la Forge 170.

VARIGNY (H. de) rend compte de la conférence de Bayet 19; loue les *Éphémérides* 43; parle de Puyravel, de Chez-Guer-

rier et de la brochure de Dussaud 69; parle des os de renne et de panthère à Glozel 79; prédit que l'histoire d'Altamira se renouvellera 172; trouve que la distinction du vrai et du faux à Glozel est bien longue à établir 174.

Vase anthropoïde trouvé à Glozel 46; ces vases auraient contenu des cendres 107.

Vautel (Clément) regrette l'obstination des glozéliens 130; expose son admiration ironique à Fradin et nie qu'on puisse fonder une inculpation sur la perception d'un droit d'entrée 145.

VAYSON (R.) écrit que le comité d'études est composé de dupes de la première heure, que le trou observé par lui n'est pas un trou de taupe 33; publie une brochure sur Glozel et dit mille choses désobligeantes des *Éphémérides* 50 51; on demande quelle peut bien être son autorité 57; il paraît inspirer Bayle 71 95.

Végétaux enrobés dans l'argile 131.

Verdelon (lieutenant de) bat le grand-père Fradin 5; est condamné à 600 fr. de dommages 36.

Vergnette (étudiant) expulsé du champ des fouilles de Glozel remet aux Fradin pour Morlet des galets faux 24; il dit avoir seulement voulu montrer que c'est facile 33; porte plainte contre Morlet 47; les étudiants de Clermont nient qu'il ait jamais été inscrit 47; il montre de faux galets à Fer-

rières 49; il réclame 10.000 fr. de dommages à Morlet 51; juge que tout est faux à Glozel 51; son procès contre Morlet 59; il aurait dit devant Van Gennep qu'il fabriquait à volonté du faux Glozel 68; publie une brochure 98.

Viennot (géologue) expérimente sur une tablette assyrienne 139; est « fort impressionné » par les découvertes de débris végétaux dues à Bayle et ne veut pas se mêler de la polémique 140; mystifié par Bayle 141-2.

Vigné d'Octon, rappelle au public son roman sur les faux d'Elche, qu'il réédite 59.

Viple (magistrat) affirme la régularité de la perquisition, mais doute qu'il y ait lieu à poursuite 120; inculpe Fradin 146.

Vissoze (J.) collabore avec Vergnette 98.

Voelter (professeur) publie un livre sur Glozel où il attribue les inscriptions à des Hébreux du VIII^e siècle 175.

Wilke (docteur J.) affirme l'authenticité de Glozel après y avoir été IX X; parle du delta sexuel sur une idole d'Hisarlik, figuré comme à Glozel 176; fait en Saxe des conférences sur Glozel qui sont publiées par Wagner, où il conclut nettement à l'origine occidentale de notre écriture et morigène Dussaud 179.

Znoymo (Bohême) vase néolithique avec signes 115.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MMCXXX.
